SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Interlocutrice : Stéphanie POCACHARD

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Rapport de campagne : Année 2025

Version 3

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

REDACTION			
Indice	**Rédacteurs Verdicité**	**Validation SIVALOR**	**Date**
1	**Emma Becker**	**Stéphanie Pocachard**	**19/12/2025**
2	**Axelle Perez / Mélanie Garnier**	**Stéphanie Pocachard**	**24/02/2026**
3	**Mélanie Garnier**	**Stéphanie Pocachard**	**06/03/2026**

CENTRES CONCERNES	
Centre de traitement	**Date d'intervention**
Quai de transfert de Groissiat	Du 6 au 8 octobre 2025
Quai de transfert de Rumilly	Le 10 octobre 2025
Quai de transfert de St-Pierre-en-Faucigny	Du 13 au 16 octobre 2025
UVE de Bellegarde sur Valserine	Du 03 au 06 novembre 2025
Quai de transfert de Crozet	Du 10 au 14 novembre 2025
Quai de transfert d'Etrembières	Du 17 au 21 novembre 2025

INTERVENANTS DES COLLECTIVITES et SIVALOR			
Nom	**Entité**	**Nom**	**Entité**
Aglaë PETIT	DGS SIVALOR	Amandine VAILLOUD et Frédéric JENSEN	CC du Genevois
Stéphanie POCACHARD	SIVALOR	Laura MULLER et Sabrina NEYRET	Terre Valserhône l'Interco
Vincent COLLIN	SIVALOR	Julien GARCIA et Christophe CUBELLS	CC Arve et Salève
Thierry LIBESSART	SIVALOR	Charlotte CARIN et Sylvie BURNIER	CC Pays Rochois
Antoine TEYCHENEY et Mathilde GLETTY	CA Annemasse les Voirons	Benjamin MONCONDUIT et Jean-Baptiste GAILLARD	Haut Bugey Agglomération
Bérangère LITTOT	CC Usses et Rhône	Quentin MUTTONI et Ghislaine MONNIER	CC Pays de Gex
Valérian MATTUZI	CC de la Vallée Verte	Alicia PANNEKOUCKE et Pascal LEJEUNE	CC Rumilly Terre de Savoie

Sommaire

1 Généralités 12

2 Remarques préliminaires 13

2.1 Le passage du fibreux/non-fibreux aux multimatériaux 13
2.2 L'extension des consignes de tri 13
2.3 Présentation des résultats et références 14
2.3.1 La grille de tri et les résultats du MODECOM de l'ADEME (présentée en annexe 1) 14
2.3.2 Les consignes de tri des Collectivités 14
2.3.3 La référence : « moyenne des 18 derniers échantillons » 15
2.3.4 Tonnages et données démographiques utilisés 16

3 Résultats de la campagne D'AUTOMNE 2025 17

3.1 Ratios de collecte en kg/habitant/an 17
3.1.2 Comparaison de la composition des OMR du SIVALOR lors de dernière campagne au MODECOM 2024 25
3.1.3 Résultats par consignes de tri 26

4 Situation du SIVALOR par rapport à la réglementation 55

5 Conclusions 57

6 Annexes 59

6.1 Annexe 1 : Grille de tri et consignes de tri 59
6.2 Annexe 2 : Moyens matériel et humain 63
6.3 Annexe 3 : Méthodologie 64
6.3.1 Échantillonnage des ordures ménagères 64
6.3.2 Mise à l'étuve 65
6.3.3 Tri 66
6.4 Annexe 4 : CC Pays de Gex 68
6.4.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 69
6.4.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 70
6.4.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité (moyenne des 18 derniers échantillons) 73

6.4.4 Evolution annuelle des résultats sur le territoire du Pays de Gex 76

6.4.5 Impact sur la composition des OMR de l'amélioration du tri 78

6.5 Annexe 5 : CC Arve et Salève 80

6.5.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 81

6.5.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 82

6.5.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 84

6.5.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Arves et Salève 87

6.5.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri 90

6.6 Annexe 6 : CC Pays Genevois 92

6.6.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 93

6.6.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 94

6.6.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 97

6.6.4 Evolution des résultats sur le territoire Genevois 100

6.6.5 Impact sur la composition des OMR de l'amélioration du tri 102

6.7 Annexe 7 : Annemasse Agglomération 104

6.7.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 105

6.7.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 106

6.7.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 108

6.7.4 Evolution des résultats sur le territoire de l'Agglomération d'Annemasse 111

6.7.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri 113

6.8 Annexe 8 : CC Vallée Verte 115

6.8.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 116

6.8.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 117

6.8.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 119

6.8.4 Evolution des résultats sur le territoire de Vallée Verte 122

6.8.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri 124

6.9 Annexe 9 : CC Usses et Rhône 126

6.9.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 127

6.9.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 128

6.9.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 131

6.9.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Usses et Rhône 134

6.9.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri 136

6.10 Annexe 10 : Terre Valserhône l'Interco 138

6.10.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 139

6.10.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 140

6.10.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 143

6.10.4 Evolution des résultats sur le territoire de Terre Valserhône l'Interco 146

6.10.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri 148

6.11 Annexe 11 : Haut Bugey Agglomération 150

6.11.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 151

6.11.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 152

6.11.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 154

6.11.4 Evolution des résultats sur le territoire de Haut Bugey Agglomération 157

6.11.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri 159

6.12 Annexe 12 : CC Pays Rochois 161

6.12.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 162

6.12.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 163

6.12.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 165

6.12.4 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Rochois 168

6.12.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri 170

6.13 Annexe 13 : CC Rumilly Terre de Savoie 172

6.13.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements 173

6.13.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025 174

6.13.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité 177

6.13.4 Evolution des résultats sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie 180

6.13.5 Impact la composition des OMR d'une amélioration du tri 182

6.14 Annexe 14 : Composition des OMR des collectivités du SIVALOR 184

6.14.1 Composition des OMR des collectivités du SIVALOR – campagne d'Automne 2025 184

6.14.2 Composition des OMR des collectivités du SIVALOR en kg/hab/an – campagne d'automne 2025 185

6.14.3 Composition des OMR des collectivités du SIVALOR : moyenne sur 18 échantillons 186

Liste des tableaux :

Tableau 1: Evolution des ratios de collecte 17
Tableau 2: Evolution des ratios de collecte (kg/hab/an) par collectivité et par flux entre 2024 et 2025 18
Tableau 3: Composition moyenne des OMR du SIVALOR en % du poids brut (moyenne arithmétique sur les échantillons de chaque campagne) 19
Tableau 4: Composition des fines par catégorie sur cette campagne 23
Tableau 5: Composition moyenne des OMR du SIVALOR en fonction des consignes de tri depuis 2013 27
Tableau 6: Potentiel d'OMR orientables vers le Conteneur multimatériaux 29
Tableau 7: Résultats des collectivités en fonction du potentiel d'OMr orientables vers le conteneur multimatériaux sur les dernières campagnes 31
Tableau 8: Potentiel d'OMR orientables vers la collecte du verre 33
Tableau 9: Résultats des collectivités en fonction du potentiel de tri du Verre 34
Tableau 10: Potentiel d'OMR orientables vers le composteur 38
Tableau 11: Résultats des collectivités en fonction du taux de déchets compostables 39
Tableau 12: Autres déchets avec collecte spécifique 41
Tableau 13: Potentiel d'OMR orientables vers d'autres collectes spécifiques 41
Tableau 14: Résultats des Collectivités pour les autres collectes spécifiques 42
Tableau 15 : les déchets résiduels 44
Tableau 16: Taux en déchets résiduels par collectivité sur les dernières campagnes 46
Tableau 17: Synthèse des résultats 49
Tableau 18 : Potentiel de tri dans les OMR en kg/hab/an, dernière campagne 52
Tableau 19: Potentiel de prévention 54
Tableau 20: Composition des OMR de la CC Pays de Gex en fonction des consignes de tri 71
Tableau 21: Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne) 72
Tableau 22: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays de Gex par catégories 76
Tableau 23: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC du Pays de Gex 79
Tableau 24: Composition des OMR de la CC Arve et Salève en fonction des consignes de tri – dernière campagne 83
Tableau 25 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne) 84
Tableau 26: Evolution de la composition des OMR de la CC Arve et Salève par catégories 87
Tableau 27: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Arve et Salève 91

Tableau 28: Composition des OMR de la CC Genevois en fonction des consignes de tri (dernière campagne) 95
Tableau 29 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne) 96
Tableau 30: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par catégories 100
Tableau 31: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Genevois 103
Tableau 32: Composition des OMR de l'Agglomération Annemasse en fonction des consignes de tri (A2024) 107
Tableau 33 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne) 108
Tableau 34: Evolution de la composition des OMR d'Annemasse Agglomération par catégorie..... 111
Tableau 35: Composition des OMR de la CC Vallée Verte en fonction des consignes de tri (dernière campagne) 118
Tableau 36 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne) 119
Tableau 37 : Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégories 122
Tableau 38 : Composition des OMR de la CC Usses et Rhône en fonction des consignes de tri (dernière campagne) 129
Tableau 39 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne) 130
Tableau 40 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usses et Rhône par catégories 134
Tableau 41 : Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Usses et Rhône..... 137
Tableau 42 : Composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco en fonction des consignes de tri (dernière campagne) 141
Tableau 43 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne) 142
Tableau 44 : Evolution de la composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco par catégories ... 146
Tableau 45: Composition des OMR de Haut Bugey Agglomération en fonction des consignes de tri (dernière campagne) 153
Tableau 46 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne) 154
Tableau 47: Evolution de la composition des OMR de Haut Bugey Agglomération par catégories ... 157
Tableau 48: Evolution de la composition des OMR de Haut Bugey Agglomération par consigne de tri 158
Tableau 49: Evaluation du gisement d'évitement de la CC Haut Bugey 160

Tableau 50: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois en fonction des consignes de tri (dernière campagne) 164
Tableau 51 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne) 165
Tableau 52: Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Rochois par catégories 168
Tableau 53: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Rochois 171
Tableau 54: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie en fonction des consignes de tri / guide SIVALOR (dernière campagne) 175
Tableau 55 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne) 176
Tableau 56: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie 177
Tableau 57 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR 178
Tableau 58: Evolution de la composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie par catégories 180
Tableau 59: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Rumilly Terre de Savoie 183

Liste des graphiques

Graphique 1: Composition moyenne des OMR en % du poids brut pour cette campagne 2024 (comparé aux dernières campagnes) 20
Graphique 2: Répartition Granulométriques des éléments fins sur la campagne 23
Graphique 3: Composition des OMR du SIVALOR comparée aux résultats du MODECOM national ... 25
Graphique 4: Composition des OMR du SIVALOR de la campagne d'Automne 2025 en fonction des flux de collecte. 26
Graphique 5: La proportion de déchets orientables vers les multimatériaux 28
Graphique 6: Evolution du taux de déchets pouvant être placés dans les multimatériaux 30
Graphique 7 : Part des multimatériaux dans les OMR, par Collectivité (résultats campagne et 18 derniers échantillons). 32
Graphique 8 : Évaluation des déchets destinés au « Conteneur verre » par collectivité 36
Graphique 9: Les déchets orientables vers un composteur 37
Graphique 10: Évaluation du taux de déchets compostables par collectivité 40
Graphique 11: Évaluation du gisement dans les OMR des autres collectes séparées par Collectivité. 43
Graphique 12: Évaluation du gisement des ordures ménagères résiduelles « vraies » dans les OMR par collectivité 47
Graphique 13: Évolution de la composition des OMR du SIVALOR depuis 2013, par campagne 50

Graphique 14 : Évolution de la composition des OMR du SIVALOR depuis 2013, par campagne, en kg/hab/an 51
Graphique 15 : Résultats annuels des caractérisations depuis 2019 par consigne 57
Graphique 15 : Résultats annuels des caractérisations depuis 2015 par consigne en kg/an/habitant 58
Graphique 16: Composition des OMR du Pays de Gex 74
Graphique 17 : Composition des OMR du Pays de Gex selon les catégories de tri - 18 échantillons... 74
Graphique 18 : Comparaison de la composition des OMR de la CC du Pays de Gex (18 derniers échantillons) et les résultats du SIVALOR (moyenne 18 échantillons)..... 75
Graphique 19 : Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays de Gex par consigne de tri... 77
Graphique 20: Composition des OMR de la CC Arve et Salève 85
Graphique 21: Composition des OMR De la CC Arve et Salève selon les catégories de tri 86
Graphique 22 : Comparaison de la composition des OMR de la CC de la CC Arve et Salève avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR 86
Graphique 23: Evolution de la composition des OMR de la CC Arve et Salève par consigne de tri 88
Graphique 24: Composition des OMR de la CC Genevois 98
Graphique 25: Composition des OMR de la CC Genevois selon les catégories de tri 98
Graphique 26 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Genevois avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR 99
Graphique 27: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par consigne de tri..... 101
Graphique 28: Composition des OMR d'Agglomération Annemasse 109
Graphique 29: Composition des OMR d'Agglomération Annemasse selon les catégories de tri 110
Graphique 30 : Comparaison de la composition des OMR de l'Agglo avec la moyenne pour les 18 derniers échantillons du SIVALOR 110
Graphique 31: Evolution de la composition des OMR d'Annemasse Agglomération par consigne de tri 112
Graphique 32: Evaluation du gisement d'évitement pour l'Agglomération d'Annemasse..... 114
Graphique 33: Composition des OMR de la CC Vallée Verte 120
Graphique 34: Composition des OMR de la CC Vallée Verte selon les catégories de tri 121
Graphique 35 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Vallée Verte avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR 121
Graphique 36: Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par consigne de tri..... 123
Graphique 37: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Vallée Verte 125
Graphique 38: Composition des OMR de la CC Usses et Rhône 131
Graphique 39 : Composition des OMR de la CC Usses et Rhône selon les catégories de tri 132

Graphique 40: Comparaison de la composition des OMR de la CC Usses et Rhône avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR 133
Graphique 41 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usses et Rhône par consigne de tri. 135
Graphique 42: Composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco..... 143
Graphique 43: Composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco selon les catégories de tri 144
Graphique 44: Comparaison de la composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR 145
Graphique 45: Evolution de la composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco par consigne de tri 147
Graphique 46: Evaluation du gisement d'évitement pour Terre Valserhône l'Interco..... 149
Graphique 47: Composition des OMR de Haut Bugey Agglomération 155
Graphique 48: Composition des OMR de Haut Bugey Agglomération selon les catégories de tri 156
Graphique 49 : Comparaison de la composition des OMR de Haut-Bugey Agglomération avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR 156
Graphique 50: Composition des OMR de la CC Pays Rochois 166
Graphique 51: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois selon les catégories de tri 167
Graphique 52 : Comparaison de la composition des OMR du Pays Rochois avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR 167
Graphique 53: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays Rochois par consigne de tri..... 169
Graphique 54: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie 178
Graphique 55: Comparaison de la composition des OMR des collectivités du SIVALOR A2025 184
Graphique 56: Comparaison de la composition des OMR des collectivités du SIVALOR A2025, en kg/hab/an 185
Graphique 57: Composition des OMR des collectivités - moyenne sur 18 échantillons 186

1 GENERALITES

Depuis l'automne 2012, des campagnes de caractérisation des ordures ménagères résiduelles ont été réalisées sur le territoire du SIVALOR. Plusieurs objectifs sont poursuivis par ces campagnes :

- Caractériser et identifier le potentiel de valorisation organique compostable présent dans les ordures ménagères résiduelles,
- Déterminer la part de matériaux potentiellement recyclables afin de vérifier l'efficacité des collectes sélectives mises en place sur le territoire,
- Identifier la part des déchets résiduels présents dans les ordures ménagères,
- Identifier la part des déchets dangereux encore présents dans les ordures ménagères (piles, déchets électriques, DASRI, DDS…),
- Identifier le potentiel d'évitement des déchets.

Ce rapport présente les résultats **de la campagne d'automne 2025.**

Les prélèvements ont eu lieu du 6 au 16 octobre puis du 3 au 21 novembre 2025. Le tri des déchets s'est terminé le 3 décembre 2025. Comme pour les autres campagnes, il a été réalisé les prélèvements et le tri de 37 échantillons.

Pour la réalisation des caractérisations, des prélèvements ont été effectués sur les 6 sites de traitement/transfert des OMR du SIVALOR. Tous les sites ont fait l'objet d'une visite pour déterminer le lieu d'échantillonnage le plus approprié pour garantir la sécurité des personnes et perturber le moins possible le bon fonctionnement des sites. Une visite complémentaire de l'ensemble des sites a eu lieu les deux premiers jours des prélèvements, par la chargée de projet et le chargé de mission Verdicité.

Pour l'étude de la composition des OMR du SIVALOR, Verdicité applique la norme NF X30-466 (Méthode de caractérisation – Analyse sur produit sec). Le tri est donc effectué après séchage des échantillons pendant 5 jours ce qui permet d'avoir une mesure de l'humidité des déchets traités par le SIVALOR.

Les résultats du tri sont présentés sur déchets humides en utilisant un abaque conçu pour reconstituer l'humidité de chaque sous-catégorie de déchets.

2 REMARQUES PRELIMINAIRES

2.1 Le passage du fibreux/non-fibreux aux multimatériaux

La collecte en multimatériaux s'est généralisée sur le territoire du SIVALOR. Par conséquent, l'analyse des résultats de caractérisation des OMR évolue en ce sens. Les fibreux et les non-fibreux sont fusionnés en une même catégorie, comprenant aussi les déchets concernés par l'extension des consignes de tri.

2.2 L'extension des consignes de tri

En plus du passage à la collecte en multimatériaux, la collecte sélective comprend l'extension des consignes de tri. Les consignes de tri se simplifient et ont pour consigne principale : « Tous les emballages et les papiers se trient ».

Les déchets concernés par l'extension des consignes de tri sont :

- Les autres emballages composites (exemples : emballages de café, emballages de saumon, emballages de beurre, échantillons de shampoing, paquets de chips…)
- Les films des particuliers,
- Les autres emballages plastiques (exemples : pots de yaourt, barquette de margarine, barquette de viande en polystyrène…)
- Les calages en polystyrènes,
- Les emballages combustibles (exemple : emballage en bois),
- Les emballages incombustibles (exemple : pot de yaourt en argile).

2.3 Présentation des résultats et références

2.3.1 La grille de tri et les résultats du MODECOM de l'ADEME (présentée en annexe 1)

Les résultats des caractérisations sont présentés d'abord **en fonction des 13 catégories**[1] qui ont été définies lors du MODECOM 2017 réalisé par l'ADEME. Cette classification permet de comparer la composition des OMR du SIVALOR à la moyenne nationale. Il est important de noter que ces catégories regroupent les déchets par matériaux (plastiques, verre, cartons, papiers…) avec une partie de ceux-ci qui font l'objet d'une valorisation matière et d'autres non.

Ce sont désormais les résultats du MODECOM 2024 qui sont utilisés comme référence de comparaison avec les données du SIVALOR (résultats publiés le 19 décembre 2025) . La grille ayant changé entre les deux MODECOM, nous restons sur la grille de 2017. La catégorie bois du MODECOM 2024 est comptée dans les combustibles du MODECOM 2017 et les éléments fins sont ventilés dans chaque catégorie. La comparaison n'est donc pas totalement possible avec les résultats 2024, les résultats hors fines ventilées n'étant pas (encore) disponibles.

2.3.2 Les consignes de tri des Collectivités

Dans un deuxième temps, les résultats sont présentés **en fonction des consignes de tri des collectivités du territoire du SIVALOR** avec six catégories[2] et 36 sous-catégories :

1. Les déchets qui doivent être déposés dans le **Conteneur des déchets multi matériaux :** tous les emballages et tous les papiers,
2. Les déchets qui doivent être déposés dans le **Conteneur verre** : le verre,
3. Les déchets qui peuvent être traités par l'habitant grâce à un **composteur** : restes de repas et produits de jardin,
4. Les **autres collectes** : les textiles, les piles, les lampes et déchets dangereux,
5. Les **OM résiduelles vraies** qui ne font pas l'objet d'un tri sélectif.

---

[1] Voir annexe 1

[2] Voir guide du tri du SIVALOR

2.3.3 La référence : « moyenne des 18 derniers échantillons »

❖ **Les 18 derniers échantillons de chaque Collectivité**

Afin de lisser la variation des résultats des caractérisations, il sera également utilisé comme référence les résultats des derniers 18 échantillons minimum de chaque Collectivité en considérant un nombre de campagne entière.

A titre d'exemple :

- Sont réalisés sur la CC Haut Bugey 5 échantillons par campagne. 18 échantillons correspondent donc à 4 campagnes, la référence sera donc calculée sur la moyenne des résultats de ces 4 dernières campagnes, soit 20 échantillons ;
- Sont réalisés sur la CC Pays Rochois 3 échantillons par campagnes. 18 échantillons correspondent donc à 6 campagnes ; la référence pour cette collectivité sera donc de 6 campagnes, soit 18 échantillons.

Selon les collectivités, cela ne représente pas le même nombre d'années ni le même nombre de campagne, ce détail est repris dans le tableau ci-dessous.

EPCI	Nb échantillons par campagne (valeur automne 17)	Nb campagnes à intégrer dans la moyenne des 18 éch.	Correspondance en nombre d'année	Nb d'échantillon considéré
CC GENEVOIS	5 depuis automne 2022	4	4	20
CA ANNEMASSE	5, sauf 6 en 2024	4	4	21
CC HAUT BUGEY	5	4	4	20
CC Terre Valserhône l'Interco	3, sauf 2 en 2024	7	5	20
CC USSES ET RHONE	3 depuis automne 2017, 5 auparavant[3]	6	4	18
CC ARVE ET SALEVE	3	6	4	18
CC VALLEE VERTE	2	9	6	18
CC PAYS DE GEX	5	4	4	20
CC PAYS ROCHOIS	3	6	4	18
FILLINGES	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
CC RUMILLY TERRE DE SAVOIE	3	6	4	18

[3] 5 échantillons auparavant répartis sur CC de la Semine, Val des Usses et Pays de Seyssel

- **Les « 18 derniers échantillons » du SIVALOR**

La « moyenne sur les 18 derniers échantillons » du SIVALOR est le résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

2.3.4 Tonnages et données démographiques utilisés

Les tonnages utilisés (ordures ménagères, verre, multimatériaux) sont ceux de l'année 2025. Toutefois **les tonnages de chaque flux des mois de novembre et décembre ont été extrapolés pour obtenir les tonnages de l'année 2025.** Les tonnages dits « multimatériaux » inclus les collectes séparées des papiers, des cartons et des multimatériaux. Jusqu'à 2022, les tonnages dits « multimatériaux » sont la somme des déchets anciennement fibreux et non-fibreux et des multimatériaux.
Les populations de chaque EPCI sont les populations DGF 2025.

3 RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'AUTOMNE 2025

3.1 Ratios de collecte en kg/habitant/an

Flux	OMR	Verre	Multimatériaux + cartons + papiers	TOTAL
2025	213,26	30,65	51,52	295,43
2024	213,47	31,12	49,65	294,24
2023	213,86	32,29	47,37	293,52
2022	224,89	32,31	42,21	299,00
2021	230,80	33,39	43,11	308,68
2020	232,33	33,76	44,25	309,20
2019	232,57	31,75	45,4	308,33
2018	240,22	31,47	41,1	315,94
2017	248,1	29,8	41,5	320,1
2016	247,2	31,3	47,37	323,9
2015	250,7	31,4	42,21	325,8
2014	259	30,7	44,49	330,8
2013	263,9	30,3	43,11	334,5
2012	268,4	30,6	44,06	340,5

Tableau 1: Evolution des ratios de collecte

Le tableau ci-dessus reprend les ratios de collecte depuis 2012. Si les tonnages d'OMR sont en diminution, ils restent toutefois stables depuis 2023. C'est l'observation inverse que nous pouvons faire pour les multimatériaux puisque 2025 est l'année qui connaît le ratio le plus élevé depuis 2012. La progression depuis 2022 est due à l'extension des consignes de tri. La quantité de verre collectée est légèrement inférieure à celle de 2024.

Finalement, la quantité d'OMA collectée, qui était en diminution constante depuis 2012, augmente légèrement depuis 2024.

Il est important de noter que les caractérisations des deux derniers mois de l'année ont été extrapolées afin de permettre la rédaction du rapport.

Collectivités	OMR	Multimatériaux + Cartons + Papiers	Verre
Annemasse Agglo.	-0,9%	5,2%	-5,8%
CC Arve et Salève	1,7%	9,3%	-3,9%
CC Vallée verte	-0,2%	1,7%	15,3%
CC Genevois	1,4%	5,2%	-2,6%
Terre Valserhône l'Interco	1 ,3%	0,4%	-4,4%
CC Pays de Gex	-2,6%	1,3%	-4,7%
CC Pays Rochois	-1,3%	4,1%	-3,1%
CC Rumilly Terre de Savoie	9,5%	19,3%	-10,1%
CC Usses et Rhône	-2,9%	8,0%	14%
CC du Haut Bugey	-1,1%	-1,6%	14%
SIVALOR	**-0,1%**	**3,7%**	**-1,5%**

Tableau 2: Evolution des ratios de collecte (kg/hab/an) par collectivité et par flux entre 2024 et 2025

Le ratio de collecte des OMR diminue pour la plupart des collectivités. Les collectivités pour lesquels il augmente sont principalement Rumilly Terre de Savoie (+9,5%), puis la CC Arve et Salève (+1,7%), la CC Genevois (+1,4%), et Terre Valserhône l'Interco (+1,3%).

Le ratio de collecte des multimatériaux augmente pour toutes les collectivités, hormis pour la CC Haut Bugey. On note une forte augmentation pour Rumilly Terre de Savoie (+19%).

Le ratio de collecte du verre évolue différemment en fonction des collectivités, mais diminue de 1,5% à l'échelle du SIVALOR. On observe de forte augmentation, notamment pour les communautés de communes Vallée Verte, Usses et Rhône et Haut Bugey. A l'inverse, Rumilly Terre de Savoie connait une belle diminution.

	MODECOM National 2007	MODECOM National 2017	MODECOM National 2024	SIVALOR													
				P2017	A2017	P2018	A2018	P2019	A2019	P2020	A2020	P2021	A2021	A2022	A2023	A2024	A2025
Déchets putrescibles	30,90%	27,30%	33,70%	24,00 %	27,70%	29,30%	27,15%	27,58%	27,72%	Pas de résultats (confinement strict pandémie COVID 19)	24,03%	24,4%	21,7%	34,2%	31,9%	30,8%	31,3%
Papiers	10,30%	8,61%	5,80%	10,70 %	10,90%	9,10%	9,62%	7,67%	8,73%		9,05%	7,1%	10,9%	6,5%	7,7%	5,9%	6,4%
Cartons	5,70%	6,41%	6,60%	6,00%	6,50%	5,70%	5,76%	4,83%	5,45%		7,43%	7,5%	7,6%	4,7%	6,3%	5,5%	6,0%
Composites / complexes	1,70%	2,34%	2,00%	3,10%	3,80%	3,50%	4,49%	2,88%	3,80%		5,16%	4,5%	4,4%	3,8%	3,4%	4,0%	1,9%
Textiles	2,30%	3,03%	4,90%	3,30%	2,90%	2,50%	2,43%	2,58%	2,61%		3,57%	4,0%	5,4%	3,1%	4,1%	3,4%	3,8%
Textiles sanitaires	10,50%	13,91%	17,00%	7,80%	10,30%	9,90%	9,59%	9,25%	8,98%		6,20%	9,2%	6,2%	9,9%	11,4%	8,6%	10,4%
Tout Plastiques	11,40%	14,64%	15,80%	21,30 %	18,70%	17,90%	18,36%	19,78%	18,21%		21,38%	20,2%	19,2%	16,4%	14,3%	14,9%	18,0%
Combustibles NC	10,50%	4,57%	1,5%	3,50%	3,10%	3,30%	3,80%	4,23%	3,80%		5,64%	4,1%	5,0%	2,4%	2,9%	5,9%	4,4%
Tout Verre	2,30%	5,19%	5,00%	6,10%	3,60%	5,20%	5.96%	6,19%	5,95%		5,72%	8,5%	7,4%	5,5%	4,4%	4,8%	5,3%
Tout Métaux	2,90%	3,42%	3,30%	4,80%	3,00%	3,30%	3,19%	4,33%	3,62%		3,44%	3,1%	3,4%	2,4%	3,0%	3,8%	3,2%
Incombustibles NC	2,60%	1,91%	2,20%	1,80%	3,00%	4,70%	4,47%	5,58%	4,34%		3,33%	2,3%	4,4%	2,4%	3,7%	5,2%	2,6%
Déchets dangereux	0,80%	0,62%	1,30%	0,30%	0,30%	0,20%	0,15%	0,22%	0,22%		0,57%	0,5%	0,4%	0,3%	0,0%	0,4%	0,8%
Eléments fins	12,70%	8,06%	0%	7,30%	6,20%	5,50%	5,03%	4,90%	6,56%		4,47%	4,8%	4,1%	8,3%	6,7%	6,8%	6,0%
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,0%	100,0%	100,0%		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 3: Composition moyenne des OMR du SIVALOR en % du poids brut (moyenne arithmétique sur les échantillons de chaque campagne)

Remarque : *le tri est effectué par catégories et sous-catégories sur toutes les fractions granulométriques à partir de 20 mm, mais seulement par catégories sur la fraction 8-20 mm. Les résultats exprimés ici correspondent au tri par catégories et sous-catégories effectué sur les fractions supérieures à 20 mm, afin de permettre une comparaison avec les résultats du Modecom ADEME de 2017 et de 2024.*

Le graphique ci-après illustre la composition moyenne des OMR analysées lors de cette campagne, ainsi que les intervalles de confiance[4], et comparé aux 4 campagnes précédentes (par souci de lisibilité, les campagnes précédentes ont été ignorées) :

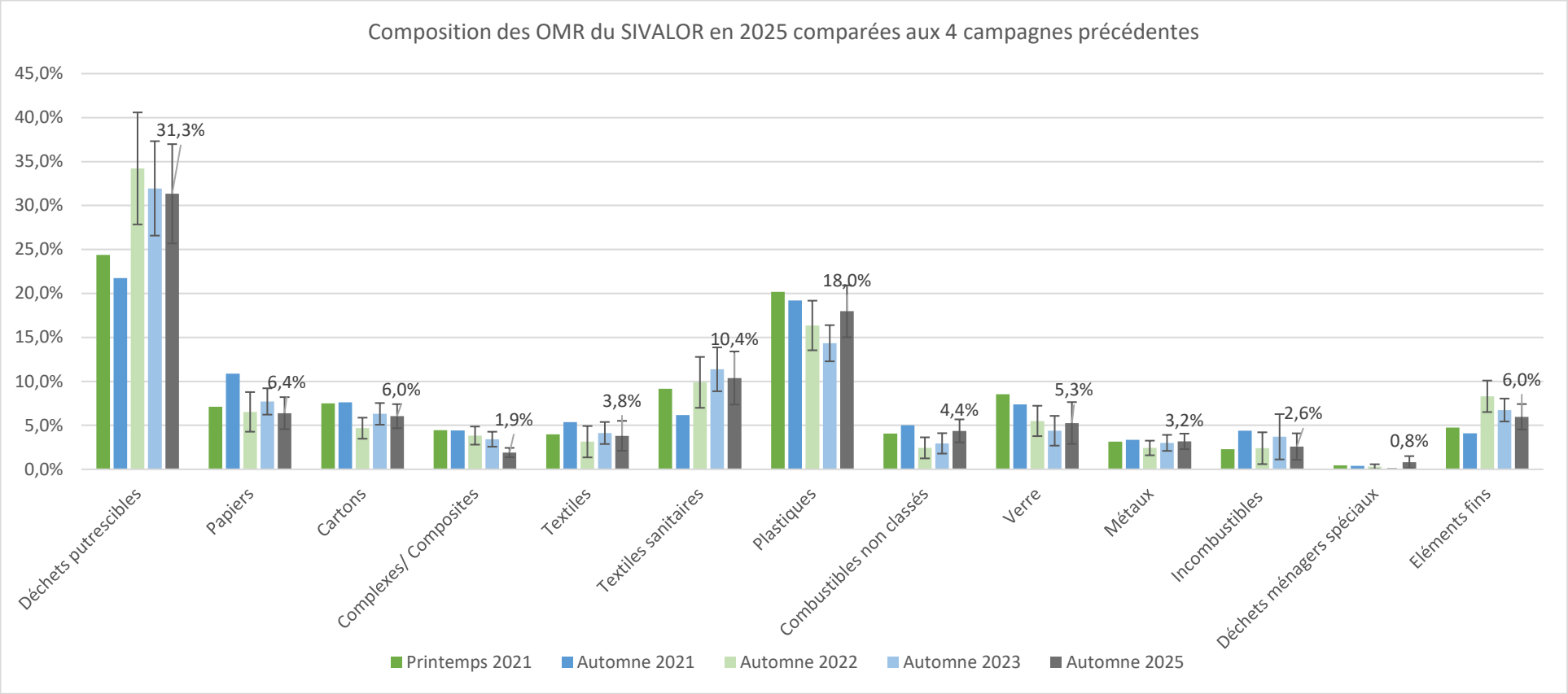

Graphique 1: Composition moyenne des OMR en % du poids brut pour cette campagne 2024 (comparé aux dernières campagnes)

[4] Calculés à partir des inégalités de Chebyshev - Voir annexes

Les résultats de la campagne de 2022 montraient une augmentation significative de la part de déchets putrescibles dans les OMR par rapport à 2021. Cette évolution était accompagnée d'une diminution significative de la part de papiers et cartons. La question qui était posée était : est-ce une composition exceptionnelle, ou cette composition s'inscrira-t-elle dans le temps ? Les résultats des deux dernières campagnes montrent que la composition de 2022 n'était pas une composition exceptionnelle, bien que la part des déchets putrescibles soit en diminution par rapport à 2022.

Les résultats de cette dernière campagne montrent que les ordures ménagères résiduelles du SIVALOR sont composées majoritairement de :

- **Déchets putrescibles** (31,3%, soit 66,8 kg/hab/an)
- **Plastiques** (18,0%, soit 38,3 kg/hab/an)
- **Textiles sanitaires** (10,4, %, soit 22,1 kg/hab/an)
- **Papiers** (6,4%, soit 13,6 kg/hab/an)
- **Cartons** (6,0%, soit 12,9 kg/hab/an)
- **Eléments fins** (6,0%, soit 12,7 kg/hab/an)

Ces six catégories représentent **78% de la composition des OMR du SIVALOR pour cette campagne.** Les trois premières catégories représentent près de 60% des OMR.

On peut noter que cette dernière campagne présente des différences notables avec les campagnes précédentes :

- Augmentation légère de la part de **déchets putrescibles** (30,8% en 2024) après une augmentation remarquable en 2022 (34%) contre des valeurs stables autour de 27% auparavant,
- Augmentation des plastiques (14,9% en 2024),
- Augmentation de la part des **textiles sanitaires** (8,6% en 2024),
- Légère augmentation pour le **verre** (4,8% en 2024) après un minima à 4,4% en 2023,
- Légère augmentation de la présence des **textiles** (3,4% en 2024).
- La part de **carton** dans les OMR repart légèrement à la hausse avec +0,5% par rapport à 2024.
- De la même manière que le carton, la part de **papier** aussi repart à la hausse lors de cette campagne (5,9% en 2024),
- La part de **combustibles non classés** diminue à 4,4%, après une augmentation en 2024 (5,9%),
- Après avoir connu sa valeur maximale lors de la campagnes 2024 (5,2%), la part des **incombustibles** diminue à nouveau (2,6%),
- La part des éléments fins diminue par rapport à la dernière campagne (6,8%en 2024).

La variabilité des résultats de cette campagne illustre la diversité du territoire du SIVALOR qui couvre à la fois des zones urbaines et des zones rurales avec un maillage plus ou moins dense de conteneur d'apport volontaire et/ou des politiques en matière de gestion des déchets et/ou programmes de compostage variés.

3.1.1.1 Focus sur les éléments fins

Ce paragraphe vise à préciser la composition des éléments fins (inférieur à 20mm).

Ces éléments sont criblés à 8mm, afin d'obtenir une fraction de granulométrie comprise entre 8 et 20 mm, et une fraction de granulométrie inférieure à 8mm.

Un tri par catégorie est effectué sur une partie de la fraction 8-20mm. Un tri sur la fraction inférieure à 8mm est techniquement impossible.

Les éléments fins sont considérés comme faisant partie du potentiel de tri compostables.

Que trouve-t-on dans les éléments fins ?

Ces éléments, après étuvage, sont difficilement identifiables, mais il reste possible de les attribuer à une catégorie.

Sur la fraction 8-20, on trouve essentiellement des déchets alimentaires, ainsi que quelques débris de verre, papier, caillou/gravier céramique, éventuellement des morceaux de plastiques rigides, des cotons tiges, des trombones, une pile bouton (rare)… Certains déchets sont quasiment toujours absents : produits chimiques, textiles, couches culottes et serviettes, déchets de jardin.

Sur la fraction inférieure à 8mm, qui ne fait pas l'objet d'un tri, les observations montrent qu'il s'agit principalement de déchets alimentaires (grains de riz, bouts de légumes, etc.). Il est également légitime de supposer que l'ensemble de la litière minérale pour chat ainsi que le marc de café se retrouve dans cette fraction-là.

Répartition granulométrique des éléments fins sur cette campagne

En moyenne sur cette campagne, les éléments fins représentent 6% de l'échantillon (les valeurs s'étalent entre 3 et 10%).

Ces 6% sont répartis :

- à environ 50% sur la fraction de 8 à 20 mm, soit 3,4% des OMR,
- à environ 50% sur la fraction inférieure à 8mm, soit 2,6% des OMR.

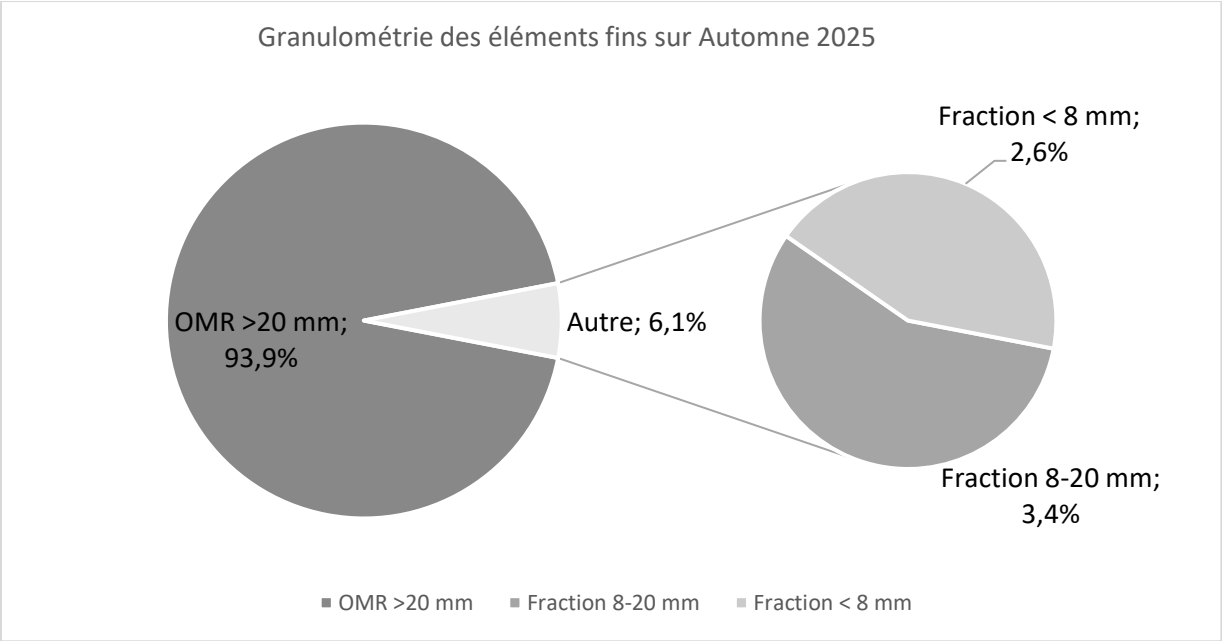

Graphique 2: Répartition Granulométriques des éléments fins sur la campagne

Composition de la fraction 8-20 mm

La composition de ces éléments fins sur cette campagne est la suivante :

Catégories	Fraction 8-20 Automne 2024	Fraction 8-20 Automne 2025
Déchets putrescibles	67,4%	76,0%
Papiers	1,0%	0,9%
Cartons	0,3%	0,3%
Composites / complexes	0,3%	0,2%
Textiles	0,4%	0,0%
Textiles sanitaires	0,2%	0,0%
Plastiques	2,0%	2,5%
Combustibles NC	5,0%	4,1%
Verre	5,5%	7,7%
Métaux	2,5%	1,0%
Incombustibles NC	15,5%	7,2%
DMS	0,0%	0,0%

Tableau 4: Composition des fines par catégorie sur cette campagne

On remarque un changement dans la composition de la fraction 8-20 mm, par rapport à la campagne précédente. Les déchets putrescibles sont toujours majoritaires et sont en augmentation puisqu'ils constituent 76% de ces éléments fins. On note une forte diminution des incombustibles non classés

(7,2% des éléments fins) ainsi qu'une augmentation du verre (7,7%). Les autres catégories restent négligeables (moins de 3 %).

3.1.2 Comparaison de la composition des OMR du SIVALOR lors de dernière campagne au MODECOM 2024

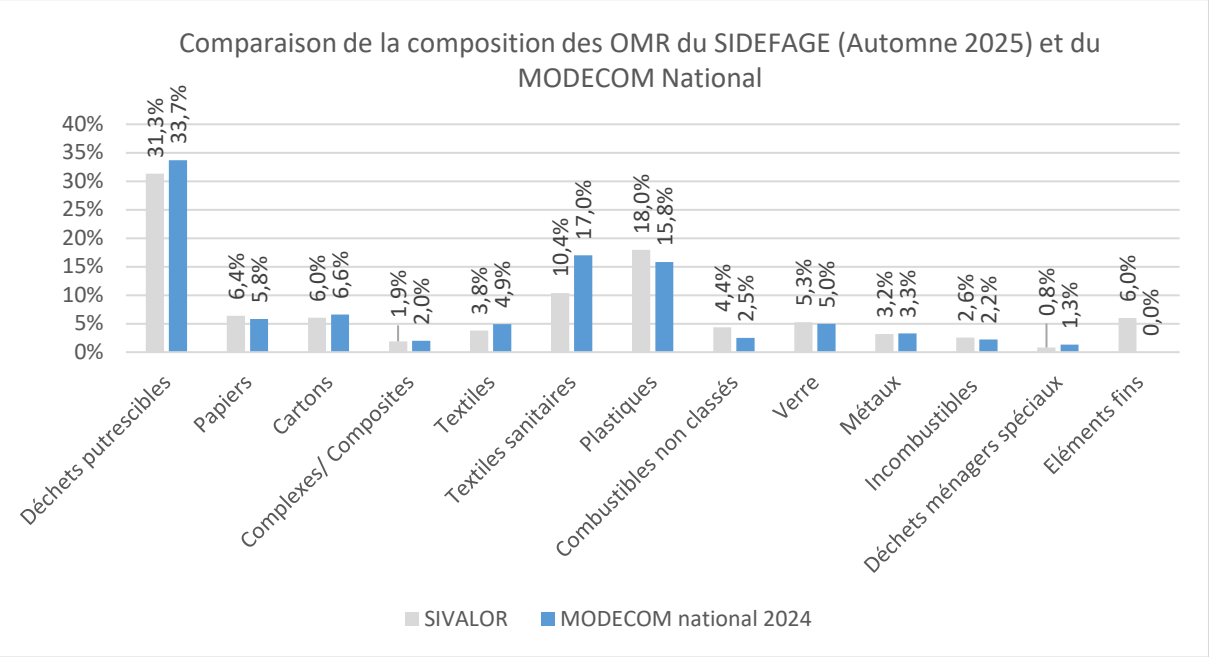

Graphique 3: Composition des OMR du SIVALOR comparée aux résultats du MODECOM national

Il existe des différences notables entre les résultats de cette dernière campagne et les résultats du MODECOM 2024 :

- La proportion de **déchets putrescibles** dans les OMR du SIVALOR est inférieure de 2,4% à celle du MODECOM 2024,
- La portion de **textiles sanitaires** est moins présente également : -6,6%,
- Les **plastiques** (+ 2,2%) et les **combustibles non classés** (+1,9%) sont légèrement supérieurs à la moyenne MODECOM 2024,
- Les **textiles** sont inférieurs à la moyenne nationale de 1,1%.

Pour les autres catégories, les écarts entre les résultats de cette campagne et la moyenne nationale sont de moins de 1%.

Les éléments fins sont supérieurs de 6 %, car les analyses du MODECOM 2024 sont réalisées avec une ventilation des fines. Il est important de prendre du recul sur les pourcentages de chaque catégorie, car les fines sont incluses dans ceux-ci, notamment pour les putrescibles. Par ailleurs le MODECOM 2024 a été réalisé sur déchets humides, tandis que les données du SIVALOR sont des données de tri sur sec, avec réintroduction de l'humidité (abaques anciens).

3.1.3 Résultats par consignes de tri

L'approche retenue pour l'analyse des résultats par sous-catégorie est basée sur les consignes du guide de tri. Celles-ci divisent les ordures ménagères en 4 catégories :

- **Déchets recyclables multimatériaux :** tous les emballages et tous les papiers,
- **Déchets d'emballages en verre** pour la collecte du verre,
- **Le compostage** pour les déchets fermentescibles,
- **Les ordures ménagères résiduelles vraies** dans le conteneur de collecte.

À ces catégories, il est possible d'ajouter une 5e catégories, dénommées « **autres collectes séparées** » pour les déchets faisant l'objet d'autres modes de collecte, comme les textiles, les piles et/ou les ampoules basse consommation.

On ne tient donc compte ici pour le classement des sous-catégories que des déchets qui sont recyclables ou compostables. Ceci explique, par exemple, que la quantité de verre affichée est inférieure à celle précédemment notée, la catégorie verre se divisant en deux sous-catégories[5] : emballages en verre intégrant les consignes de tri et autres verres qui vont dans les OMR.
Sur la base des résultats de cette campagne, les déchets du SIVALOR se répartissent comme suit :

Part des différents déchets réorientables dans les Ordures Ménagères résiduelles du SIVALOR vers les différentes collectes

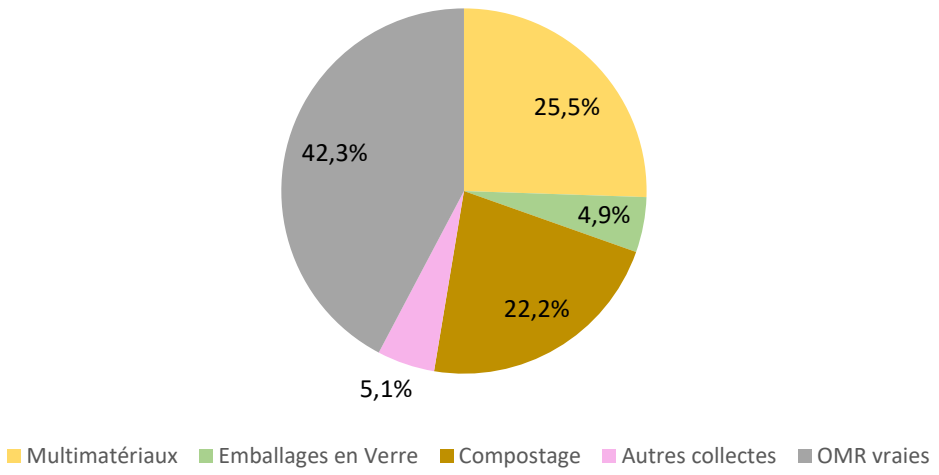

Graphique 4: Composition des OMR du SIVALOR de la campagne d'Automne 2025 en fonction des flux de collecte.

[5] Voir le détail des catégories et sous-catégories en annexe 1.

L'ensemble des déchets provenant du gisement d'OMr pouvant faire l'objet d'un tri dans le cadre d'une collecte actuelle en conteneur (multimatériaux ou verre) représente 30,4%.

	Automne 2020	Printemps 2021	Automne 2021	Automne 2022	Automne 2023	Automne 2024	Automne 2025
Multimatériaux	34,6%	30,7%	35,8%	24,5%	26,8%	25,4%	25,5%
Emballages en Verre	5,8%	8,2%	7,1%	4,6%	4,1%	2,2%	4,9%
Compost	19,3%	19,8%	16,6%	29,8%	27,4%	24,7%	22,2%
Autres collectes séparées	5,4%	5,6%	6,8%	4,2%	4,6%	5,2%	5,1%
Total « détournables »	65,1%	64,3%	66,3%	63,0%	62,9%	57,6%	57,7%
OM résiduelles « vraies »	**34,9%**	**35,7%**	**33,7%**	**37,0%**	**37,1%**	**42,4%**	**42,3%**

Tableau 4 : Évolution de la composition des OMR du SIVALOR en fonction des consignes de tri (6 dernières campagnes)

Au global (c'est-à-dire en se basant sur la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies »), la part de déchets « détournables » de cette dernière campagne est en augmentation par rapport à 2024, mais reste inférieure aux années précédentes.
Aujourd'hui, 57,7% du contenu de la poubelle des OMR pourrait être détourné vers d'autres modes de traitement.

Par comparaison, voici la composition des OM répartie en fonction des consignes de tri, résultat moyen sur toutes les campagnes entre 2013 et 2024 (moyenne arithmétique des résultats de chaque campagne) :

Consignes	Résultats Automne 2025	Moyenne 2013-2024
Multimatériaux	25,5%	28,4%
Emballages en Verre	4,9%	5,0%
Composteur	22,2%	24,4%
Autres collectes	5,1%	4,2%
OM résiduelles « vraies »	42,3%	38,1%

Tableau 5: Composition moyenne des OMR du SIVALOR en fonction des consignes de tri depuis 2013

La part de multimatériaux et de verre présente dans les OMR du SIVALOR lors de cette campagne sont en-dessous des résultats moyens constatés sur l'ensemble des campagnes précédentes.

3.1.3.1 Potentiel de tri sélectif vers le flux multimatériaux

Durant cette campagne, les déchets présents dans les OMR et qui pourraient faire l'objet d'un geste de tri en direction du flux multimatériaux de la collecte sélective représentent 25,5 % des OMR (stable par rapport à la campagne d'Automne 2024), soit 25 073 t/an, équivalent à **54,4 kg/an/hab** (Automne 2024 : 54,2 kg/an/hab [6]).

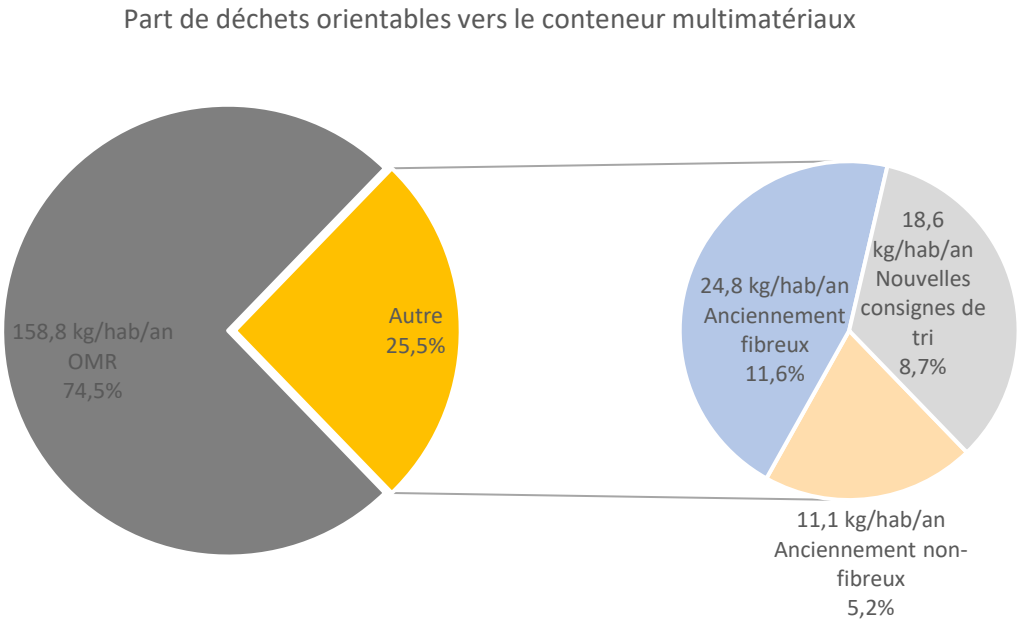

Graphique 5: La proportion de déchets orientables vers les multimatériaux

Le tableau à la page suivante précise les évolutions de ces flux par campagne.

[6] Sur la base des tonnages collectés pour 2022 et la population de 2022

		% dans les OMR A2019	% dans les OMR A2020	% dans les OMR P2021	% dans les OMR A2021	% dans les OMR A2022	% dans les OMR A2023	% dans les OMR A2024	% dans les OMR A2025	kg/hab. /an
	Bouteilles et flacons en PET	2,0%	3,0%	2,4%	2,3%	1,7%	**1,8%**	**1,9%**	**2,1%**	**4,5**
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,2%	2,0%	1,7%	1,2%	0,7%	**0,7%**	**0,9%**	**1,0%**	**2,0**
	Emballages métaux ferreux	2,0%	2,1%	1,6%	1,9%	1,0%	**1,4%**	**1,5%**	**1,2%**	**2,6**
	Emballages aluminium	0,5%	0,8%	0,6%	0,8%	0,8%	**0,8%**	**0,9%**	**0,9%**	**2,0**
	Journaux, magazines et revues	1,5%	1,9%	0,9%	3,3%	1,0%	**1,5%**	**0,7%**	**1,4%**	**2,9**
	Imprimés publicitaires	2,9%	2,6%	1,9%	3,3%	1,1%	**0,6%**	**0,9%**	**0,7%**	**1,5**
	Papiers bureautiques	1,3%	1,9%	1,5%	1,5%	1,1%	**2,6%**	**1,3%**	**1,1%**	**2,2**
	Emballages cartons plats	2,6%	3,9%	4,1%	3,9%	2,9%	**3,8%**	**3,2%**	**3,8%**	**8,2**
	Emballages cartons ondulés	2,4%	2,8%	2,3%	3,3%	1,5%	**2,1%**	**1,7%**	**2,1%**	**4,5**
	Composites ELA (Tetrapack)	0,7%	1,5%	1,0%	1,1%	0,6%	**0,8%**	**0,6%**	**0,6%**	**1,2**
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	**0,6%**	**0,1%**	**0,0%**	**0,0**
	Emballages papier	1,5%	1,2%	1,1%	1,7%	1,6%	**1,7%**	**2,0%**	**2,0%**	**4,2**
Nouvelles consignes de tri	Autres emballages composites	1,5%	2,4%	2,3%	2,3%	2,5%	**2,1%**	**2,0%**	**0,9%**	**1,9**
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	3,4%	4,0%	5,2%	4,8%	4,2%	**3,0%**	**3,4%**	**4,5%**	**9,7**
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,6%	4,2%	3,9%	4,0%	3,6%	2,6%	**2,9%**	**3,1%**	**6,6**
	Calage en polystyrène grands formats	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	**0,1%**	**0,0%**	**0,0**
	Emballages combustibles	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	0,0%	0,3%	**0,9%**	**0,2%**	**0,3**
	Emballages incombustibles	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,4%	**0,4%**	**0,0%**	**0,1**
	Total Multimatériaux	27,2%	34,6%	30,7%	35,8%	24,5%	26,8%	**25,4%**	**25,5%**	**54,4**

Tableau 6: Potentiel d'OMR orientables vers le Conteneur multimatériaux

Sur ce flux, la collecte des multimatériaux a permis de séparer 51,5 kg/hab./an. Sur cette donnée, 51% du gisement est collecté.

Les quantités valorisées, en revanche, sont de 41,42 kg/habitant, Par conséquent, sur la base du résultat des quantités valorisées, il **reste dans les OMR 43% du gisement total des multimatériaux**.

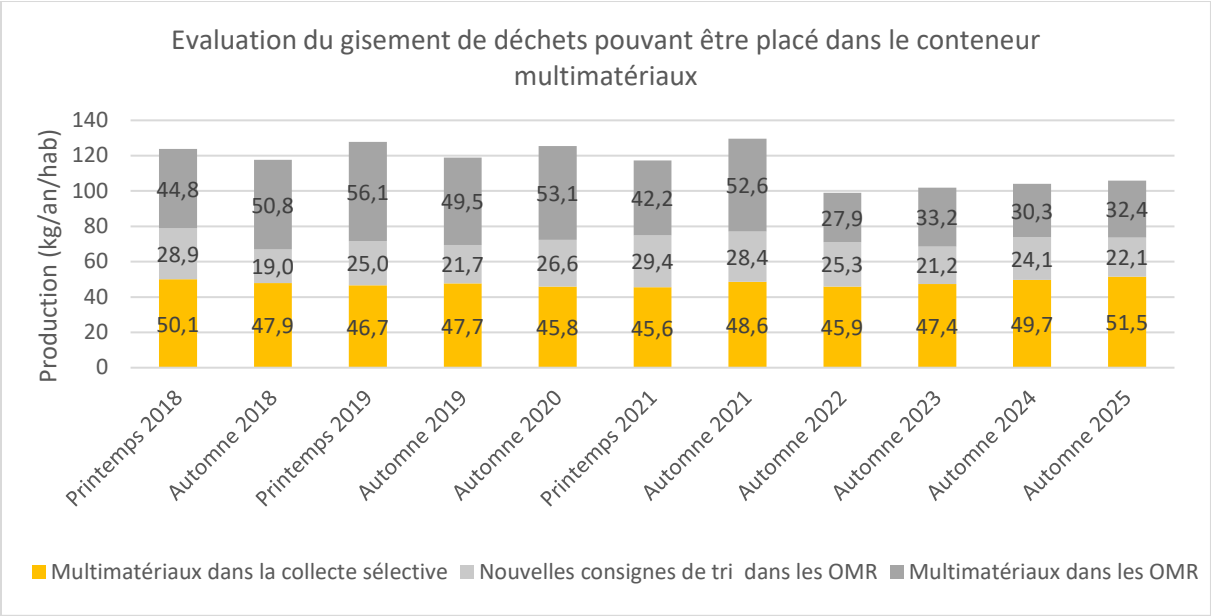

Graphique 6: Evolution du taux de déchets pouvant être placés dans les multimatériaux

En considérant les résultats sur les 18 derniers échantillons, le gisement total de multimatériaux (dans les OMR et collectés séparément) est de 106 kg/hab/an. La production de déchets multimatériaux augmente depuis 2022, mais le taux de captage augmente également.

CAMPAGNE	P 2019	A 2019	A 2020	P2021	A2021	A2022	A2023	A2024	A2025	A2025 (kg/hab/an)	18 éch.	18 éch. (kg/hab/an)
Annemasse Agglo.	31,8%	28,4%	33,8%	30,5%	37,8%	19,5%	**20,0%**	25,6%	27,2%	**74,0**	**23,2%**	63,2
CC Arve et Salève	27,2%	24,1%	36,1%	24,8%	32,9%	25,0%	26,0%	**33,1%**	25,9%	58,5	28,0%	63,2
CC Vallée verte	22,6%	23,7%	30,7%	25,4%	34,0%	21,7%	**29,9%**	28,1%	**21,5%**	**35,1**	26,4%	43,0
CC Genevois	18,4%	33,4%	28,7%	35,6%	35,1%	21,0%	28,1%	24,5%	25,0%	61,8	24,7%	61,0
Terre Valserhône l'Interco	30,2%	26,2%	30,3%	35,7%	26,4%	22,8%	28,7%	22,9%	24,8%	49,2	27,4%	54,5
CC Pays de Gex	28,9%	27,9%	37,6%	29,5%	37,1%	**18,4%**	23,0%	24,0%	26,3%	43,6	22,9%	**37,9**
CC Pays Rochois	33,6%	24,9%	30,6%	31,7%	34,9%	33,5%	28,0%	26,3%	27,4%	57,3	**30,3%**	63,2
CC Rumilly Terre de Savoie	34,1%	24,3%	46,7%	29,6%	43,1%	20,4%	27,2%	25,5%	**30,2%**	68,1	29,3%	**66,3**
CC Usses et Rhône	33,3%	31,1%	35,9%	30,8%	38,4%	28,7%	28,5%	23,6%	24,6%	44,6	29,1%	52,7
CC du Haut Bugey	34,2%	28,3%	35,7%	33,3%	37,8%	**33,6%**	28,6%	**20,1%**	22,4%	42,6	26,2%	49,8

Tableau 7: Résultats des collectivités en fonction du potentiel d'OMr orientables vers le conteneur multimatériaux sur les dernières campagnes

Le tableau ci-avant reprend les résultats par collectivité et par campagne pour le taux de déchets pouvant être orientés vers les multimatériaux, depuis Printemps 2019 ; afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous présentons aussi la moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités. C'est sur le territoire de la Vallée Verte qu'il a été retrouvé la part la plus faible de déchets qui pourrait faire l'objet d'un tri en direction du flux multimatériaux sur cette campagne (21,5%, soit 35,1 kg/hab/an).

Annemasse Agglomération montre le ratio le plus important pour cette campagne (74 kg/hab/an, soit 27,2%) – les autres collectivités présentent des parts comprises entre 22 et 30%.

Sur la moyenne des 18 derniers échantillons, c'est la CC Rumilly Terre de Savoie qui possède le ratio de multimatériaux le plus élevé avec 66,3 kg/hab/an. Le Pays de Gex présente le ratio le plus faible avec 37,9 kg/hab/an.

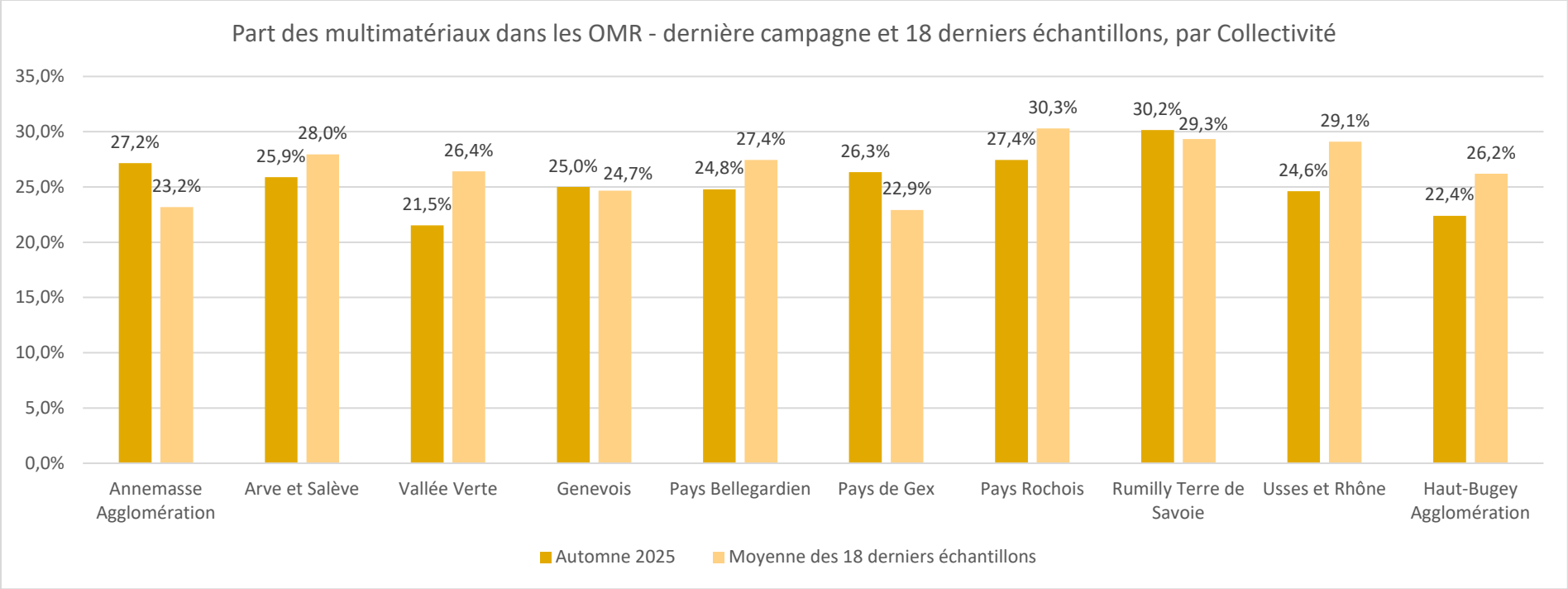

[7]

Graphique 7 : Part des multimatériaux dans les OMR, par Collectivité (résultats campagne et 18 derniers échantillons).

[7] Pays Bellegardien est devenu Terre Valserhône l'Interco en 2024.

3.1.3.2 Potentiel de tri vers la collecte du verre

	% dans les OMR P2019	% dans les OMR A2019	% dans les OMR A2020	% dans les OMR P2021	% dans les OMR A2021	% dans les OMR A2022	% dans les OMR A2023	% dans les OMR A2024	% dans les OMR A2025	kg/hab/an
Autres déchets	94,0%	94,5%	94,7%	91,8%	92,9%	95,4%	95,9%	97,8%	95,1%	202,8
Verre	6,0%	5,5%	5,3%	8,2%	7,1%	4,6%	**4,1%**	**2,2%**	**4,9%**	**10,4**

Tableau 8: Potentiel d'OMR orientables vers la collecte du verre

La part d'emballages en verre dans les OMR amorçait depuis 2019 une légère diminution, puis le SIVALOR au printemps 2021 a connu la plus grande part de verre dans ses OMR depuis 2013. Le taux était à nouveau en diminution depuis 2021, jusqu'à atteindre un minima de 2,2% en 2024.

Pour cette campagne 2025, le taux repars à la hausse avec 4,9%.

Cette quantité de verre recyclable dans les OMR de 4,9%, représente l'équivalent de 10,4 kg/hab/an qui pourrait être mieux triés.

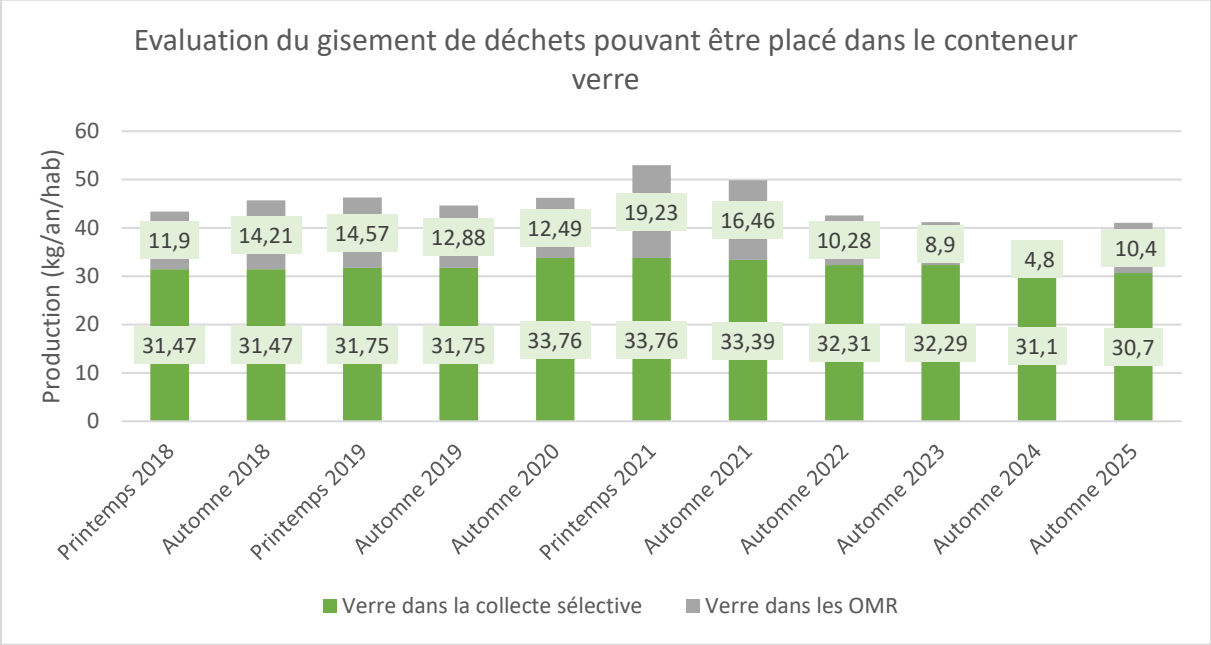

Graphique 10 : Évaluation du taux de déchets pouvant être placés dans le Conteneur verre

Avec 30,7 kg/hab. collectés en 2025, la majorité du verre d'emballage est correctement orientée vers la collecte sélective. Toutefois, en considérant les résultats sur les 18 derniers échantillons (5,8%), il resterait un potentiel d'amélioration correspondant à un tiers (29% et 12,5 kg/hab/an) de la quantité globale des emballages en verre pour atteindre un total de 43,2 kg/hab./an.

	P2019	A2019	A2020	P2021	A2021	A2022	A2023	A 2024	A2025	A2025 (kg/hab/an)	18 ech	18 ech (kg/hab/an)
Annemasse Agglo.	12,0%	7,4%	4,4%	11,0%	7,0%	5,4%	**10,8%**	5,6%	**10,2%**	**27,9**	**7,9%**	**21,5**
CC Arve et Salève	6,3%	3,2%	6,5%	8,9%	6,4%	**6,8%**	3,3%	0,6%	5,2%	11,7	5,2%	11,8
CC Vallée verte	4,7%	6,4%	**13,3%**	**2,7%**	**3,6%**	4,9%	**0,4%**	0,4%	4,1%	6,7	4,5%	7,3
CC Genevois	4,5%	9,9%	3,3%	**12,8%**	7,9%	6,1%	6,9%	**5,7%**	9,4%	23,2	7,0%	17,4
Terre Valserhône l'Interco	4,6%	2,9%	3,3%	6,9%	3,9%	3,7%	4,7%	0,5%	3,6%	7,1	4,0%	7,9
CC Pays de Gex	4,3%	4,7%	5,6%	5,8%	7,9%	3,5%	4,3%	1,9%	3,8%	6,2	3,4%	5,6
CC Pays Rochois	5,0%	4,0%	7,2%	10,9%	**13,1%**	**2,7%**	2,6%	**0,4%**	5,4%	11,3	5,8%	12,2
CC Rumilly Terre de Savoie	4,8%	4,9%	5,0%	7,2%	7,5%	4,5%	2,8%	3,7%	4,2%	9,5	5,0%	11,3
CC Usses et Rhône	7,0%	5,5%	6,0%	11,8%	7,3%	4,0%	4,3%	1,0%	**1,3%**	**2,3**	4,9%	9,0
CC du Haut Bugey	4,6%	4,8%	**3,0%**	3,6%	6,1%	4,1%	1,4%	2,4%	1,6%	3,1	**2,4%**	**4,5**

Tableau 9: Résultats des collectivités en fonction du potentiel de tri du Verre

Afin d'atténuer la variabilité des résultats, liée à un nombre restreint d'échantillons par collectivité, nous présentons le classement des collectivités en fonction du potentiel d'amélioration du tri du verre pour les dernières campagnes, ainsi que pour une moyenne de 18 échantillons minimum par collectivité.

Sur la moyenne des 18 derniers échantillons, c'est sur le territoire de la CC du Haut Bugey que la part d'emballages en verre retrouvée dans les OMR est la plus faible (2,4%). En revanche la proportion la plus forte se retrouve sur le territoire d'Annemasse Agglomération (7,9%). On obtient le même résultat en poids, on retrouve 21,5 kg/hab/an de verre dans les OMR d'Annemasse Agglomération, contre 4,5 kg/hab/an dans les OMR de la CC du Haut Bugey.

On note également que les taux de l'année 2025 sont supérieurs à ceux de 2024, hormis pour la CC du Haut Bugey.

On note aussi que les ratios de Annemasse Agglomération, CC Genevois et CC Pays de Gex, sont supérieurs à ceux de la moyenne des 18 derniers échantillons, montrant une augmentation des quantités d'emballages en verre sur l'année 2025.

Pour la dernière campagne, par collectivité, et pour une moyenne de 18 échantillons :

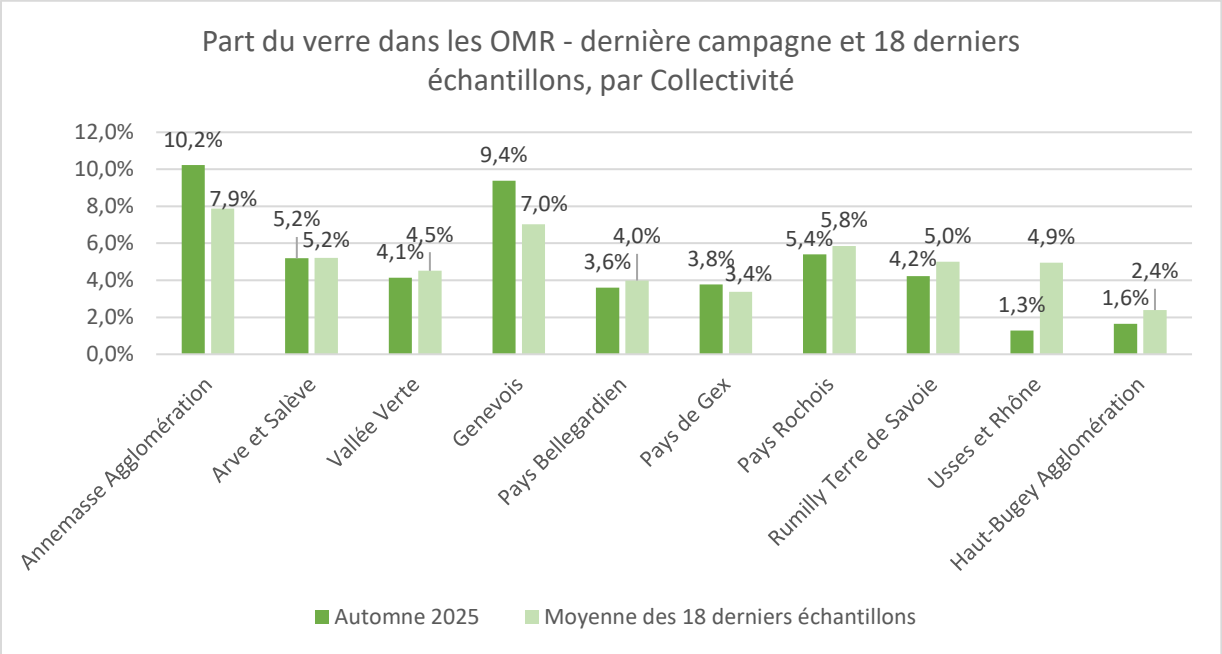

[8]

Graphique 8 : Évaluation des déchets destinés au « Conteneur verre » par collectivité

On constate une forte augmentation pour Annemasse Agglomération et la CC Genevois. A l'inverse on observe une belle diminution pour la CC Usses et Rhône.

Au global, le taux d'emballage en verre est supérieur de 1% en 2025 par rapport à la moyenne des 18 derniers échantillons.

[8] Pays Bellegardien est devenu Terre Valserhône l'Interco en 2024.

3.1.3.3 Proportion de déchets orientables vers un composteur

Autre catégorie de tri dont le guide du tri du SIVALOR fait la promotion auprès de ses adhérents : les déchets compostables.

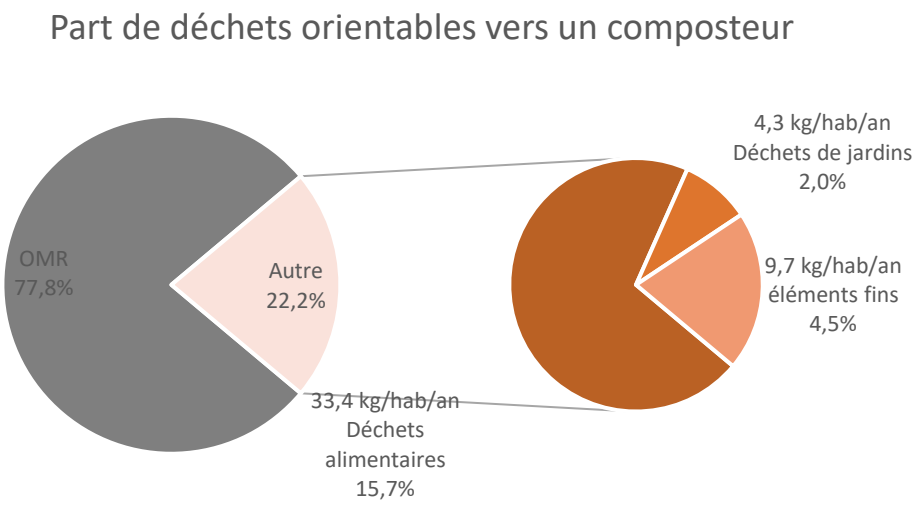

Graphique 9: Les déchets orientables vers un composteur

Ceux-ci représentent 22,2 % des OMR lors de cette campagne soit **47,4 kg/hab/an** (contre 48 kg/hab/an en Automne 2024) et se divisent en 3 sous-catégories : les déchets alimentaires, les déchets de jardins et les éléments fins. Les éléments fins sont intégrés aux déchets compostables du fait des résultats du tri effectué sur la fraction granulométrique 8 à 20 mm. Ces résultats montrent que cette granulométrie est majoritairement constituée de déchets putrescibles. Jusqu'en 2023 la fraction granulométrique 8 à 20 mm était composée de plus de 90% de déchets putrescibles et était entièrement intégrée dans les déchets compostables. Sur cette campagne, les éléments putrescibles des éléments fins représentent 76% et ont été inclus en tenant compte de cette proportion dans la fraction compostable.

	% dans les OMR P2019	% dans les OMR A2019	% dans les OMR A2020	% dans les OMR A2020	% dans les OMR P2021	% dans les OMR A2021	% dans les OMR A2022	% dans les OMR A2023	% dans les OMR A2024	% dans les OMR A2025	kg/hab/an
Autres déchets	79,9%	76,5%	Pas de résultats (confinement strict pandé-mie COVID 19)	80,6%	80,2%	83,4%	70,2%	72,6%	77,5%	77,8%	165,9
Déchets alimen-taires	12,6%	13,92%		11,75%	10,8%	8,8%	15,5%	15,7%	13,9%	15,7%	33,4
Déchets de jardins	2,6%	3,03%		3,18%	4,2%	3,7%	6,0%	4,9%	4,0%	2,0%	4,3
Eléments fins < 20 mm	4,9%	6,56%		4,47%	4,8%	4,1%	8,3%	6,7%	4,6%	4,5%	9,7
Total	**20,1%**	**23,5%**		**19,4%**	**19,8%**	**16,6%**	**29,8%**	**27,4%**	**22,5%**	**22,2%**	**47,4**

Tableau 10: Potentiel d'OMR orientables vers le composteur

Lors de cette campagne, la proportion de déchets compostables est considérée comme stable, avec une différence très faiblement inférieure à la campagne précédente (-0,3%), de même pour la masse (-0,6 kg/hab/an).

À la suite d'une modification en 2013 de la norme AFNOR de tri des déchets, sont désormais distingués les déchets alimentaires et les produits alimentaires non consommés, comptabilisés dans les ordures ménagères résiduelles, qu'il s'agisse de produits alimentaires emballés, des fruits et légumes entiers et/ou de pain. Par conséquent, si on ajoute aux déchets alimentaires les produits alimentaires non consommés et non déballés (11,1%), on obtient une quantité totale de déchets compostables de 33,3% (soit 71 kg/hab/an).

Les restes alimentaires constituent l'essentiel des déchets compostables (71%), et sont soumis à une forte variabilité d'un échantillon à l'autre et d'une saison à l'autre (pouvant varier du simple au double).

	% OMR P2018	% OMR A 2018	% OMR P 2019	% OMR A 2019	% OMR A 2020	% OMR P 2021	% OMR A2021	% OMR A2022	% OMR A2023	% OMR A2024	% OMR A2025	A2025 (kg/hab/an)	% OMR 18 ech	18 ech (kg/hab/an)
Annemasse Agglo.	30,3%	25,3%	21,3%	24,0%	21,0%	19,3%	**21,3%**	31,5%	28,5%	**19,7%**	26,2%	**71,3**	26,1%	**71,3**
CC Arve et Salève	36,4%	19,8%	6,0%	19,9%	18,4%	**30,4%**	15,3%	21,9%	30,1%	27,0%	17,1%	38,6	23,6%	53,4
CC Vallée verte	25,6%	21,8%	16,0%	27,2%	**14,7%**	17,7%	14,6%	34,7%	22,3%	22,4%	20,3%	**33,1**	21,1%	**34,4**
CC Genevois	26,1%	24,3%	41,1%	13,6%	18,3%	13,8%	**14,3%**	27,1%	30,5%	25,0%	22,3%	55,1	26,2%	64,9
Terre Valserhône l'Interco	31,3%	21,4%	16,5%	33,0%	**29,2%**	16,1%	19,7%	37,9%	**20,5%**	20,5%	28,0%	55,7	24,5%	48,7
CC Pays de Gex	30,9%	19,6%	18,2%	22,0%	22,8%	29,4%	15,2%	32,5%	27,3%	27,8%	**31,0%**	51,3	**29,7%**	49,1
CC Pays Rochois	13,0%	21,8%	11,3%	26,0%	16,3%	15,9%	10,0%	32,1%	26,5%	**34,5%**	21,3%	44,6	23,4%	48,9
CC Rumilly Terre de Savoie	14,9%	25,8%	21,9%	23,5%	13,6%	21,8%	19,5%	**39,1%**	**35,7%**	20,7%	**15,4%**	34,8	25,4%	57,3
CC Usses et Rhône	17,0%	16,3%	13,7%	18,1%	19,2%	**9,6%**	18,6%	20,6%	21,4%	25,6%	23,8%	43,1	**19,9%**	36,1
CC du Haut Bugey	33,6%	31,2%	24,7%	29,2%	19,4%	24,0%	17,5%	**20,0%**	30,9%	24,2%	30,9%	58,7	26,5%	50,4

Tableau 11: Résultats des collectivités en fonction du taux de déchets compostables

Le taux de déchets compostables a augmenté pour la Annemasse Agglomération (+6%), Terre Valserhône l'Interco (+7,5%), la CC du Haut Bugey (+7%). On remarque une forte diminution pour la CC Arve et Salève (-10%), la CC Pays Rochois (-13%) et la CC Rumilly TDS (-5%).

La CC Vallée Verte est le territoire présentant le ratio le plus faible pour cette campagne (33 kg/hab/an) et sur les 18 derniers échantillons (34,4 kg/hab/an).

A l'inverse, sur cette campagne et sur les 18 derniers échantillons, c'est Annemasse Agglomération qui présente le ratio le plus élevé (71,3 kg/hab/an).

La moyenne de ce taux sur les 18 derniers échantillons de chaque collectivité permet de pondérer la variabilité des résultats sur cette dernière campagne.

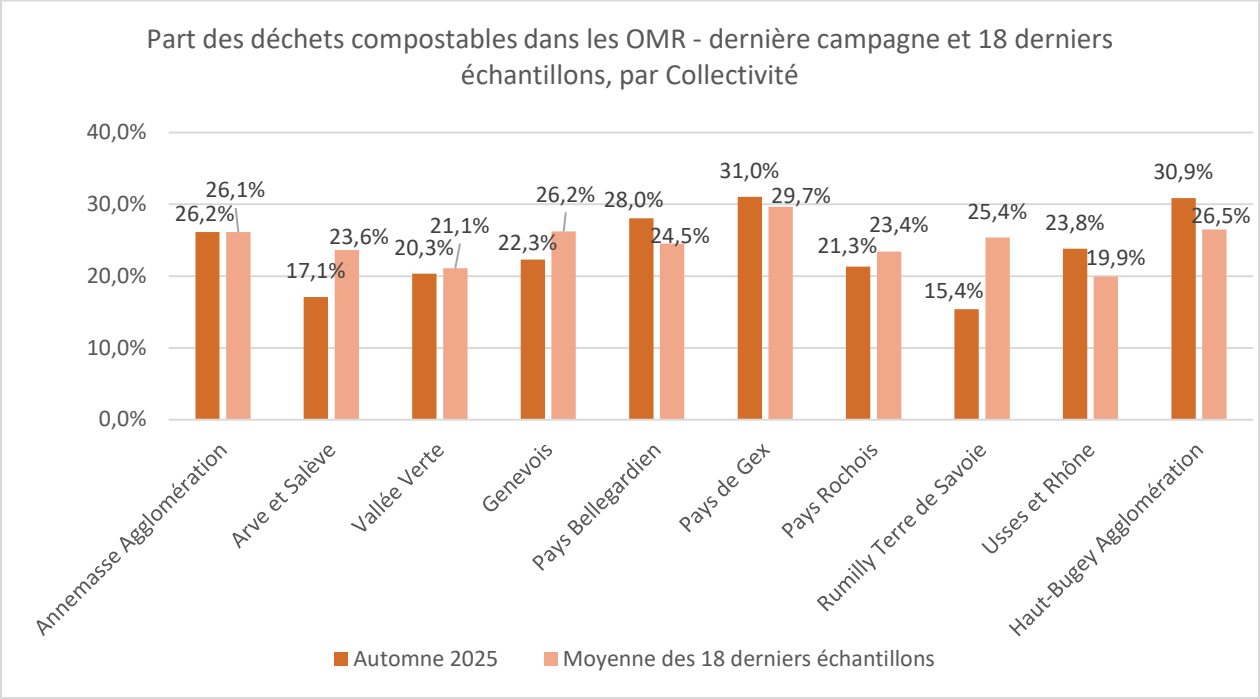

Graphique 10: Évaluation du taux de déchets compostables par collectivité[9]

La moitié des collectivités présente un taux de déchets compostables dans les OMR inférieure sur cette campagne par rapport à la moyenne des 18 derniers échantillons, tandis que l'autre moitié présente un taux supérieur.

[9] Pays Bellegardien est devenu Terre Valserhône l'Interco en 2024.

3.1.3.4 Les autres collectes

D'autres déchets font l'objet de sous-catégories lors du tri, et peuvent être orientés vers des collectes existantes bien que ne relevant pas de la compétence du SIVALOR. Les déchets concernés et modalités de collecte sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Déchets	Possibilité de collecte
Piles et accumulateurs	Collectées en magasin, dans des bornes de lieux publics, dans les déchèteries
Ampoules basse consommation	Collectées en magasin distributeur, dans les déchèteries
Textiles	Collectées en bornes d'apport volontaire, et récupération par des associations et/ou des réseaux spécialisés
Déchets médicaux	Reprise en pharmacie
Petits appareils ménagers, câbles électriques	Reprise en magasin distributeur (lors de l'achat d'un équipement équivalent) ou en déchèterie
Déchets ménagers spéciaux	Reprise en magasin distributeur ou en déchèterie

Tableau 12: Autres déchets avec collecte spécifique

Le taux de ces déchets dans les OMR est globalement stable sur ces dernières campagnes même si les valeurs de cette dernière campagne sont dans la moyenne haute, et est constitué d'un mélange de déchets réutilisables et/ou recyclables comme les textiles ou les petits appareils électroménagers, avec une faible part de déchets potentiellement dangereux pour l'environnement et qui doivent faire l'objet d'un traitement spécifique comme dans le cas de cette campagne, les piles. Ces déchets représentent **10,9 kg/hab/an**, dont 8,1 kg/hab/an de textile.

	% OMR A 2019	% OMR A2020	% OMR P2021	% OMR A2021	% OMR A2022	% OMR A2023	% OMR A2024	% OMR A2025	kg/hab/an
Petits Appareils Electroménagers (PAM) + Câbles électriques	1,46 %	1,25 %	1,1%	1,1%	0,7%	0,4%	1,4%	0,5%	1,0
Textiles	2,61%	3,57%	4,0%	5,4%	3,1%	4,1%	3,4%	3,8%	8,1
Produits chimiques	0,00%	0,02%	0,1%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,5%	1,0
Tubes fluorescents et ampoules basse consommation	0,00%	0,03%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1
Piles et accumulateurs	0,07%	0,23%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1
Autres déchets ménagers spéciaux	0,15%	0,29%	0,3%	0,2%	0,1%	0,0%	0,3%	0,2%	0,5
Total	**4,29 %**	**5,39%**	**5,6%**	**6,8%**	**4,2%**	**4,6%**	**5,2%**	**5,1%**	**10,9**

Tableau 13: Potentiel d'OMR orientables vers d'autres collectes spécifiques

Remarque : *La sous-catégorie [PAM + câbles électriques] est décomposée en [PAM] et [Câbles électriques] – la proportion de PAM dans cette catégorie oscille entre 65 et 85%, celle des câbles électriques entre 15 et 35%.*

	P2019	A2019	P2020	A2020	P2021	A2021	A2022	A2023	A2024	A2025	A2025 (kg/hab/an)	Moyenne 18 éch.	18 ech (kg/hab/an)
Annemasse Agglo.	4,4%	3,0%	Pas de résultat	4,6%	7,9%	5,5%	3,3%	3,3%	5,9%	**8,6%**	**23,5**	5,3%	14,4
CC Arve et Salève	4,6%	3,2%		5,7%	3,6%	6,0%	3,5%	4,8%	2,8%	8,5%	19,3	4,9%	11,0
CC Vallée verte	2,3%	2,6%		9,2%	3,3%	7,8%	2,2%	3,3%	5,0%	**2,2%**	**3,5**	3,7%	**6,0**
CC Genevois	1,2%	3,6%		9,2%	3,4%	7,7%	**1,9%**	**2,7%**	4,0%	3,6%	8,9	**3,1%**	7,5
Terre Valserhône l'Interco	3,4%	8,2%		4,7%	6,5%	7,3%	4,2%	**8,2%**	5,6%	5,1%	10,1	6,0%	12,0
CC Pays de Gex	3,6%	4,7%		3,1%	**3,2%**	**5,1%**	7,1%	3,3%	4,2%	3,2%	5,3	4,4%	7,4
CC Pays Rochois	4,1%	3,3%		2,9%	8,1%	6,9%	2,2%	4,0%	5,1%	3,7%	7,6	5,0%	10,4
CC Rumilly Terre de Savoie	3,1%	5,1%		9,2%	3,7%	5,6%	4,4%	3,5%	**2,1%**	7,5%	17,0	4,5%	10,1
CC Usses et Rhône	2,4%	5,3%		4,6%	**12,6%**	6,3%	**7,6%**	6,2%	**11,4%**	5,5%	9,9	**8,3%**	**14,9**
CC du Haut Bugey	2,8%	4,2%		5,4%	3,9%	**10,0%**	5,4%	6,5%	5,9%	3,2%	6,1	5,3%	10,0

Tableau 14: Résultats des Collectivités pour les autres collectes spécifiques

Sur ce flux, l'impact des sous-catégories des textiles et des petits appareils électroménagers est important, d'autant plus pour les collectivités sur lesquelles il n'est effectué que deux prélèvements par campagne.

Comme pour les déchets compostables, ce gisement dans les OMR est soumis à une forte variabilité d'un échantillon à l'autre et/ou d'une saison à l'autre.

On observe tout de même que c'est la CC Vallée Verte qui présente le ratio le plus faible (3,5 kg/hab/an en 2025 et 6 kg/hab/an sur les 18 derniers échantillons).

Sur la campagne 2025, c'est Annemasse Agglomération qui présente le ratio le plus élevé avec 23,5 kg/hab/an, soit 8,6%, tandis que la CC Usses et Rhône a le taux le plus élevé (8,3% et 14,9 kg/hab/an) sur les 18 derniers échantillons

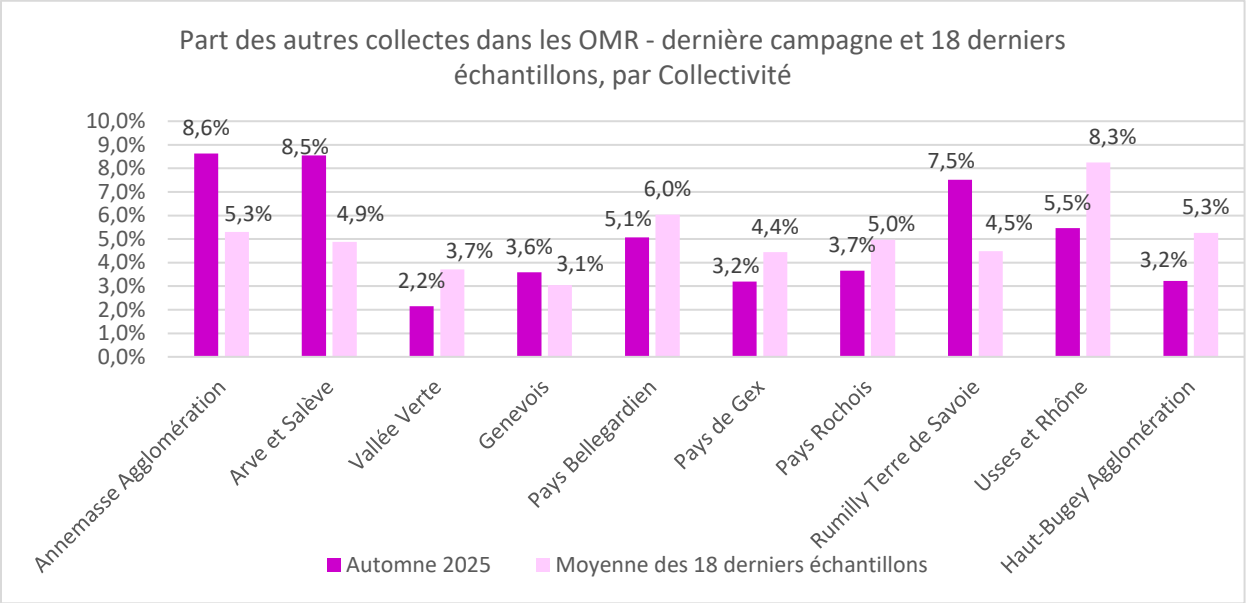

[10]

Graphique 11: Évaluation du gisement dans les OMR des autres collectes séparées par Collectivité

On constate de forte augmentation pour Annemasse Agglomération, la CC Arve et Salève et Rumilly TDS sur cette campagne, par rapport aux 18 derniers échantillons.

[10] Pays Bellegardien est devenu Terre Valserhône l'Interco en 2024.

3.1.3.5 Les Ordures ménagères résiduelles « vraies »

Dans l'hypothèse maximaliste où l'ensemble des sous-catégories faisant l'objet d'une collecte sélective était orienté correctement, **il ne resterait dans les OMR que l'équivalent de 90,2 kg/hab/an, soit 42,3% de la quantité de déchets traités par le SIVALOR en 2025 (selon les résultats de la dernière campagne)**, hors mise en place d'un programme de prévention des déchets. Les fines non compostables ont été intégrées dans ce tableau. Sans les fines, le résultat est de 40.8%, soit -1.6% inférieur aux résultats 2024.

Sous-catégories	% dans les OMR P2019	% dans les OMR A2019	% dans les OMR A 2020	% dans les OMR P 2021	% dans les OMR A 2021	% dans les OMR A 2022	% dans les OMR A 2023	% dans les OMR A2024	% dans les OMR A2025	*kg/ hab/ an*
% des OMR orientable vers les collectes séparées	57,5%	60,6%	65,1%	64,3%	66,3%	63,0%	62,9%	57,6%	59,2%	*126,2*
Produits alimentaires non consommés	12,3%	9,4%	7,8%	9,1%	8,5%	11,2%	7,8%	9,6%	11,1%	*23,6*
Autres putrescibles	0,7%	1,3%	0,8%	0,2%	0,7%	1,6%	3,5%	3,3%	2,6%	*5,6*
Autres papiers	1,5%	1,3%	1,3%	1,8%	0,9%	1,7%	0,7%	0,9%	1,3%	*2,7*
Autres cartons	0,3%	0,5%	0,6%	1,0%	0,4%	0,3%	0,4%	0,6%	0,1%	*0,2*
Textiles sanitaires fraction hygiénique	4,1%	4,7%	4,6%	3,9%	4,0%	3,6%	4,3%	2,6%	3,9%	*8,4*
Textiles sanitaires fraction papiers souillés	7,5%	7,0%	3,8%	6,0%	3,5%	5,7%	7,3%	4,4%	5,8%	*12,4*
Sac poubelle + films des professionnels	2,4%	2,8%	2,4%	3,2%	2,7%	4,2%	4,0%	4,2%	4,6%	*9,8*
Autres plastiques	2,8%	3,3%	3,2%	3,0%	2,8%	2,5%	2,0%	3,1%	3,3%	*7,0*
Combustibles	4,2%	3,6%	5,6%	4,0%	4,8%	2,4%	2,7%	5,0%	4,2%	*9,0*
Autres déchets en verre	0,2%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,9%	0,2%	2,6%	0,4%	*0,8*
Autres métaux ferreux	0,7%	0,8%	0,6%	0,7%	0,5%	0,2%	0,2%	0,9%	0,5%	*1,1*
Autres métaux	0,1%	0,3%	0,1%	0,3%	0,2%	0,4%	0,6%	0,5%	0,5%	*1,1*
Incombustibles	5,6%	4,0%	3,8%	2,2%	4,4%	2,3%	3,3%	4,8%	2,6%	*5,4*
Fines non intégrées à la part compostable									1,4 %	*3,1*
Total	42,5%	39,4%	34,9%	35,7%	33,7%	37,0%	37,1%	42,4%	42,3%	*90,2*

Tableau 15 : les déchets résiduels

Au sein de ces sous-catégories, certaines peuvent faire l'objet d'actions de prévention et/ou être visées par de futures consignes de tri :

- **Les produits alimentaires non consommés** (23,6 kg/hab/an selon les résultats de cette campagne) intègrent une partie de déchets qui pourraient faire l'objet d'un traitement par compostage (les déchets alimentaires non consommés comme des fruits et légumes) et une partie de produits alimentaires non consommés, non déballés. Ce gisement dans les OMR est l'objet d'actions de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire dans le cadre de programmes locaux de prévention. La part de cette sous-catégorie oscille entre 8 et 12% sur les 6 dernières campagnes.
- **Les textiles sanitaires** (mouchoirs en papier, papiers souillés type essuie-tout et fraction hygiénique type couches ou serviettes hygiéniques) sont répartis en deux sous-catégories qui représentent ensemble 10,4% des OMR, un résultat supérieur aux campagnes précédentes. Ces deux sous-catégories font, parfois, l'objet d'actions de prévention des déchets dans le cadre des programmes de prévention : elles représentent encore 22,1 kg par habitant et par an sur le territoire du SIVALOR.
- **Les autres putrescibles** représentent 2,6% des OMR sur cette campagne. Cette catégorie contient notamment les cadavres et des excréments d'animaux et les aliments pour animaux.
- Les autres sous-catégories restantes sont constituées d'objets divers, ne constituant pas de sous-catégories homogènes. C'est particulièrement le cas pour les combustibles qui peuvent contenir des objets aussi divers que des chaussures ou des sacs d'aspirateurs.

	P2019	A 2019	P2020	A2020	P2021	A2021	A2022	A2023	A2024	A2025	A2025 (kg/hab/an)	Moyenne 18 éch.	18 ech (kg/hab/an)
Annemasse Agglo.	30,5%	37,3%	Pas de résultats (confinement strict pandémie COVID 19)	36,3%	31,4%	28,4%	40,4%	37,4%	43,2%	**27,8%**	75,8	37,5%	102,2
CC Arve et Salève	55,8%	49,6%		33,3%	32,3%	39,4%	42,8%	35,7%	36,5%	43,3%	97,8	38,3%	86,6
CC Vallée verte	54,3%	40,0%		36,8%	**50,8%**	40,1%	36,5%	**44,0%**	44,0%	**51,8%**	84,5	**44,3%**	72,1
CC Genevois	34,8%	39,5%		40,5%	34,4%	34,9%	**43,9%**	31,7%	40,7%	39,8%	98,3	39,0%	96,5
Terre Valserhône l'Interco	45,3%	29,7%		32,5%	34,8%	**42,6%**	31,4%	38,0%	**50,5%**	38,5%	76,4	38,0%	75,4
CC Pays de Gex	45,0%	40,7%		30,9%	**32,0%**	34,7%	38,5%	42,2%	42,0%	35,7%	59,0	39,6%	65,5
CC Pays Rochois	46,0%	41,8%		43,0%	33,4%	35,1%	**29,6%**	38,9%	**33,7%**	42,2%	88,0	**35,5%**	74,1
CC Rumilly Terre de Savoie	36,1%	42,2%		25,5%	37,6%	**24,3%**	31,5%	**30,8%**	47,9%	42,7%	96,4	35,8%	80,8
CC Usses et Rhône	43,6%	40,1%		34,3%	35,2%	29,4%	39,1%	39,6%	38,4%	44,8%	81,2	37,8%	68,3
CC du Haut Bugey	33,7%	33,6%		36,4%	35,3%	28,6%	36,8%	32,6%	47,4%	41,9%	79,6	39,7%	75,5

Tableau 16: Taux en déchets résiduels par collectivité sur les dernières campagnes

Cette campagne montre une augmentation de la part de résiduels vrais dans les OMR pour 6 des collectivités, notamment Annemasse Agglomération (-15%), et Terre Valserhône l'Interco (-12%).

La CC Vallée Verte obtient le meilleur taux sur la dernière campagne (51,8%) et sur les 18 derniers échantillons (44,3%). On remarque une forte progression pour la CC Pays Rochois (+8%) et la CC Usses et Rhône (+6%).

Pour toutes collectivités, les déchets résiduels constituent moins de la moitié des déchets incinérés sur cette campagne et sur les 18 derniers échantillons.

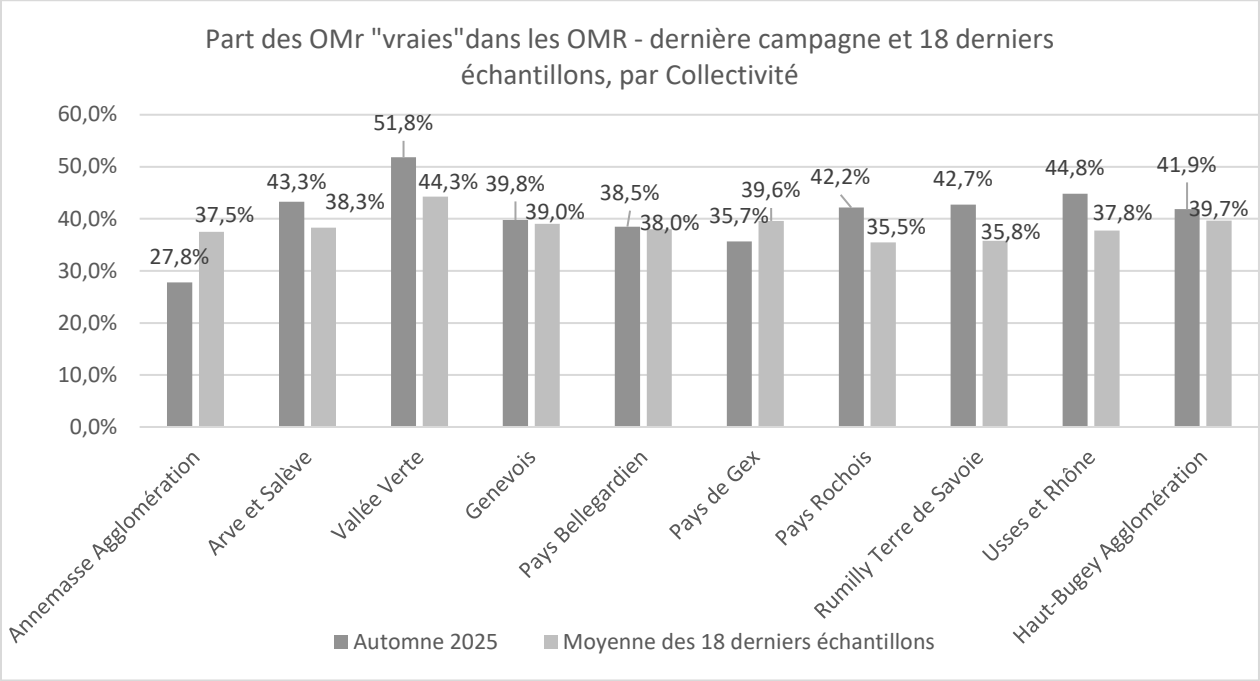

Graphique 12: Évaluation du gisement des ordures ménagères résiduelles « vraies » dans les OMR par collectivité[11]

[11] Pays Bellegardien est devenu Terre Valserhône l'Interco en 2024.

3.1.3.6 Synthèse des résultats de la campagne d'Automne 2025

Le tableau ci-dessous présente les résultats moyens des caractérisations en les regroupant par gisement potentiel de détournement vers les autres modes de collecte :

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,1%	25,5%	54,4	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,0%				
	Emballages métaux ferreux	1,2%				
	Emballages aluminium	0,9%				
	Journaux, magazines et revues	1,4%				
	Imprimés publicitaires	0,7%				
	Papiers bureautiques	1,1%				
	Emballages cartons plats	3,8%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	2,1%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,6%				
	Emballages papier	2,0%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,5%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,1%				
	Calage en polystyrene grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,9%				
	Emballages combustibles	0,2%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Emballages en Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	4,9%	4,9%	10,4	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	15,7%	22,2%	47,4	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	2,0%				
	Éléments fins (76% des fines)	4,5%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,4%	5,1%	10,9	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,1%				
	Textiles	3,8%				
	Produits chimiques	0,5%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,2%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	11,1%	42,3%	90,2	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	2,6%				
	Autres papiers	1,3%				
	Autres cartons	0,1%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,8%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,6%				
	Autres plastiques	3,3%				
	Combustibles non classés	4,2%				
	Autres déchets en verre	0,4%				
	Autres métaux ferreux	0,5%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	3,9%				
	Autres métaux	0,5%				
	Incombustibles non classés	2,6%				
	Autres fines	1,4%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	213,3		

Tableau 17: Synthèse des résultats[12]

Le tableau ci-dessus présente les résultats moyens à l'échelle du SIVALOR pour cette campagne. En l'état actuel des résultats (et en considérant uniquement les collectes sélectives des déchets recyclables multimatériaux et verre d'emballages), ce sont **30,4% des OMR produits sur le SIVALOR qui pourraient faire l'objet de valorisation matière, soit 65 kg/hab/an.**

[12] La présence explique les écarts de pourcentages totaux

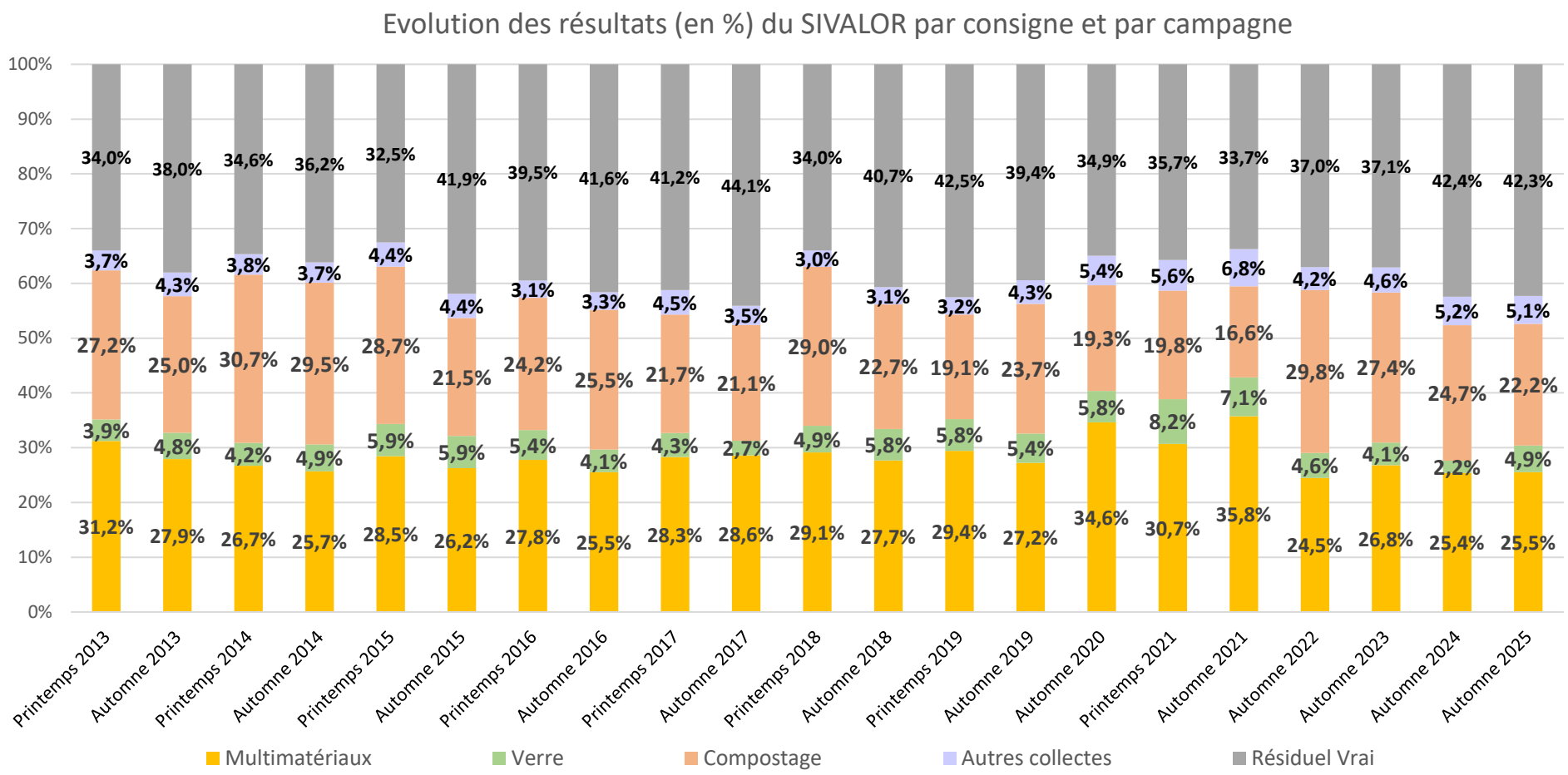

Graphique 13: Évolution de la composition des OMR du SIVALOR depuis 2013, par campagne

Cette dernière campagne montre une augmentation du verre (+2,7%). On observe également une diminution du taux de déchets compostables. Les taux de multimatériaux et d'autres collectes ainsi que les résiduels restent stables.

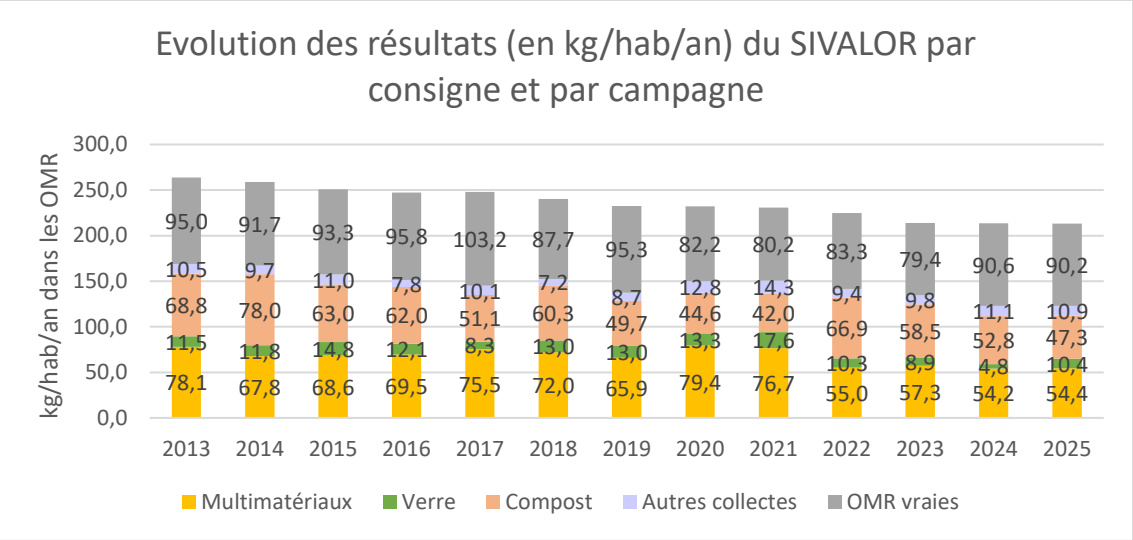

Graphique 14 : Évolution de la composition des OMR du SIVALOR depuis 2013, par campagne, en kg/hab/an

Cette fois, en s'intéressant à l'évolution de la présence des différentes filières présentes dans les OMR **en kg/hab/an**, on obtient une analyse plus complète. On observe que malgré le fait que la part des différentes filières évoluent peu dans le temps leurs quantités quant à elles diminuent. En 11 ans, la quantité de multimatériaux dans les OMR a diminué de 23,6 kg/hab/an, la quantité de déchets compostables a diminué de 21,5 kg/hab/an, et la quantité d'OMR vraies a diminué de 4,8 kg/hab/an. En revanche, sur cette dernière campagne 2025 on note une ré augmentation des quantités de verres. La quantité de déchets concernés par les autres collectes et plus variable selon les années, elle se situe entre 7 et 15 kg/hab/an.

3.1.3.7 Classement des collectivités en fonction du gisement de collectes sélectives dans les OMR

Ce classement porte sur les multimatériaux et les emballages en verre.

Le tableau ci-dessous présente le classement des Collectivités adhérentes en fonction du potentiel de tri (en kg/hab/an) de collectes sélectives. Cette approche est plus parlante que des données exprimées en pourcentage ; **en effet, pour avoir une réelle idée du potentiel de tri, il est nécessaire de corréler le taux de collecte sélective dans les OMR avec les quantités d'OMR produite par chaque collectivité.** A titre d'exemple, une collectivité dont le taux de verre serait de 7,5%, mais qui produit 150 kg/an/hab d'OMR a un potentiel de tri de verre de 11,2 kg/an/hab. Alors qu'une collectivité dont le taux de verre serait de 6% mais qui produit 250 kg/an/hab d'OMR a un gisement potentiel de verre de 15 kg, soit un **potentiel de tri supérieur à la première collectivité, quand bien même son taux de verre dans les ordures ménagères serait inférieur.**

CC	Total	Dont multimatériaux	Dont verre
Vallée Verte	**41,8**	**35,1**	6,7
Haut-Bugey Agglomération	**45,7**	42,6	3,1
Usses et Rhône	**46,9**	44,6	**2,3**
Pays de Gex	**49,8**	43,6	6,2
Terre Valserhône l'Interco	**56,4**	49,2	7,1
Pays Rochois	**68,6**	57,3	11,3
Arve et Salève	**70,2**	58,5	11,7
Rumilly Terre de Savoie	**77,6**	68,1	9,5
Genevois	**85,0**	61,8	23,2
Annemasse Agglomération	**101,9**	**74,0**	**27,9**

Tableau 18 : Potentiel de tri dans les OMR en kg/hab/an, dernière campagne

On peut constater ici des écarts conséquents entre les deux extrêmes, pour chaque flux et pour le total :

- Potentiel de tri total de collecte sélective multiplié par 2,4 ;
- Potentiel en multimatériaux multiplié par 2,1 ;
- Potentiel en verre multiplié par 12.

3.1.3.8 Évaluation du potentiel du gisement de prévention dans les OMR

Lors du Grenelle de l'environnement, les programmes locaux de prévention des déchets ont été lancés avec la possibilité pour les collectivités de contractualiser avec l'ADEME un accord-cadre de 5 ans et l'objectif de réduire la production de déchets ménagers et assimilés de 7% sur la période. À compter de janvier 2012, la mise en place de programme local de prévention est devenue une obligation.

Les déchets visés par les programmes locaux de prévention sont les ordures ménagères et assimilées : les ordures ménagères résiduelles ainsi que les collectes sélectives (multimatériaux et verre pour le SIVALOR). Les programmes locaux de prévention ont pour objet de réduire à la fois les quantités et la nocivité des déchets. Les collectivités du territoire réalisent différentes actions de prévention, mais celles-ci ne sont pas toujours formalisées dans un programme de prévention.

Lors du MODECOM de 2007, certaines sous-catégories ont été identifiées comme pouvant être ciblées dans le cadre d'actions de prévention. Le tableau ci-dessous reprend les résultats du SIVALOR pour les dernières campagnes. D'autres déchets peuvent être visés dans le cadre d'un programme local de prévention, il a été choisi, ici, de se limiter aux résultats de ceux identifiés lors du MODECOM 2007 et 2017 avec les valeurs 2024.

Par souci de visibilité, la colonne dédiée à la campagne de Printemps 2020 n'apparait pas, n'ayant pas eu lieu.

GISEMENT DE PREVENTION DANS LES OMR												
	Sous-catégories	**MODECOM 2024**	**MODECOM 2017**	**A2020**	**P2021**	**A2021**	**A2022**	**A2023**	**A2024**	**A2025**	**18 derniers** Échantillons	**kg/hab/an 18 éch**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	19,5%	14,97%	14,2%	10,8%	8,8%	15,5%	15,7%	13,9%	15,7%	15,1%	32,3
	Déchets de jardin	3,2%	4,74%	2,9%	4,2%	3,7%	6,0%	4,9%	4,0%	2,0%	4,1%	8,6
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,7%	11,46%	9,3%	9,1%	8,5%	11,2%	7,8%	9,6%	11,1%	9,8%	21,0
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	/	2,59%	3,2%	1,9%	3,3%	1,1%	0,6%	0,9%	0,7%	1,0%	2,0
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	/	2,06%	1,7%	1,5%	1,5%	1,1%	2,6%	1,3%	1,1%	1,3%	2,7
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	1,3%	0,62%	0,3%	0,5%	0,4%	2,4%	0,0%	0,3%	0,2%	0,2%	2,7
Total	**35,5%**	**32,7%**	**28,3%**	**28,0%**	**26,3%**	**37,3%**	**31,6%**	**30,1%**	**31,1%**	**30,7%**	**31,5%**	**69,4**

Tableau 19: Potentiel de prévention

Le potentiel d'évitement sur le territoire du SIVALOR est supérieur sur cette campagne par rapport aux trois campagnes précédentes, et également supérieur à ceux des MODECOM 2017 et 2024 Ce gisement potentiel de prévention représente plus de 69 kg/hab./an.

Ce gisement potentiel d'évitement est limité à 5 actions emblématiques nationales, mais les collectivités ayant initié des programmes de prévention vont généralement au-delà et ciblent des déchets complémentaires comme :

- Les textiles : sensibilisation à la réparation, dons à des associations…,
- Les textiles sanitaires, fraction papiers hygiéniques : sensibilisation pour privilégier le réutilisable plutôt que le textile à usage unique (mouchoir en tissu plutôt que mouchoir en papier…),

Les textiles sanitaires, fraction hygiénique : la sensibilisation à l'utilisation de couche lavable et de culottes menstruelles.

4 SITUATION DU SIVALOR PAR RAPPORT A LA REGLEMENTATION

Plusieurs textes parus ces dernières années imposent certains objectifs de réduction, recyclage, valorisation des déchets.

L'essentiel des textes *(Feuille de route pour l'Economie circulaire (2018), Directive 2018/851 du Paquet économie circulaire européen, Loi sur la Transition Energétique, la Croissance Verte (LETCV, n°2015-992, Loi anti-gaspillage, économie circulaire (AGEC, n°2020-105))* présentent ces objectifs pour l'ensemble des déchets ménagers collectés, incluant donc ceux du présent rapport, les filières spécifiques (textiles par exemple) et les déchets collectés en déchèterie.

La directive 2018/852 (l'une des 4 directives du Paquet Economie circulaire européen), **relative aux emballages uniquement,** fixe les objectifs suivants à l'article 5 :

- *« Au plus tard le 31 décembre 2025, au minimum 65 % en poids de tous les déchets d'emballages seront recyclés »*
- *« Au plus tard le 31 décembre 2025, les objectifs minimaux de recyclage suivants seront atteints pour les matières spécifiques suivantes contenues dans les déchets d'emballages :*

  i) 50 % en poids pour le plastique ;

  ii) 25 % en poids pour le bois ;

  iii) 70 % en poids pour les métaux ferreux ;

  iv) 50 % en poids pour l'aluminium ;

  v) 70 % en poids pour le verre ; »

  vi) 75 % en poids pour le papier et le carton

La Loi AGEC fixe les objectifs suivants entre 2021 et 2025 :

- Réduction de 20% des emballages plastiques à usage unique d'ici fin 2025, dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation ;
- Réduction de 100% des emballages en plastique à usage unique « inutiles », tels que les blisters plastiques autour des piles et des ampoules, d'ici fin 2025 ;
- 100% de recyclage des emballages en plastique à usage unique d'ici le 1er janvier 2025 et pour y parvenir un objectif que les emballages en plastique à usage unique mis sur le marché soient recyclables, ne perturbent pas les chaînes de tri ou de recyclage, ne comportent pas de substances ou éléments susceptibles de limiter l'utilisation du matériau recyclé.

En se basant sur les tonnages 2025 et les résultats moyens des derniers 18 échantillons, on obtient :

Flux	Collecté séparément (en tonne)	Résiduel (dans les OMR, en tonne)	Taux de recyclage (refus décompté)	Objectif atteint ?
Tous les emballages	23 743	24 799	49%	65% - **NON ATTEINT**
Verre	14 128	5749	71%	70 % - **ATTEINT**
Multimatériaux	Plastique : 3331 Aluminium : 327 Ferreux : 709 Papier/carton : 11929	Plastique : 9972 Aluminium : 794 Ferreux : 1 270 Papier/carton : 9964	42,5%	Objectif 50% de plastique : 25% - **NON ATTEINT** Objectif 50% d'aluminium : 29% - **NON ATTEINT** Objectif de 70% de métaux ferreux : 35% - **NON ATTEINT** Objectif de 75% de papier/carton : 55% - **NON ATTEINT**

<u>Remarque :</u> concernant les emballages métalliques : une part de ces déchets, présents dans les OMR, peut être isolée des mâchefers après incinération et recyclée. Les taux de recyclage indiqués ici n'incluent pas ces tonnages.

L'objectif réglementaire 2025 pour le verre est atteint lors de cette campagne.
L'extension des consignes de tri – qui a pris effet en janvier 2023 – n'a pas encore permis l'atteinte des objectifs fixés pour fin 2025.

5 CONCLUSIONS

Depuis la première campagne de caractérisation en 2011, la composition des OMR du SIVALOR évolue lentement.

D'une manière globale, les évolutions en part des ordures ménagères résiduelles pour chaque catégorie de tri et pour les ordures ménagères résiduelles ne suivent pas les mêmes évolutions :

- Le taux de multimatériaux se stabilise autour de 25% après sa diminution en 2022,
- Le taux de verre repasse au-dessus des 5% après une diminution depuis 2021,
- Le taux de compostables, après une remarquable augmentation en 2022, diminue encore, mais reste supérieur aux valeurs 2019-2021,
- Le gisement des autres collectes reste faible et proche des 5%,
- La part d'ordures ménagères résiduelles diminue de 3% par rapport à la dernière campagne mais reste supérieure aux valeurs de 2020-2023.

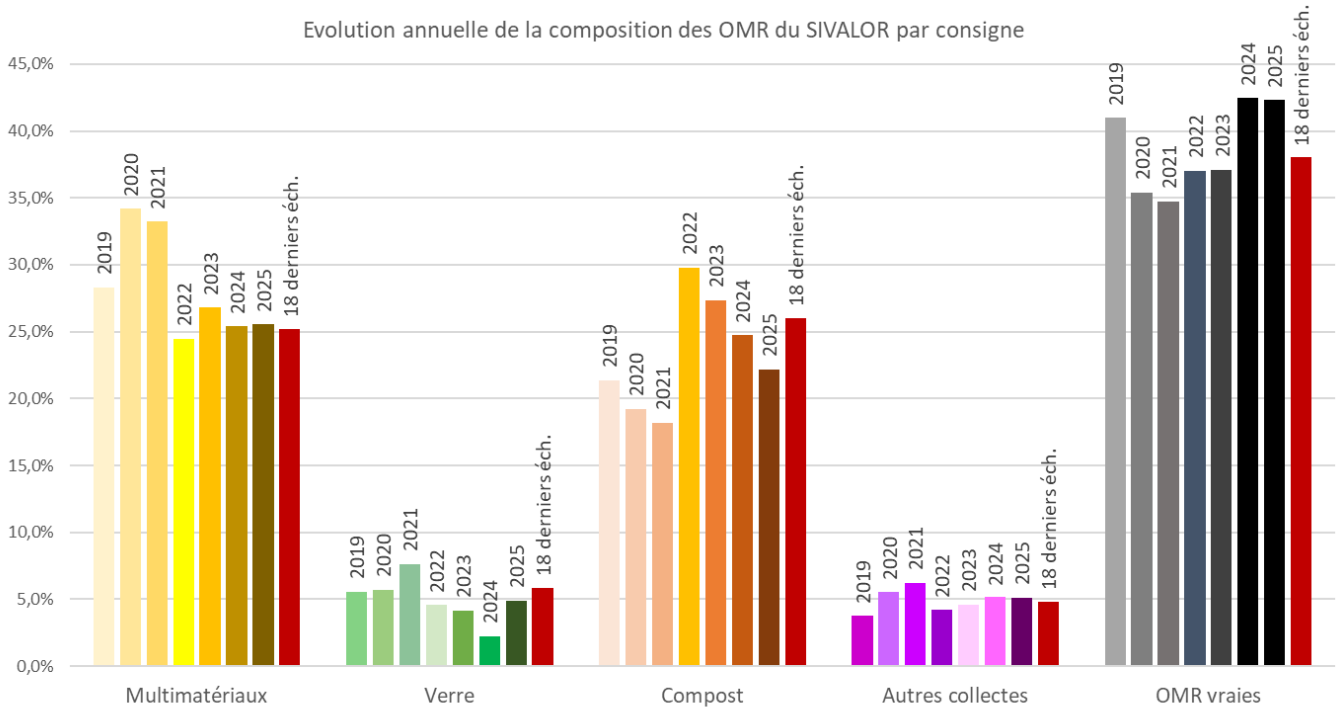

Graphique 15 : Résultats annuels des caractérisations depuis 2019 par consigne

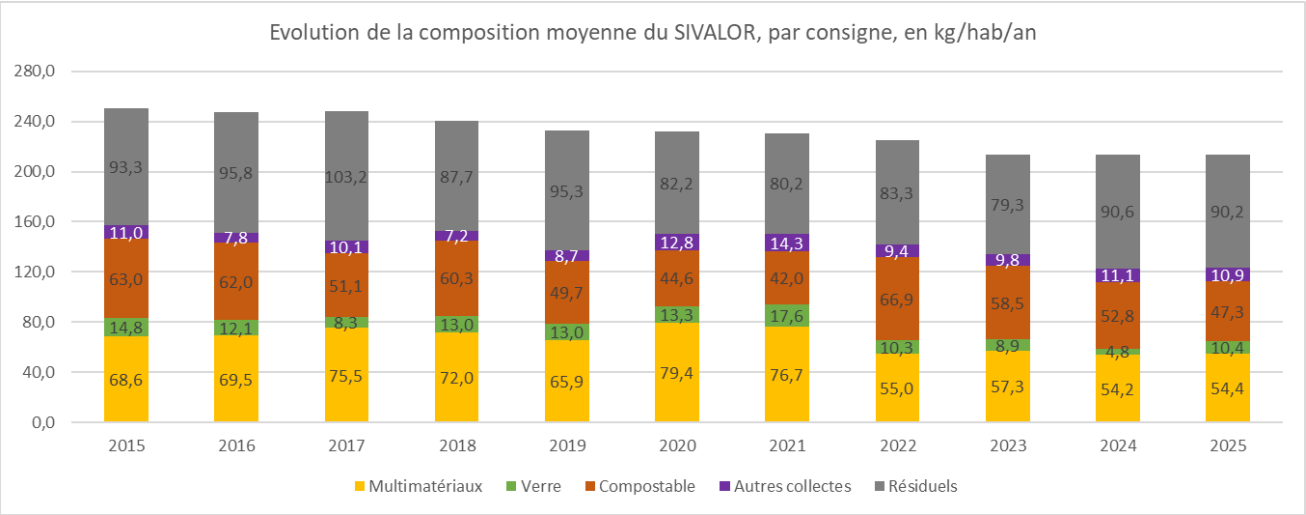

Graphique 16 : Résultats annuels des caractérisations depuis 2015 par consigne en kg/an/habitant

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages et les papiers se trient. Par conséquent 10 nouvelles sous-catégories sont concernées par la collecte sélective des multimatériaux (avant séparée en fibreux et non-fibreux). Ces nouveaux éléments triables représentent en 2025 8,7% des OMR et 34% des multimatériaux. Sur les 9 dernières campagnes, la part d'ECT varie entre 9,1% et 13,2%.

Concernant les objectifs réglementaires (directive 825 du Paquet Economie Circulaire Européen), les taux de recyclage des emballages ne sont pas atteints, des progrès sont à réaliser pour tous les flux hormis pour le verre.

Cependant, il faut surtout retenir l'évolution en kg/an/habitant qui montre des progrès en 10 ans sur les déchets compostables et les multimatériaux.

6 ANNEXES

6.1 Annexe 1 : Grille de tri et consignes de tri

Ci-dessous est présentée la grille de tri utilisée lors de cette campagne. Elle est divisée en 13 catégories, elles-mêmes composées de sous-catégories. Au sein de certaines catégories, comme le papier, le verre ou les composites, certaines sous-catégories regroupent des déchets qui sont valorisables (journaux, bouteilles en verre, bouteilles en plastiques…) et d'autres non (emballages en papier, verre non valorisable, films plastiques…). Aussi, il est possible d'observer une différence entre le gisement d'un matériau (catégorie) et le gisement valorisable (sous-catégorie). Par exemple, il sera régulièrement observé un écart entre le gisement de verre retrouvé dans les OMR et le gisement valorisable (emballages en verre).

Les lignes en rouges représentent les sous-catégories « ajoutées » par rapport aux précédentes campagnes.

Catégories	Sous-catégories	Exemples	Consignes de tri SIVALOR
Déchets putrescibles	Déchets alimentaires	Pain, déchets alimentaires, sachets de thé, fruits et légumes, fromage, graisse végétale, poisson, charcuterie, gâteaux, chocolat, reste de viande, marc de café et filtres, noyaux, épluchures.	**Compost**
	Produits alimentaires non consommés (sous emballages)	Yaourts pleins fermés, sachets de produits congelés non ouverts, barquettes d'aliments non ouvertes.	**OMR**
	Autres putrescibles	Cadavres d'animaux, excréments, aliments pour animaux, peaux de lapin.	**OMR – non compostable en raison de risques sanitaires**
	Déchets de jardin	Gazon coupé, fleurs, branches, tailles de haies, feuilles, résidus de jardin, terre, glands, marrons.	**Compost**
Papiers	Emballages papier	Sacs ou sachets en papiers, papiers d'emballage, papiers d'emballage spéciaux (viandes, poissons, fromages, beurre). Papier de sucre, sachets de sandwiches.	**OMR**
	Journaux, revues, magazines	Journaux locaux et nationaux, annuaires téléphoniques, brochures avec ou sans papier glacé, magazines, journaux des collectivités.	**Multimatériaux**
	Imprimés publicitaires	Publicité, courrier publicitaire, publicité sur papier glacé, brochures présentant des promotions, catalogue touristiques, tracts…	**Multimatériaux**
	Papiers bureautiques	Papiers d'ordinateur, photocopies, factures, listings, papiers imprimés ou papier blanc de bureau, enveloppes (à fenêtre ou non), papier à lettres.	**Multimatériaux**
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)		**Multimatériaux**
	Autres papiers	Papier canson, papier bristol, ticket d'autobus, papier peint, photos, papiers cadeaux.	**OMR**

(suite du tableau page suivante)

Catégories	Sous-catégories	Exemples	Consignes de tri SIVALOR
Cartons	Emballages cartons plats	Paquets de céréales, poudres à laver, boites d'œuf, de pâtes, de mouchoirs en papier (avec ou sans opercules en plastique), boites de lait en poudre, de jouets, cartons de crème glacée, de yaourts, pack de bières, carton à pizza, emballages de biscuits, paquet de cigarettes vide, rouleur de papier toilette, boite de médicaments vide.	**Multimatériaux**
	Emballages cartons ondulés	Cartons ondulés, cartons de déménagement.	**Multimatériaux**
	Autres cartons	Cartes d'anniversaire, dossiers, chemises en carton, cartes postales, calendriers, classeurs hors d'usage.	**OMR**
Composites	Composites ELA	Emballages de liquides alimentaires ou briques alimentaires : lait UHT, jus de fruit, soupes, sauces, crème.	**Multimatériaux**
	Autres emballages composites	Emballages composés de plusieurs matériaux différents non séparables (papiers, cartons, plastiques, aluminium) : emballages café, emballages de saumon, emballages de beurre, échantillons de shampoing, paquets de chips.	**Multimatériaux**
	Petits appareils électroménagers (PAM)	Tout ou partie d'un appareil ayant fonctionné avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur. Sèche-cheveux, fer à repasser, radio, téléphone portable, rasoir électrique, circuit imprimé ; calculatrice, souris, cafetière, bouilloire, four, robot ménager, ordinateur, montre télévision, magnétoscope, caméra, jouet électrique, appareil photo, prise avec transformateur seule.	**Autres collectes séparées**
	Câbles électriques	Rallonges, Multiprises, chutes de câbles	**Autres collectes séparées**
Textiles	Textiles	Sacs de fruits et légumes (pommes de terre, oignons…) Textiles fibres naturelles et synthétiques : vêtements, chiffons en fibres naturelles (coton, laine, lin…) et en textiles synthétiques (bas, collants, toiles, sacs de sport ou de voyages en tissu) torchons, mouchoirs en tissu, serviettes, pelotes de laine, rideau, couverture.	**Autres collectes séparées**
Textiles sanitaires	Textiles sanitaires fraction hygiénique	Couches culottes, serviettes hygiéniques, cotons, lingettes.	**OMR**
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	Mouchoirs en papier, papiers absorbants à usage ménager, essuie-tout, serviettes en papier, nappes en papier.	**OMR**

(suite du tableau page suivante)

Catégories	Sous-catégories	Exemples	Consignes de tri SIVALOR
Plastiques	Sacs poubelle + films des professionnels	Sacs poubelles et films grands format (palettes, gros électroménager…)	OMR
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	sacs en plastique, film d'emballage alimentaire, sac d'engrais, de compost, de tourbe, sacs de congélation, sacs contenus dans les paquets de céréales, papier de bouquet de fleurs, films plastiques d'un pack de bouteilles d'eau, films agricoles, films entourant les palettes et les gros appareils électroménagers lors de leur livraison, film étirable.	Multimatériaux
	Bouteilles et Flacons en PET	Code 1 ou PET : bouteilles d'eau plate ou gazeuse, de boissons sucrées gazeuses, de jus de fruits, de vinaigre, de produits nettoyants, bouteilles d'huile vide, bouteilles de lait frais pasteurisé.	Multimatériaux
	Bouteilles et flacons en PEHD	Code 2 (HDPE), 4 (LDPE), 5 (PP) : bouteille de lait, de produits de lessives, de shampoing.	Multimatériaux
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	Boites à œufs, barquettes alimentaires, blister. Pot de produits laitiers, de margarine, pot de yaourt vides, boite de crème glacée, couvercles, tubes de dentifrices. Recharges d'adoucissant vides, barquette en mousse polystyrène, bouchons seuls.	Multimatériaux
	Calage en polystyrène grands formats	Calage en polystyrène grand format (supposé issus de professionnels)	Multimatériaux
	Autres plastiques	Tuyaux, doubles décimètres, couvercles de WC, thermos, brosses à dents, tubes, pichets, gobelets, boites en plastiques hermétiques, boutons, ustensiles ménagers. Pots de fleurs, lunettes de soleil. Stylos usagés, cintres, pistolets à eau, CD, DVD, rasoir en plastique, stick désodorisant, volant de badminton, fibre de verre, jouets.	OMR
Combustibles non classés	Emballages combustibles	Cageots, cagettes, boites à fromage, palettes, barquettes de fruits	Multimatériaux
	Autres combustibles	Bois, cuir, caoutchouc, préservatifs, cigarettes, tapis, fourrures, bandes élastiques, peluches, sacs d'aspirateur, crayons, gommes, pneus, tétines, abat-jour, balles de tennis, cadre en bois, chute de moquette, bougies, rollers, couette, charbon de bois, litière non minérale, filtre à air, liège.	OMR
Verre	Emballages en verre	Bouteilles, flacons et bocaux en verre : bière, cidre, vins…	Verre
	Autres verres	Verres plats, miroirs, vaisselle en pyrex, verres à boire, petits bouts de verre, ampoules classiques.	OMR

(suite du tableau page suivante)

Catégories	Sous-catégories	Exemples	Consignes de tri SIVALOR
Métaux	Emballages métaux ferreux	Boites de boissons (bières, cola…), boites d'aliments pour animaux, boites de conserve, couvercles, boites de biscuits. Aérosols en métal ferreux n'ayant pas contenu de produit chimique toxique.	**Multimatériaux**
	Emballages aluminium	Boites de boissons (bières, cola…), boites d'aliments pour animaux, boites de conserve, couvercles, boites de biscuits. Aérosols en métal aluminium n'ayant pas contenu de produit chimique toxique.	**Multimatériaux**
	Autres métaux ferreux	Clés, écrous, boulons, couverts, antivols, serre-joints, trombones, outils, pièces automobiles, ustensiles ménagers, parapluies, boules de pétanque…	**OMR**
	Autres métaux	Profilés, couverts, vaisselle, ustensiles de cuisine, gourde, pièce de vélo, objet moulés…	**OMR**
Incombustibles non classés	Emballages incombustibles	Emballages incombustibles : Pots de yaourt en argile, pots de moutarde en grés, barquettes en terre.	**Multimatériaux**
	Incombustibles non classés	Matériaux inertes non classés dans les autres catégories (gravats, pierre, poteries, coquillages), céramiques, carreaux de faïence, briques, plâtre, objet en pierre, coquilles d'huitres, de moules, litière minérale.	**OMR**
Déchets ménagers spéciaux	Produits chimiques	Emballages souillés : bouteilles d'encre, vernis à ongles. Emballages souillés et contenant : dissolvant, acides fort, white spirit, ammoniac… Emballages souillés par fongicides, herbicides, insecticides (y compris aérosols) … Cartouches d'encre…	**Autres collectes séparées**
	Tubes fluorescents et ampoules basse consommation	Tubes au néon, lampes basse tension.	**Autres collectes séparées**
	Piles et accumulateurs	Batteries de voiture, piles, piles rechargeables…	**Autres collectes séparées**
	Autres DMS	Seringues, médicaments, DASRI…	**Autres collectes séparées**
Éléments fins		Éléments inférieurs à 20mm	**Compost**

6.2 Annexe 2 : Moyens matériel et humain

Pour la réalisation de ces prestations, les cinq sites d'intervention ont mis à disposition des moyens matériels et humains :

- Un espace d'échantillonnage,
- Un chargeur à godet,
- Un conducteur d'engins.

Les moyens matériels et humains mobilisés par Verdicité se décomposent en deux temps :

Pour les échantillonnages :

- Une personne en charge des prélèvements,
- Quatre bacs de prélèvement de 200 L,
- Une balance d'une portée de 150 kg,
- Des big-bags pour le transport des échantillons,
- Les équipements de sécurité : casques, combinaisons, chaussures de sécurité, gilets haute visibilité et gants anti-coupures.

Pour le tri :

- Trois personnes et un encadrant Verdicité pour la réalisation du tri,
- 2 étuves d'une contenance de 8 m^3 chacune,
- Deux tables de tri,
- Des cribles de tri plats à mailles rondes de 100 mm, 20 mm et 8 mm afin de séparer les différentes granulométries,
- Autant de contenants que nécessaires pour le tri des 39 sous-catégories,
- Les équipements de sécurité : combinaisons, chaussures de sécurité, gants anti-coupures, masques.

6.3 Annexe 3 : Méthodologie

6.3.1 Échantillonnage des ordures ménagères

Le protocole d'échantillonnage n'a pas fait l'objet de changement entre les deux campagnes.

Les échantillonnages ont été réalisés sur les cinq sites du SIVALOR :

- L'unité de valorisation énergétique de Bellegarde-sur-Valserine,
- Les quais de transfert de Saint-Pierre en Faucigny, Groissiat, Crozet et d'Etrembières.

Sur chaque site, le déroulement des opérations a eu lieu comme suit :

1

Le choix des tournées à échantillonner a été effectué en accord avec les collectivités.
A la fin de la tournée, le camion vide son chargement sur le sol.

2

Le tas d'ordures ménagères est mélangé au moyen d'un chargeur à godet.
4 bacs de 200 L sont utilisés pour réaliser le prélèvement.
Le prélèvement est effectué au moyen d'un chargeur à godet

3

Une fois le déversement effectué, les bacs sont pesés (balance tarée préalablement).

Le chargé de mission retient le nombre de bacs nécessaire pour atteindre un poids de 125 kg.

Le choix des bacs est effectué après déversement afin d'éviter l'aléa d'un Conteneur rempli de cartons ou tout autre objet hétéroclite.

4

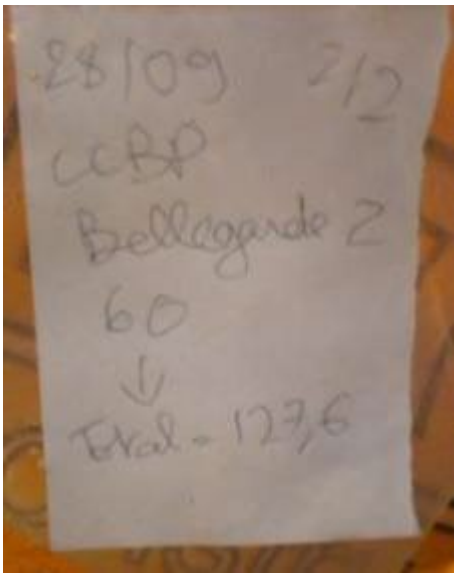

Les échantillons constitués sont conditionnés en big-bags et identifiés en vue de leur transport jusqu'au site de Vert-Saint-Père à Crisenoy (77) pour être mis en chambre chaude.

6.3.2 Mise à l'étuve

Le protocole de séchage n'a pas fait l'objet de changement entre les deux campagnes.

Une fois les prélèvements réalisés, ceux-ci sont chargés dans un camion pour être emmenés sur le site d'étuvage et de tri de Verdicité à Crisenoy (77). Les échantillons sont mis en étuve le jour même pour une durée de 5 jours.

Dès l'arrivée sur le site, les échantillons sont conditionnés pour être placés en étuve. Par échantillon, le protocole est le suivant :

- Tous les sacs sont ouverts ;

- Le contenu des sacs est versé dans des caisses ajourées et résistantes à une température de 70°C. Toutes les caisses sont numérotées pour éviter le mélange des échantillons ;
- Les hétéroclites, les bouteilles d'eau pleines et les aérosols sont mis de côté et pesés[13] ;
- Une fois l'échantillon entièrement reconditionné, celui-ci est placé dans une étuve où il sera chauffé à une température de 70°C pendant une durée de 5 jours ;
- Une feuille de suivi est remplie, indiquant[14] :
    - Le nom de l'échantillon ;
    - La date de mise à l'étuve ;
    - La date de sortie.

6.3.3 Tri

Le tri des échantillons fait l'objet de la procédure suivante :

- Criblage des échantillons en fonction des différentes granulométries :
    - Supérieure à 350 mm ;
    - Entre 100 mm et 350 mm ;
    - Entre 20 mm et 100 mm ;
    - Entre 8 mm et 20 mm ;
    - Inférieure à 8 mm.
- Pesée des différentes fractions granulométriques ;
- Tri des échantillons en fonction des différentes catégories et sous-catégories :
    - Pour les granulométries supérieures à 100 mm, tout est trié ;
    - Pour la fraction granulométrique comprise entre 20 mm et 100 mm, réalisation d'un quartage, 5 kg maximum sont triés ;
    - Pour la fraction granulométrique comprise entre 8 mm et 20 mm, réalisation d'un quartage, 100 grammes maximum sont triés ;
    - Pour la fraction granulométrique inférieure à 8 mm, il n'y a pas de tri réalisé ;

---

[13] Le liquide contenu dans les bouteilles est vidé pour ne pas impacter les résultats de la catégorie de tri.

Les aérosols ne sont pas mis en étuve du fait de leur caractère dangereux.

[14] Voir annexe.

– Les différentes catégories triées sont pesées.

Le tri est réalisé sur sec.

Un échantillon après séchage

Un échantillon lors du criblage entre les fractions supérieures à 100 mm et inférieures à 100 mm

Opération de tri d'un échantillon

Exemple : briques alimentaires retrouvées dans les OMR

6.4 Annexe 4 : CC Pays de Gex

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Quentin MUTTONI, Ghislaine MONNIER

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Pays de Gex

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.4.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage AUTOMNE 2025
Crozet	CC Pays de Gex	Ferney (PaP)	10 novembre
		Divonne (PaP)	11 novembre
		Conteneur Semi-enterré Communes plaines (Mijoux, Lelax, Le col de la Faucille)	12 novembre
		Léaz Collonges Farges et Challex (PaP)	13 novembre
		Gex (PaP)	14 novembre

5 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

6.4.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multi Matériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,7%	26,3%	43,6	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	2,1%				
	Emballages métaux ferreux	1,5%				
	Emballages aluminium	0,8%				
	Journaux, magazines et revues	0,6%				
	Imprimés publicitaires	0,1%				
	Papiers bureautiques	0,3%				
	Emballages cartons plats	4,0%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,1%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,2%				
	Emballages papier	2,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,8%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	4,0%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	1,1%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	3,8%	3,8%	6,2	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	23,4%	31,0%	51,3	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	0,2%				
	Éléments fins	7,4%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,0%	3,2%	5,3	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	2,6%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,3%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,2%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	13,1%	35,7%	59,0	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres papiers	1,0%				
	Autres cartons	0,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	2,3%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	5,8%				
	Autres plastiques	2,4%				
	Combustibles non classés	3,5%				
	Autres déchets en verre	0,0%				
	Autres métaux ferreux	0,6%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	3,8%				
	Autres métaux	0,2%				
	Incombustibles non classés	2,9%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	165,4		

Tableau 20: Composition des OMR de la CC Pays de Gex en fonction des consignes de tri

La part de gisement **compostable** (31,0%) est supérieur à la dernière campagne (27 ,8%). Ce taux est similaire à la moyenne (29,7%) des 18 derniers échantillons.

Après avoir connu son minima en 2022, le taux de **multimatériaux** augmente à nouveau (+1,3% par rapport à 2024), pour atteindre 26,3%.

Le **verre** connait une augmentation, avec 3,8% des OMR.

L'extension des consignes de tri représente 11% des OMR soit **18 kg/an/hab.**

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	**43,6**	**Pays de Gex**	**6,2**
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 21: Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Pays de Gex se classe :

- 3ème sur les multimatériaux,
- 3ème sur le verre, avec 3 fois plus que le ratio de la collectivité classée première.

6.4.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité (moyenne des 18 derniers échantillons)

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons une analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.3.3.).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons dans ces annexes de préférence une moyenne des résultats pour les « 18 derniers échantillons prélevés » et triés pour chacune des collectivités.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays de Gex, il a été retenu 4 campagnes, soit 20 échantillons.

6.4.3.1 Composition des OMR de la CC Pays de Gex par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats des caractérisations par catégories montrent que la composition des OMr est principalement centrée sur :

- Les déchets putrescibles (33,8%),
- Les plastiques (15,6%),
- Les textiles sanitaires (10,3%).

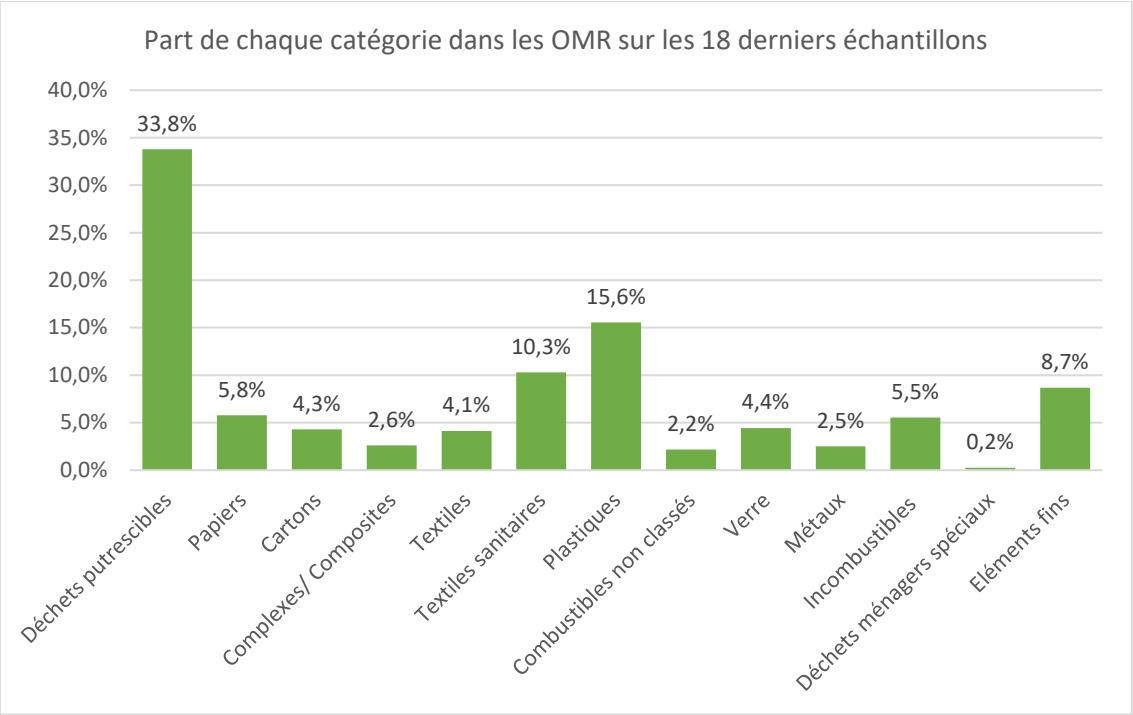

Graphique 17: Composition des OMR du Pays de Gex

6.4.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

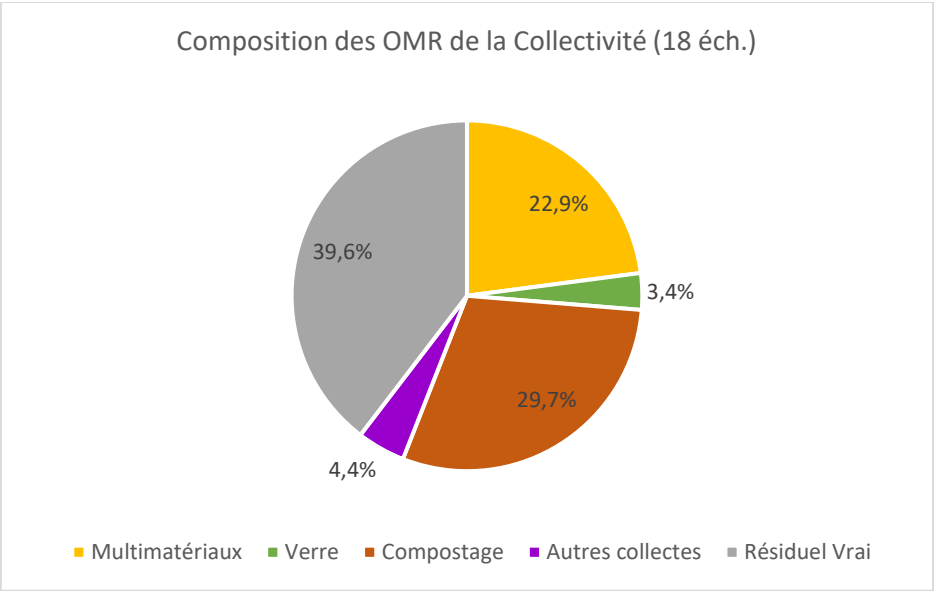

Graphique 18 : Composition des OMR du Pays de Gex selon les catégories de tri - 18 échantillons

Dans ce qui compose les OMR de la collectivité, il reste encore plus de 29% de matière pouvant être traitée par compostage. Les flux de collecte sélective pris en charge par le SIVALOR totalisent 26,3% des OMR. Au total, 92,5 kg/hab/an de déchets pourraient être détournés des OMR, en étant triés ou valorisés.

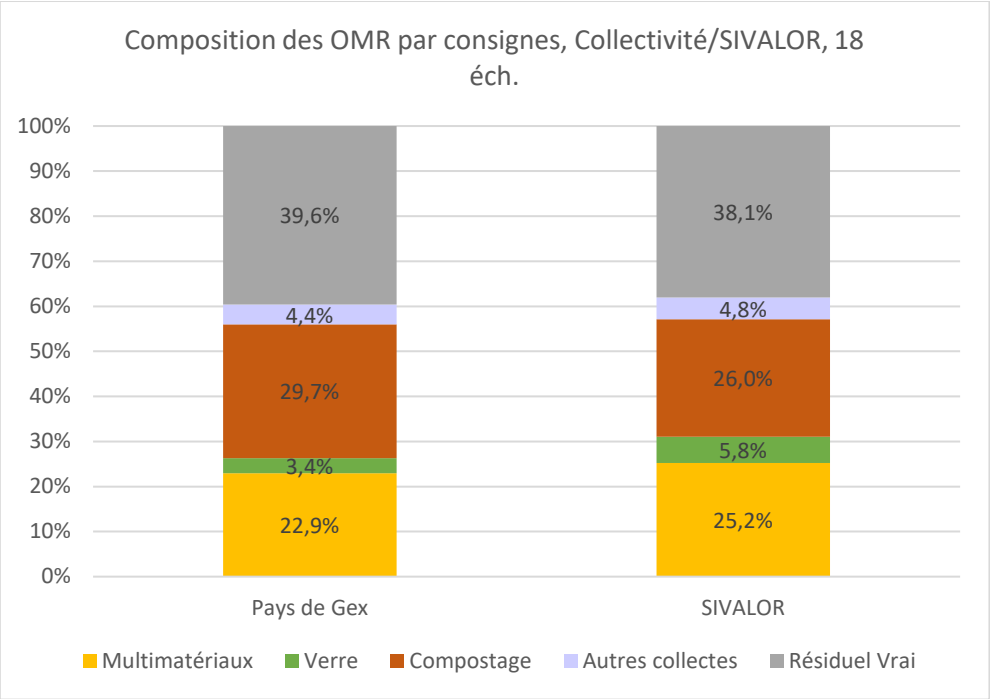

Graphique 19 : Comparaison de la composition des OMR de la CC du Pays de Gex (18 derniers échantillons) et les résultats du SIVALOR (moyenne 18 échantillons)

Au regard des moyennes sur les dernières campagnes :

- La part de déchets orientables vers les filières prises en charge par le SIVALOR, c'est-à-dire les multimatériaux, les autres collectes et le verre, est inférieure à la moyenne du SIVALOR ;
- La part de compostable est supérieure de 3,7% à la moyenne du SIVALOR ;
- Ces légères différences entre les moyennes de la collectivité et celles du SIVALOR impliquent finalement que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » est légèrement supérieure à la moyenne du SIVALOR (+1,5%).

6.4.4 Evolution annuelle des résultats sur le territoire du Pays de Gex

Pour rappel, sur le territoire de la CC du Pays de Gex, la prise en compte des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donnent la composition suivante (par souci de lisibilité, les années antérieures à 2020 ont été ignorée) **:**

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	26,7%	23,5%	32,2%	35,2%	31,1%	36,7%	33,8%	31,0%
Papiers	5,80%	8,6%	9,1%	4,5%	7,6%	6,8%	4,2%	5,8%	6,0%
Cartons	6,60%	5,7%	7,3%	3,1%	4,7%	4,3%	5,0%	4,3%	5,6%
Composites/ complexes	2,00%	4,5%	4,9%	3,8%	2,5%	2,8%	1,4%	2,6%	3,2%
Textiles	4,90%	2,8%	2,7%	6,9%	3,3%	3,6%	2,6%	4,1%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	9,2%	10,7%	14,7%	8,3%	10,1%	8,1%	10,3%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	21,4%	20,1%	15,0%	13,9%	12,6%	20,8%	15,6%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	4,6%	4,7%	1,7%	1,8%	1,8%	3,5%	2,2%	3,8%
Tout Verre	5,00%	5,5%	7,3%	4,9%	4,8%	4,3%	3,8%	4,4%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	2,9%	2,8%	1,0%	1,9%	3,9%	3,1%	2,5%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	2,0%	1,7%	3,4%	8,1%	7,7%	2,9%	5,5%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,3%	0,3%	0,0%	0,0%	0,4%	0,5%	0,2%	0,6%
Eléments fins	0,00%	5,7%	5,0%	8,8%	8,1%	10,4%	7,4%	8,7%	6,8%

Tableau 22: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays de Gex par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes. On note tout de même que :

- Le taux de déchets putrescibles et de textile est supérieur à la moyenne du SIVALOR
- Le taux de verre est inférieur de 2%

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les déchets putrescibles : +2,98%
- Les textiles sanitaires : -8,92%
- Les plastiques : +4,96%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données actuelles du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles en moyenne dans le MODECOM. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

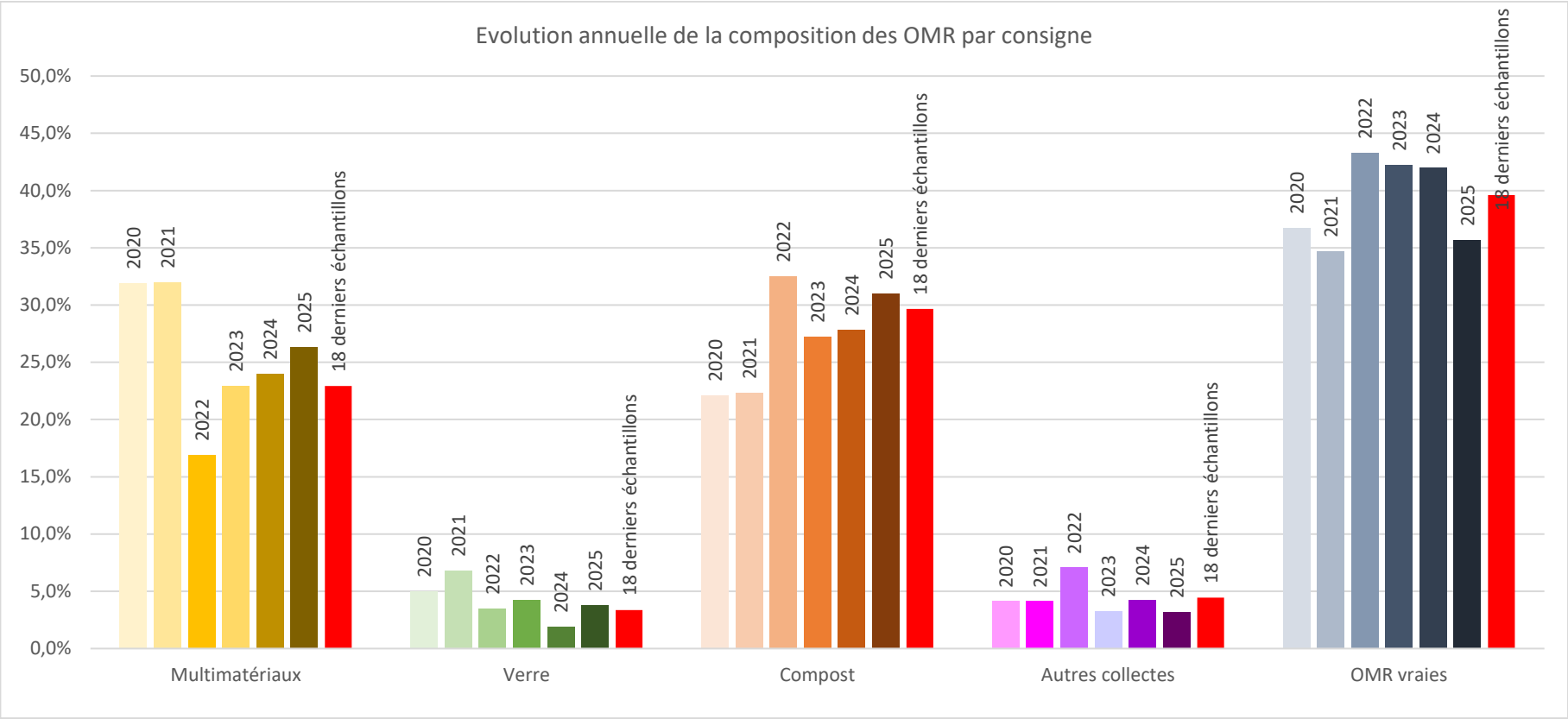

Graphique 20 : Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays de Gex par consigne de tri

L'évolution des gisements dans les OMR en fonction du guide de tri du SIVALOR montrent, pour 2025 :

- Une augmentation de la teneur en multimatériaux, en emballage en verre et en déchets compostables,
- Une diminution du taux d'autres collectes,
- Une part de d'OM résiduelles vraies en grande diminution par rapport à 2024.

6.4.5 Impact sur la composition des OMR de l'amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 20 échantillons » déterminées plus haut.

6.4.5.1 Analyse du report des gisements potentiel de tri

51 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

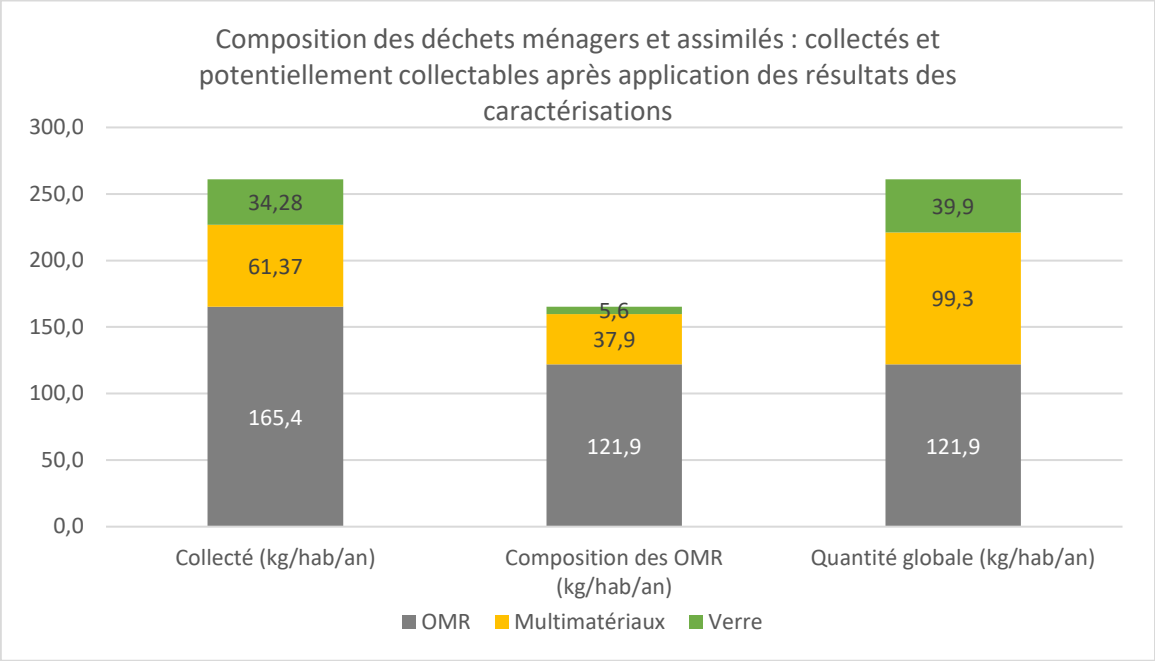

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 38 % des déchets qui pourraient être collectés dans les multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 14 % des déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.4.5.2 Déchets pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention dans les OMR			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**% des OMR 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	18,7%	30,9
	Déchets de jardin	2,3%	3,7
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	9,3%	15,4
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	0,5%	0,8
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,2%	1,9
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,4
Total		**32,2%**	53,2

Tableau 23: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC du Pays de Gex

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC du Pays de Gex lors des dernières campagnes (minimum de 18 derniers échantillons) représente près d'un tiers des OMR, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (18,7%) et de produits alimentaires non consommés (9,3%).

6.5 Annexe 5 : CC Arve et Salève

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Julien GARCIA, Christophe CUBELLS

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Arve et Salève

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.5.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint-Pierre En Faucigny	CC Arve et Salève	Pers Jussy (PAV)	14 octobre
		Esery (PAV)	15 octobre
		Reignier centre (PàP)	16 octobre

3 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

6.5.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	1,3%	25,9%	58,5	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,8%				
	Emballages métaux ferreux	1,0%				
	Emballages aluminium	1,1%				
	Journaux, magazines et revues	6,0%				
	Imprimés publicitaires	0,7%				
	Papiers bureautiques	0,2%				
	Emballages cartons plats	3,4%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,1%				
	Emballages cartons ondulés	2,8%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,3%				
	Emballages papier	3,1%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	2,1%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	1,8%				
	Calage en polystyrene grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	1,2%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	5,2%	5,2%	11,7	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	10,2%	17,1%	38,6	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	2,6%				
	Éléments fins	4,3%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,7%	8,5%	19,3	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,1%				
	Textiles	7,7%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	14,8%	43,3%	97,8	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				
	Autres papiers	3,6%				
	Autres cartons	0,1%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	3,4%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,5%				
	Autres plastiques	2,7%				
	Combustibles non classés	4,7%				
	Autres déchets en verre	0,4%				
	Autres métaux ferreux	0,3%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	4,1%				
	Autres métaux	0,1%				
	Incombustibles non classés	4,6%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	226,0		

Tableau 24: Composition des OMR de la CC Arve et Salève en fonction des consignes de tri – dernière campagne

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

On constate des variations variées de la teneur en déchets destinés au tri sélectif pris en charge par le SIVALOR ou aux Autres Collectes :

- Diminution de la teneur en en **multimatériaux** depuis la campagne dernière,
- Augmentation du taux de **verre** dans les OMR, atteignant un taux de 5,2%,
- Diminution de 10% des déchets **compostables** depuis la campagne dernière.

Ces flux représentent 108,9 kg/hab/an, soit 27 kg/hab/an de moins que la campagne de 2024.

L'extension des consignes de tri représente 5% des OMR soit **11,6 kg/an/hab.** En 2024, l'extension des consignes de tri représentait 19% des OMR, soit 41,7 kg/hab/an. On observe ainsi une forte diminution de ce taux.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		**Verre**	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	**58,5**	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	**Arve et Salève**	**11,7**
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 25 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Arve et Salève se classe :

- 7ème sur le multimatériaux, avec un gisement 1,6 fois supérieur à celui de la CC Vallée Verte, classée première),
- 8ème sur le verre, avec un résultat de plus de 5 fois celui de la CC Usses et Rhône, classée 1ère.

6.5.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons l'analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne

des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Arve et Salève, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

6.5.3.1 Composition des OMR de la CC Arve et Salève par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Arve et Salève sur les 18 derniers échantillons montrent que la composition des OMR sont principalement représentées par les déchets putrescibles (27,2%), les plastiques (15,5%) et les textiles sanitaires (8,7%).

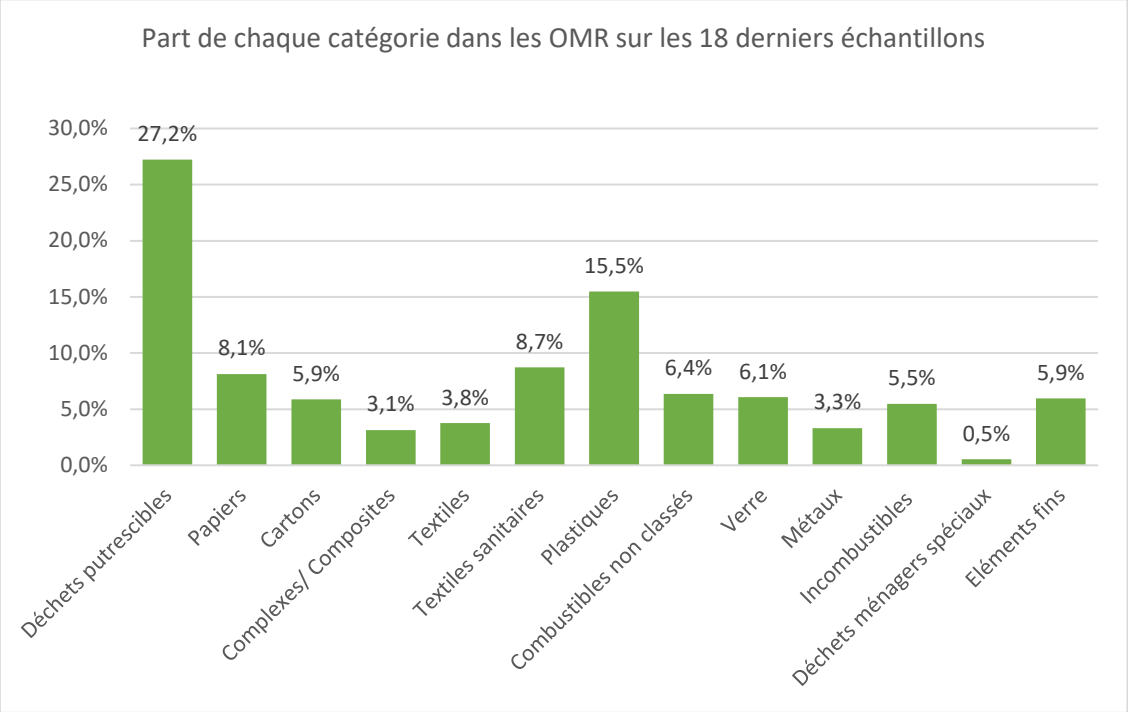

Graphique 21: Composition des OMR de la CC Arve et Salève

6.5.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

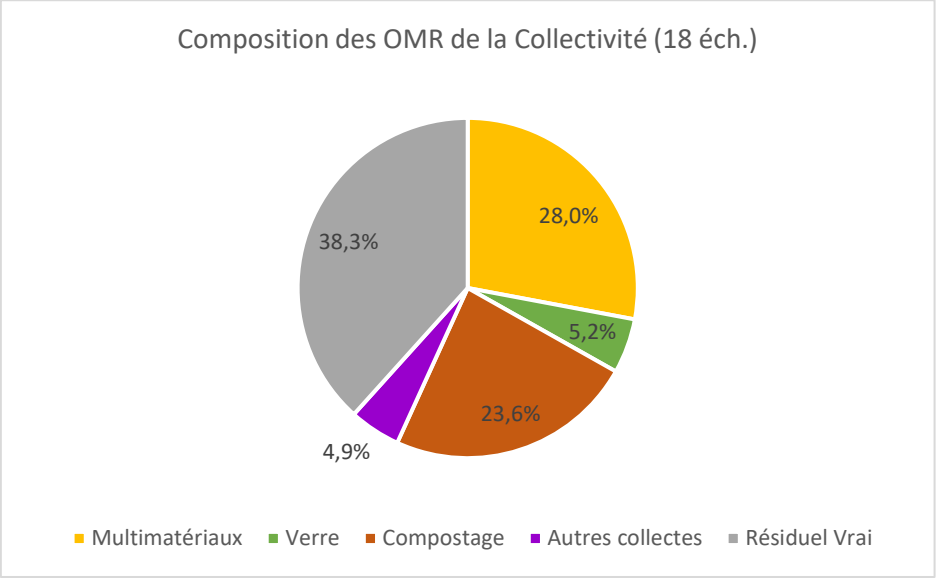

Graphique 22: Composition des OMR De la CC Arve et Salève selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, dans ce qui compose les OMR de la collectivité, il reste encore près de 24% de matière pouvant être traitée par compostage. En additionnant les taux de déchets devant être orientés vers les collectes sélectives, on obtient 56,8% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit 128,4 kg/hab/an.

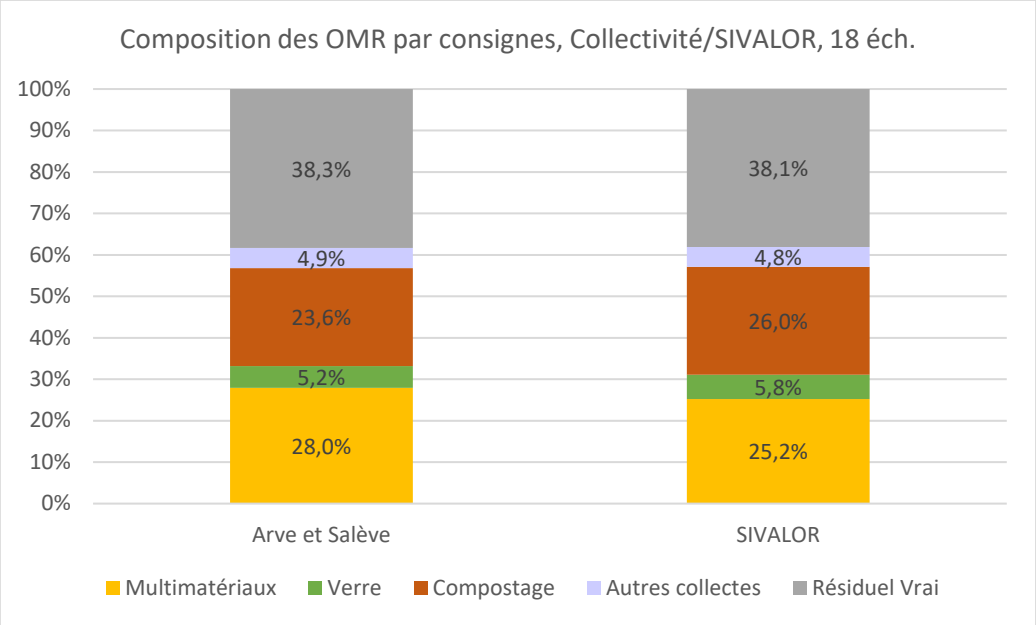

Graphique 23 : Comparaison de la composition des OMR de la CC de la CC Arve et Salève avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

Les parts de verre, autres collectes et déchets résiduels sont très proches des résultats du SIVALOR (les écarts de valeur ne dépassent pas les 1%). La part de multimatériaux est supérieure tandis que celle des déchets compostables est inférieure.

6.5.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Arves et Salève

Pour rappel, sur le territoire de la CC Arve et Salève, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donne la composition suivante **:**

	MODECOM national 2024	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 derniers échantillons	Moyenne SIVALOR 18 derniers échantillons
Déchets putrescibles	33,70%	26,0%	18,0%	24,7%	25,1%	31,6%	29,8%	27,6%	27,2%	31,0%
Papiers	5,80%	7,8%	12,0%	7,6%	6,2%	7,7%	6,0%	13,7%	8,1%	6,0%
Cartons	6,60%	5,4%	8,7%	7,6%	4,9%	5,3%	3,6%	6,3%	5,9%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	3,4%	5,1%	2,9%	3,9%	3,9%	2,8%	2,3%	3,1%	3,2%
Textiles	4,90%	2,0%	3,7%	3,5%	2,3%	4,2%	1,3%	7,7%	3,8%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	7,4%	6,5%	8,3%	13,2%	7,9%	6,6%	7,9%	8,7%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	19,7%	20,4%	16,2%	16,7%	15,8%	15,2%	12,8%	15,5%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	4,5%	5,8%	4,7%	5,5%	4,8%	13,8%	4,7%	6,4%	3,8%
Tout Verre	5,00%	5,3%	7,9%	7,7%	8,4%	3,3%	3,5%	5,6%	6,1%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	2,7%	3,6%	3,1%	3,0%	4,5%	3,6%	2,5%	3,3%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	8,8%	1,9%	7,8%	2,6%	5,3%	4,6%	4,6%	5,5%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,4%	1,2%	1,1%	0,2%	0,0%	0,9%	0,0%	0,5%	0,6%
Eléments fins	0,00%	6,8%	5,2%	4,8%	7,8%	5,7%	8,2%	4,3%	5,9%	6,8%

Tableau 26: Evolution de la composition des OMR de la CC Arve et Salève par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations entre les campagnes. On constate toutefois que la teneur en **déchets putrescibles** diminue à nouveau en 2025, et reste inférieure à la moyenne du SIVALOR.

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les textiles sanitaires : -9,07%
- Les déchets putrescibles : -6,08%
- Les papiers : +7,86%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIVALOR sont repris dans le graphique ci – dessous :

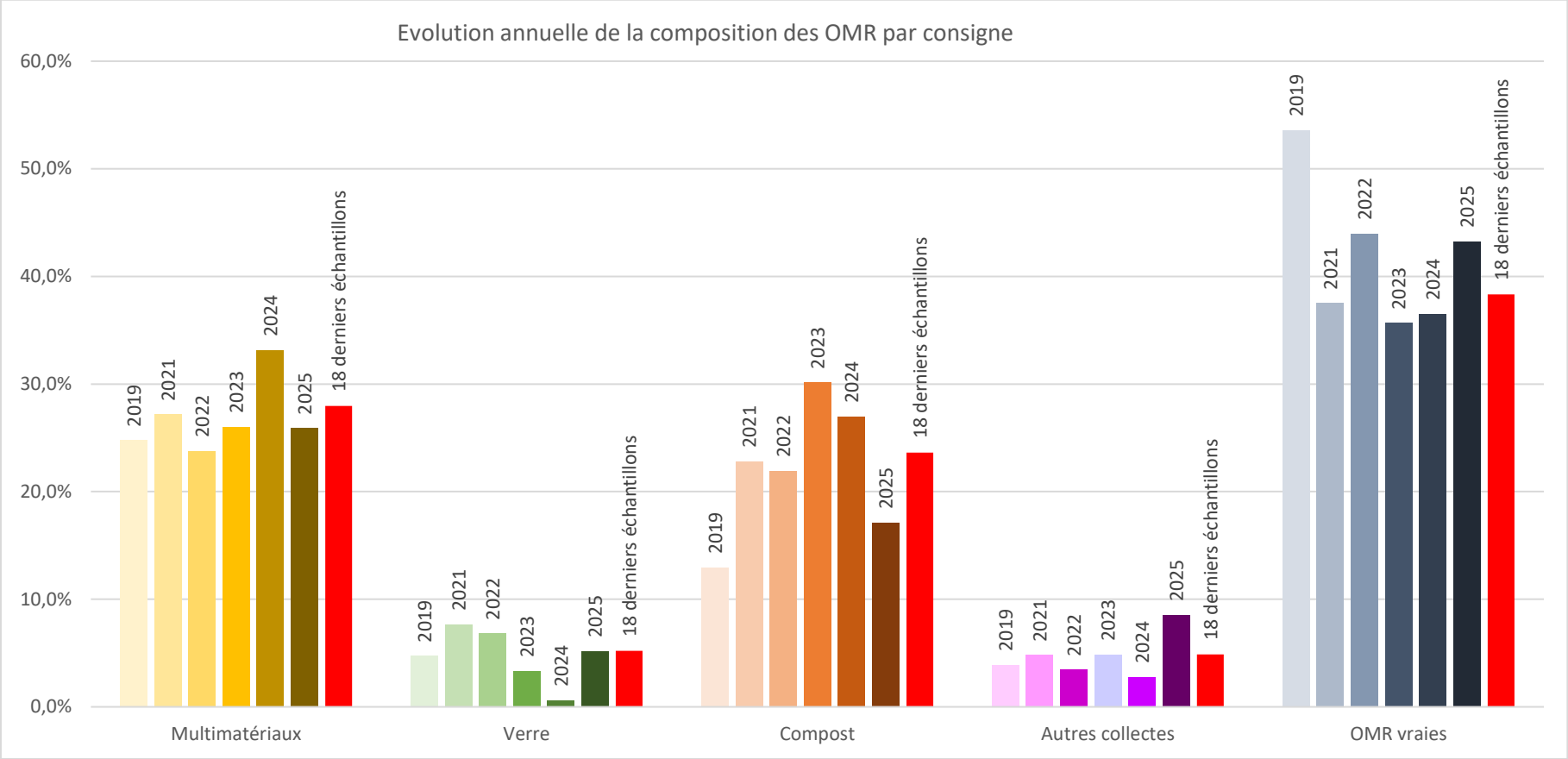

Graphique 24: Evolution de la composition des OMR de la CC Arve et Salève par consigne de tri

On constate des évolutions variées selon les flux :

- Diminution des multimatériaux,
- Forte augmentation des emballages en verre, après un minima en 2024,
- Forte diminution des déchets compostables,

- Augmentation du taux d'autres collectes
- En conséquence, le taux de déchets résiduels augmente

On peut en conclure que la qualité de tri s'améliore.

6.5.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.5.5.1 Analyse du report des gisements de tri

75 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

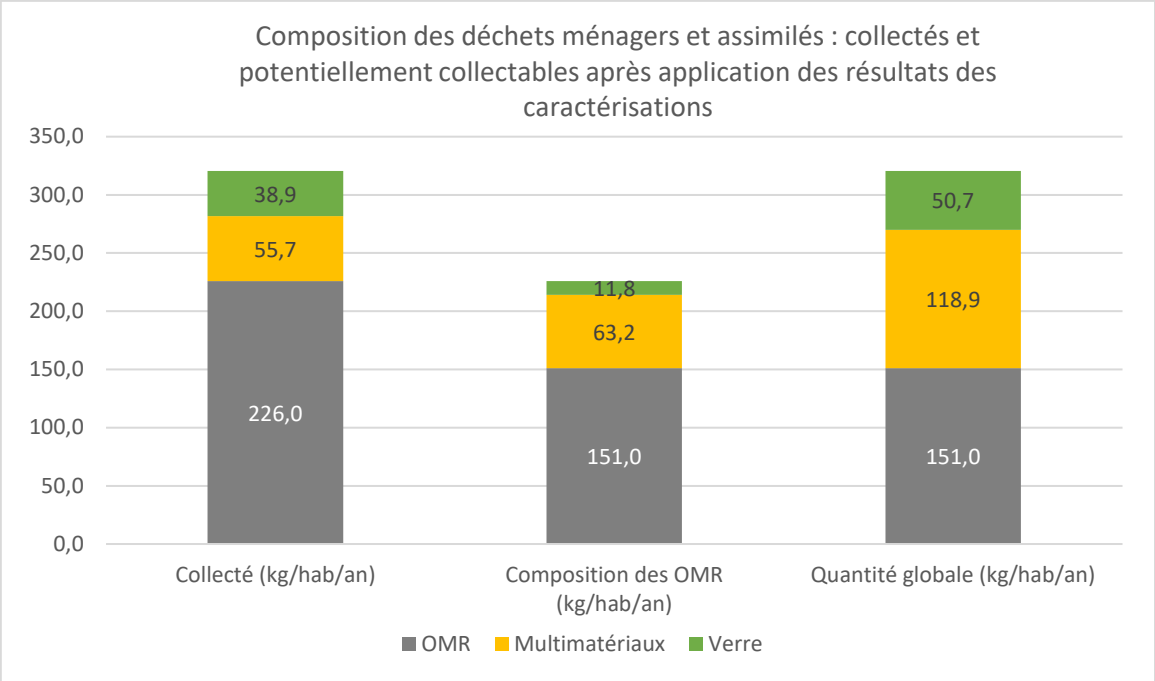

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 53 % de tous les déchets qui pourraient être collectés dans les multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 23% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.5.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**% des OMR 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	12,8%	28,9
	Déchets de jardin	4,9%	11,0
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,6%	19,4
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,4%	3,2
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,0%	2,2
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,5%	1,2
Total		**29,2%**	**66,0**

Tableau 27: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Arve et Salève

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Arve et Salève lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 29,2% des OMR (valeur stable par rapport aux données précédentes), l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (12,8%) et de produits alimentaires non consommés (8,6%).

6.6 Annexe 6 : CC Pays Genevois

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Amandine VAILLOUD, Frédéric JENSEN

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Pays Genevois

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.6.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	CC Genevois	Savigny / Jonzier	17 novembre
		Beaumont / Neydens	19 novembre
		Dingy / Vulbens	19 novembre
		Collonges / Bossey	20 novembre
		Saint Julien /Collonges	21 novembre

5 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

6.6.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,9%	25,0%	61,8	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,9%				
	Emballages métaux ferreux	1,3%				
	Emballages aluminium	0,9%				
	Journaux, magazines et revues	0,7%				
	Imprimés publicitaires	0,9%				
	Papiers bureautiques	0,9%				
	Emballages cartons plats	4,4%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,3%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,6%				
	Emballages papier	2,0%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	3,8%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,2%				
	Calage en polystyrene grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,7%				
	Emballages combustibles	0,3%				
	Emballages incombustibles	0,1%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	9,4%	9,4%	23,2	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	8,9%	22,3%	55,1	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	8,1%				
	Éléments fins	5,4%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,3%	3,6%	8,9	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,0%				
	Textiles	2,9%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,1%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,3%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	16,1%	39,8%	98,3	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	0,1%				
	Autres papiers	1,1%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres cartons	0,1%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	4,3%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,3%				
	Autres plastiques	2,0%				
	Combustibles non classés	4,3%				
	Autres déchets en verre	0,1%				
	Autres métaux ferreux	0,4%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	2,9%				
	Autres métaux	1,1%				
	Incombustibles non classés	2,9%				
	TOTAL	100,0 %	100,0 %	247,3		

Tableau 28: Composition des OMR de la CC Genevois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Sur cette campagne, les OMR de la CC Genevois sont composées majoritairement d'**OM résiduelles « vraies »** (39,8% ; 98,3/hab/an) et de déchets **recyclables** (25% ; 61,8 kg/hab/an).

Il reste également :

- 22,3 % de déchets pouvant être compostés, soit 55,1 kg par habitant par an,
- 9,4% de verre d'emballage, soit 23,2 kg/hab/an.

L'extension des consignes de tri représente 8% des OMR soit **20,3 kg/an/hab.** Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

Les produits alimentaires non consommés représentent également 39,9 kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		**Verre**	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	**61,8**	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	**Genevois**	**23,2**
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 29 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR, dernière campagne)

La CC Genevois se classe de la façon suivante :

- 8ème sur les multimatériaux, avec 61,8 kg/hab/an
- 9ème sur le verre, avec 23,2 kg/hab/an en 2025

6.6.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

Il est nécessaire de rappeler que la variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités. Des résultats basés sur un faible nombre d'échantillons sont peu représentatifs. Afin de lisser les résultats pour une moyenne fiable, nous proposons une analyse des résultats basée sur une moyenne obtenue sur les résultats des 18 derniers échantillons au minimum de la collectivité (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons dans ces annexes de préférence une moyenne des résultats pour les « 18 derniers échantillons prélevés » et triés pour chacune des collectivités.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Genevois, il a été retenu 4 campagnes, soit 20 échantillons.

6.6.3.1 Composition des OMR de la CC Genevois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur échantillons de la CC Genevois pour les 18 derniers échantillons montrent que les compositions des OMr sont principalement constitués :

- Des déchets putrescibles (34,9%)
- Des plastiques (16,0%)
- Des textiles sanitaire (7,8%)
- De verre (7,7%)

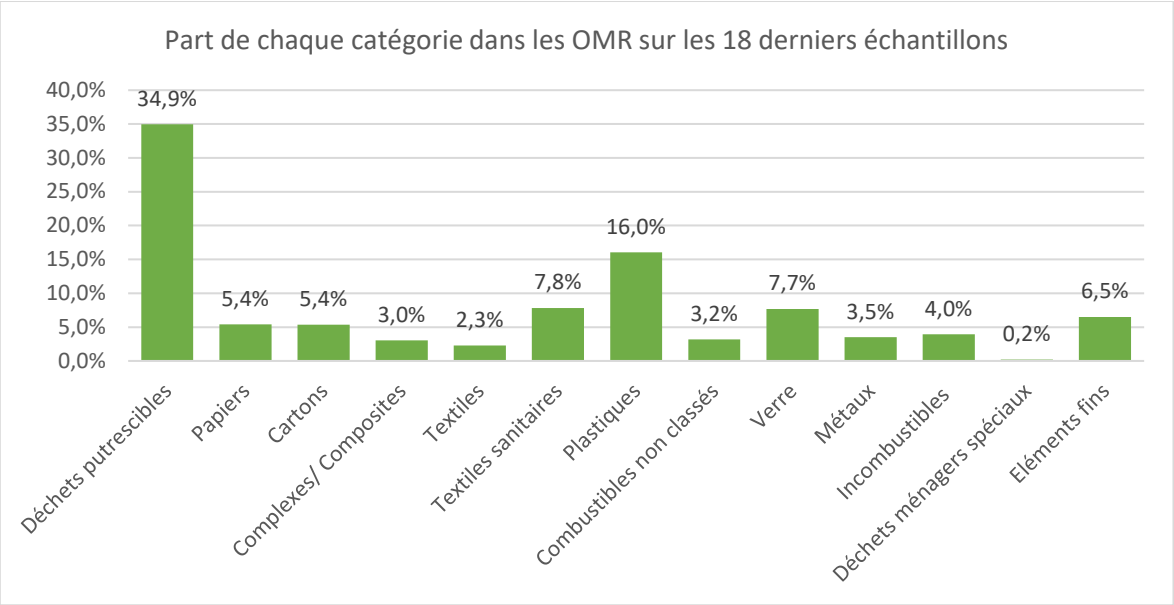

Graphique 25: Composition des OMR de la CC Genevois

6.6.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Il reste encore 26,2% de matière pouvant être traitée par compostage, soit plus d'un quart des OMR.

L'ensemble des déchets orientables vers la collecte sélective représente 31,7% des OMR.

Au total, les déchets pouvant être triés/valorisées représentent 143,23 kg/hab/an.

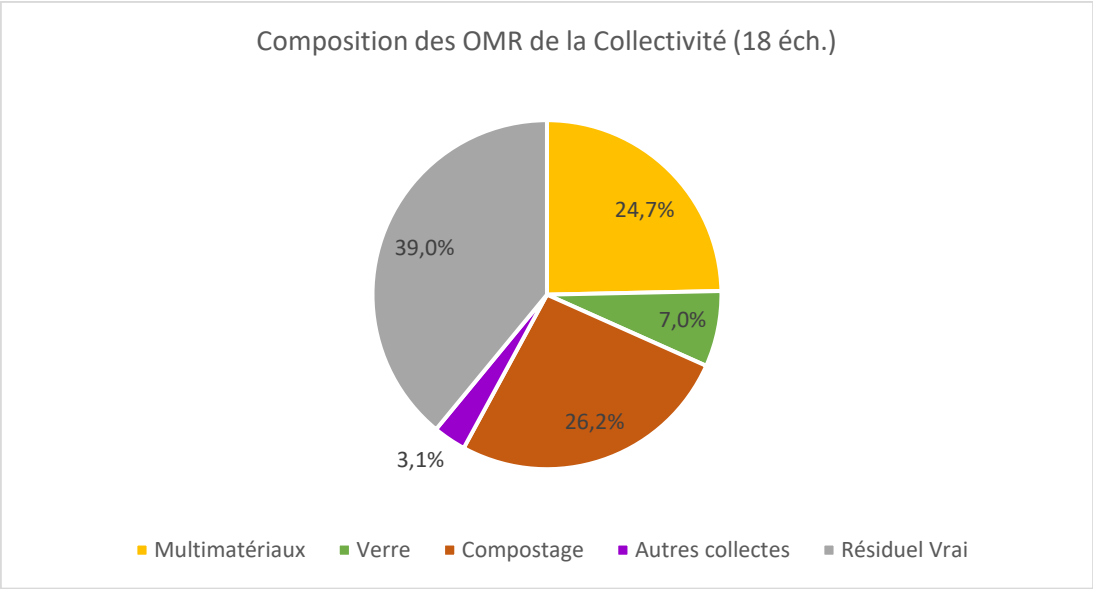

Graphique 26: Composition des OMR de la CC Genevois selon les catégories de tri

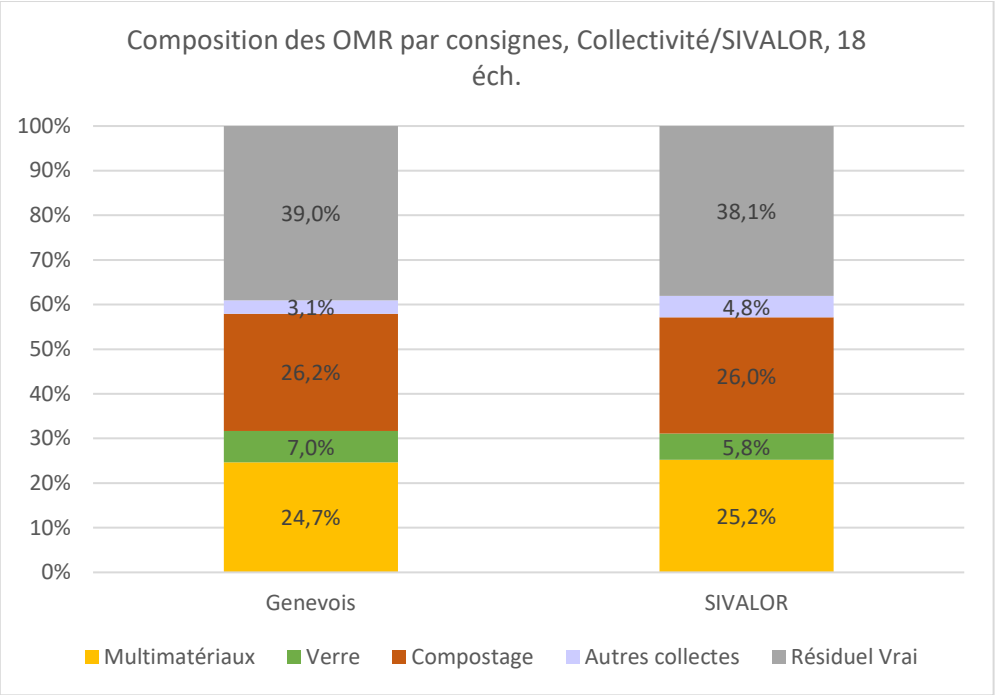

Graphique 27 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Genevois avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

Sur une moyenne de 18 derniers échantillons, les résultats sont assez proches de ceux du SIVALOR. On constate un taux supérieur d'emballages en verre et de déchets résiduels, tandis que le taux de multimatériaux est légèrement inférieur à celui du SIVALOR.

6.6.4 Evolution des résultats sur le territoire Genevois

Pour rappel, sur le territoire de la CC Genevois, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2020 donnent la composition suivante **:**

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	29,3%	21,1%	40,9%	34,3%	31,5%	33,1%	34,9%	31,0%
Papiers	5,80%	10,5%	10,5%	5,2%	6,4%	4,5%	5,5%	5,4%	6,0%
Cartons	6,60%	5,3%	8,3%	4,3%	5,5%	5,9%	5,9%	5,4%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	4,8%	4,7%	2,8%	3,1%	4,7%	1,6%	3,0%	3,2%
Textiles	4,90%	6,2%	4,5%	1,3%	2,4%	2,4%	2,9%	2,3%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	9,3%	4,7%	8,9%	8,1%	5,7%	8,6%	7,8%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	16,6%	19,2%	14,1%	18,4%	16,0%	15,8%	16,0%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	5,1%	4,8%	2,3%	1,6%	4,2%	4,6%	3,2%	3,8%
Tout Verre	5,00%	3,6%	10,6%	6,8%	7,2%	7,3%	9,5%	7,7%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	2,9%	3,0%	1,8%	3,4%	5,2%	3,7%	3,5%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	2,6%	4,1%	3,9%	1,3%	7,6%	3,0%	4,0%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,9%	0,5%	0,3%	0,0%	0,2%	0,4%	0,2%	0,6%
Eléments fins	0,00%	2,9%	3,9%	7,5%	8,3%	4,9%	5,4%	6,5%	6,8%

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations

Tableau 30: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par catégories

observées entre les campagnes.

On note qu'en 2025 :

- La part de **déchets putrescibles** augmente à 33,1%
- La part d'incombustibles diminuent de 4,6%

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les textiles sanitaires : -8,41%
- Les verres : +4,48%
- Les combustibles non classés : +2,11%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

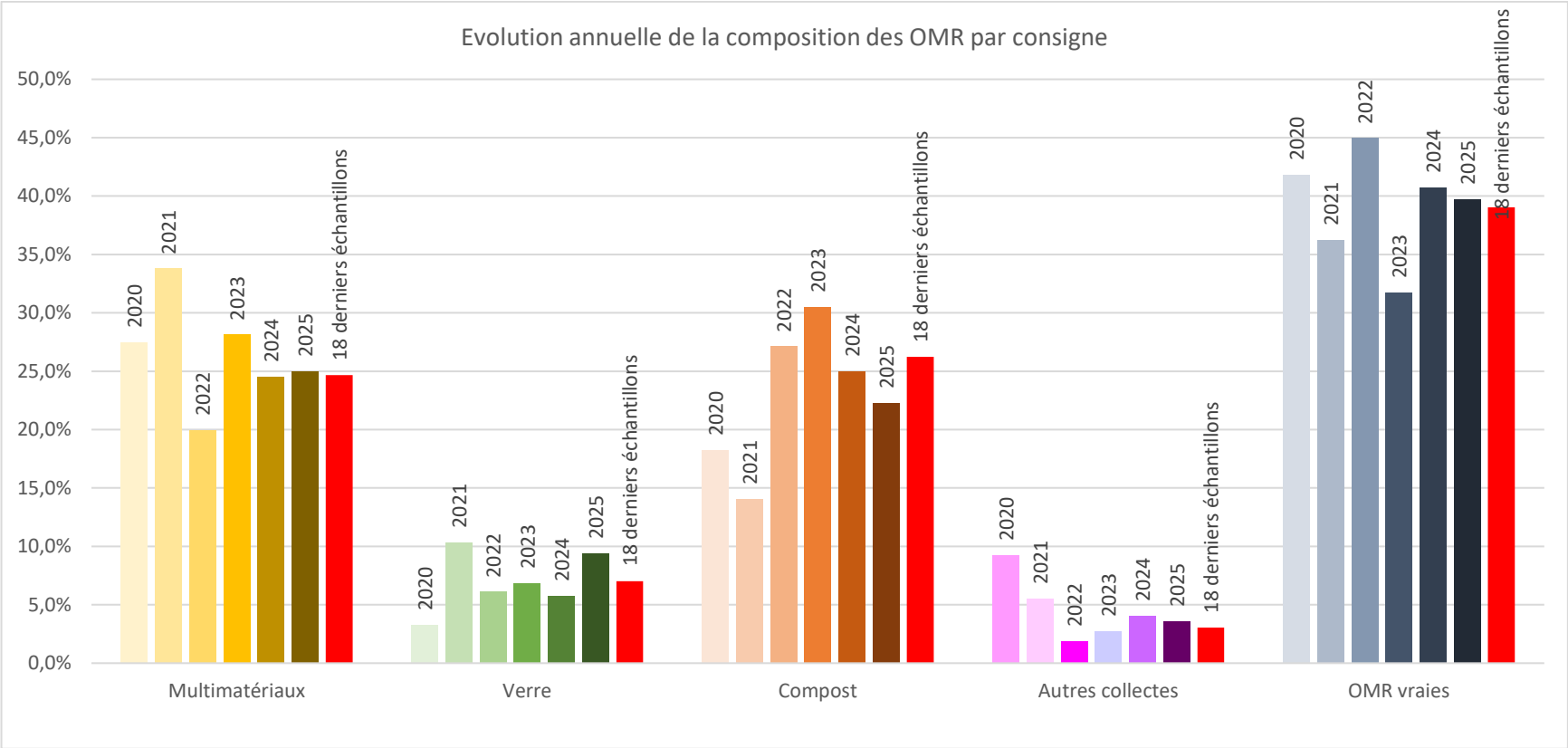

Graphique 28: Evolution de la composition des OMR de la CC Genevois par consigne de tri

On observe :

- Une diminution du taux de déchets compostables,
- Une augmentation des emballages en verre.

Au global, on remarque une légère diminution des déchets résiduels par rapport à 2024.

6.6.5 Impact sur la composition des OMR de l'amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 20 échantillons » déterminées plus haut.

6.6.5.1 Analyse du report des gisements de tri

78,4 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

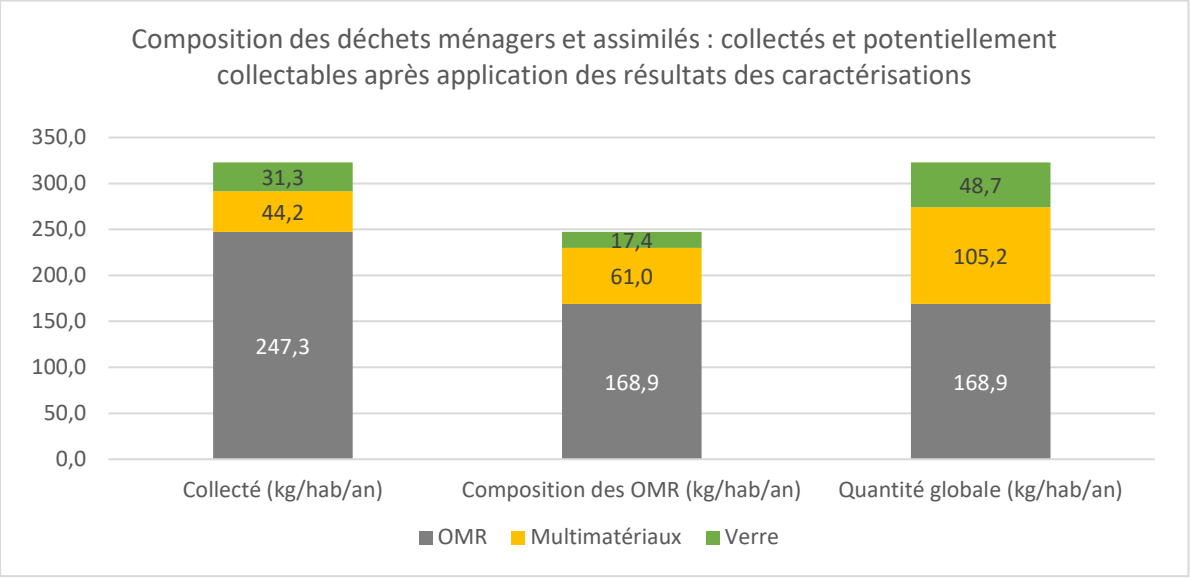

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 58 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 36 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.6.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**Moyenne 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	14,2%	35,0
	Déchets de jardin	5,6%	13,8
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	13,6%	33,6
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	0,7%	1,6
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,1%	2,7
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,5
Total		**35,3%**	**87,3**

Tableau 31: Évaluation du gisement d'évitement pour la CC Genevois

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Genevois lors des dernières campagnes (20 derniers échantillons) représente 35% des OMR, soit 87,3 kg/hab/an. Ce gisement est principalement composé de déchets alimentaires (35 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (33,6 kg/hab/an).

6.7 Annexe 7 : Annemasse Agglomération

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Antoine TEYCHENEY, Mathilde GLETTY

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Annemasse Agglomération

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.7.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Etrembières	Agglo. Annemasse	C2 Annemasse Le Perrier	17 novembre
		Vétraz Monthoux	17 novembre
		Annemasse Hypercentre	18 novembre
		Cranves-Sales	18 novembre
		Expérimentation Biodéchets – Annemasse hypercentre	21 novembre

5 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

6.7.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Le tableau ci-dessous présente les résultats, par catégorie et sous-catégorie, de la composition des OMR échantillonnés pour cette dernière campagne sur le territoire. Il met en valeur les potentiels de tri sur le territoire.

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,3%	27,2%	74,0	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,0%				
	Emballages métaux ferreux	1,5%				
	Emballages aluminium	1,3%				
	Journaux, magazines et revues	0,6%				
	Imprimés publicitaires	0,6%				
	Papiers bureautiques	0,5%				
	Emballages cartons plats	3,9%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	3,7%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,6%				
	Emballages papier	1,4%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,4%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,3%				
	Calage en polystyrene grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,7%				
	Emballages combustibles	0,3%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	10,2%	10,2%	27,9	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	15,5%	26,2%	71,3	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	5,8%				
	Éléments fins	4,9%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,7%	8,6%	23,5	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,1%				
	Textiles	3,9%				
	Produits chimiques	3,2%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,3%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,5%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	4,2%	27,8%	75,8	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				
	Autres papiers	0,6%				
	Autres cartons	0,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	3,1%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,9%				
	Autres plastiques	4,1%				
	Combustibles non classés	5,4%				
	Autres déchets en verre	0,3%				
	Autres métaux ferreux	1,3%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	3,2%				
	Autres métaux	0,1%				
	Incombustibles non classés	1,7%				
	TOTAL	100,0 %	100,0 %	272,6		

Tableau 32: Composition des OMR de l'Agglomération Annemasse en fonction des consignes de tri (A2024)

Pour cette dernière campagne, on remarque que la part de déchets valorisables dans les OMR de l'Agglomération d'Annemasse sont représentées similairement par les déchets multimatériaux (27,2%) et les déchets compostables (26,2%). Les emballages en verre représentent tout de même 10% des OMR, soit 28 kg/hab/an.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		**Verre**	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	**74,0**	**Annemasse Agglomération**	**27,9**

Tableau 33 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Durant cette campagne d'automne 2024 Annemasse Agglomération se classe :

- Dernière sur le multimatériaux (39 kg/hab/an de plus que la CC classée 1ère),
- Dernière sur le verre, avec un gisement 12 fois supérieur à celui de la CC Usses et Rhône.

6.7.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des

résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour Annemasse Agglomération, il a été retenu 4 campagnes, soit 21 échantillons.

6.7.3.1 Composition des OMR d'Annemasse Agglomération par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations lors des quatre dernières campagnes montrent que :

- La proportion de déchets putrescibles présent dans les OMR est de 30,4%, taux relativement élevé,
- Le reste des OMR est principalement composé de plastiques (16,6%), de textiles sanitaires (8,8%) et de verre (8,7%).

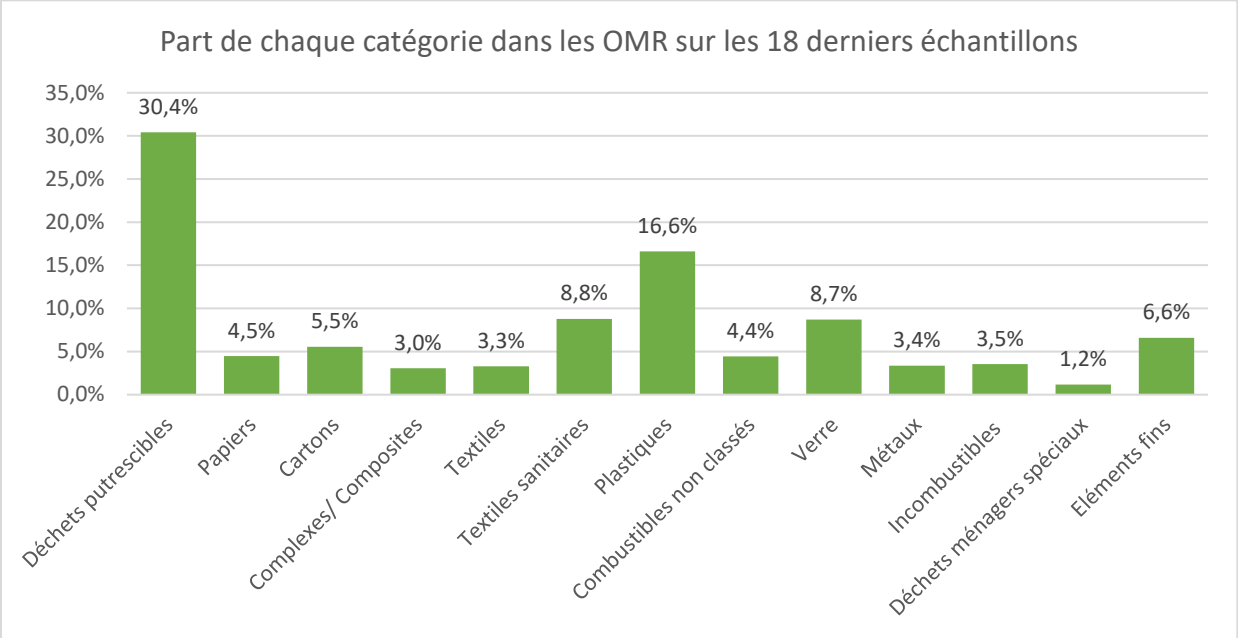

Graphique 29: Composition des OMR d'Agglomération Annemasse

6.7.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

L'analyse des résultats en fonction des catégories de tri du SIVALOR montre qu'en moyenne, sur les 18 derniers échantillons, près de 62,4% des OMR sont composées de matière valorisable ou recyclable.

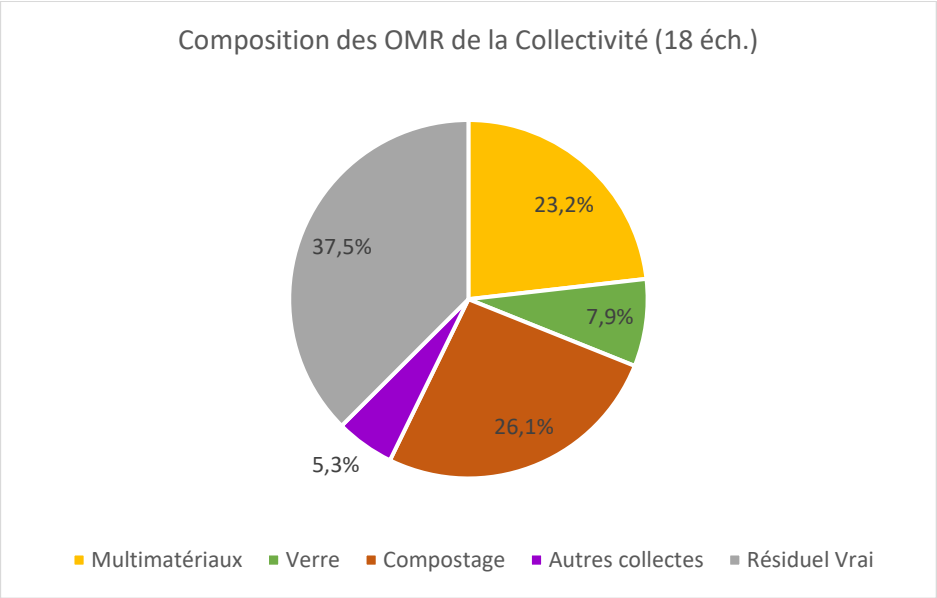

Graphique 30: Composition des OMR d'Agglomération Annemasse selon les catégories de tri

Près de **57,2% des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et/ou d'un traitement par compostage** :

- 31,1% des OMR de la collectivité pourraient faire l'objet d'un meilleur tri en étant orientés vers les collectes sélectives existantes.
- 26,1 % de matière pouvant être traitée par compostage est encore présente dans les OMR.

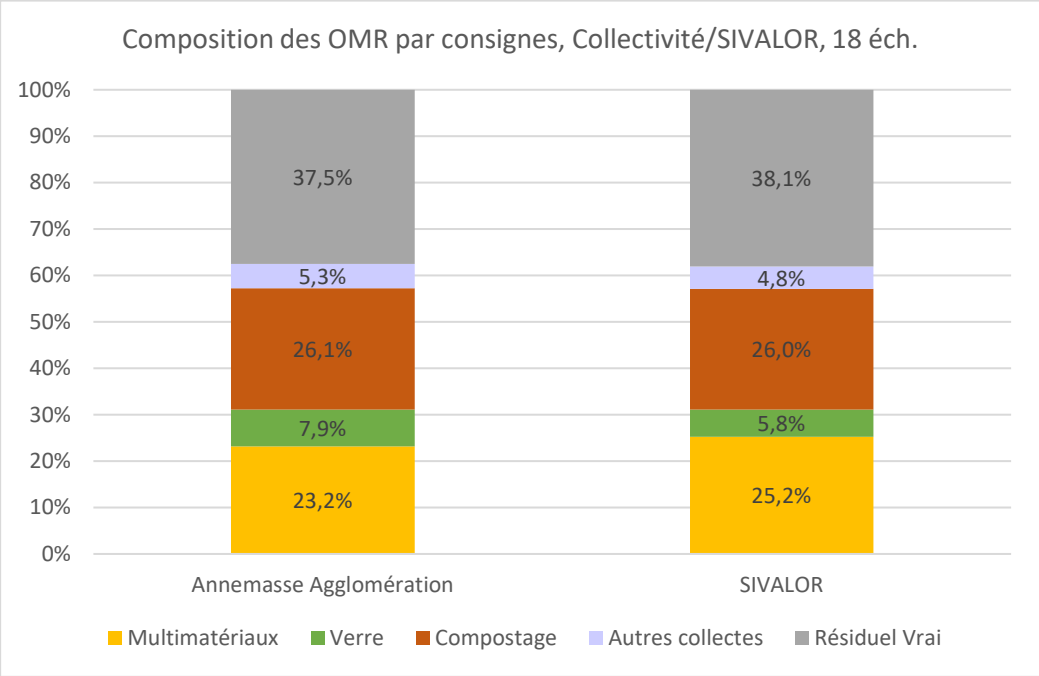

Graphique 31 : Comparaison de la composition des OMR de l'Agglo avec la moyenne pour les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part d'ordures ménagères résiduelles vraies de l'Agglomération d'Annemasse est similaire à celle du SIVALOR. Néanmoins, la part de verre est légèrement supérieure tandis que celle de multimatériaux est légèrement inférieure à celles du SIVALOR.

6.7.4 Evolution des résultats sur le territoire de l'Agglomération d'Annemasse

Pour rappel, sur le territoire d'Annemasse Agglomération, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons depuis 2020 donnent la composition suivante **:**

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	24,2%	21,1%	41,1%	24,0%	26,9%	25,5%	30,4%	31,0%
Papiers	5,80%	8,4%	10,5%	4,8%	10,5%	4,4%	3,7%	4,5%	6,0%
Cartons	6,60%	7,4%	8,3%	4,7%	5,8%	5,7%	7,6%	5,5%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	4,9%	4,7%	2,8%	4,4%	4,0%	2,1%	3,0%	3,2%
Textiles	4,90%	4,1%	4,5%	2,7%	5,9%	3,4%	3,9%	3,3%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	8,2%	4,7%	7,5%	13,9%	8,6%	7,0%	8,8%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	20,0%	19,2%	14,0%	12,9%	17,9%	19,4%	16,6%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	6,5%	4,8%	2,6%	2,2%	7,1%	5,7%	4,4%	3,8%
Tout Verre	5,00%	5,3%	10,6%	6,4%	4,3%	7,4%	10,5%	8,7%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	3,7%	3,0%	2,8%	3,4%	4,2%	4,2%	3,4%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	2,5%	4,1%	2,6%	4,6%	5,0%	1,7%	3,5%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,1%	0,5%	0,2%	0,0%	0,7%	3,9%	1,2%	0,6%
Eléments fins	0,00%	4,7%	3,9%	7,8%	8,1%	4,8%	4,9%	6,6%	6,8%

Tableau 34: Evolution de la composition des OMR d'Annemasse Agglomération par catégorie

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes :

- La part de **papiers** poursuit sa diminution,
- La part de verre augmente de 3%,
- La part de déchets ménagers spéciaux connait un pic (3,9%).

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les déchets putrescibles : -8,24%
- Les **textiles sanitaires** : -10,05%
- Les verres : +5,5%
- Les plastiques : +3,59%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles en moyenne dans les MODECOM. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

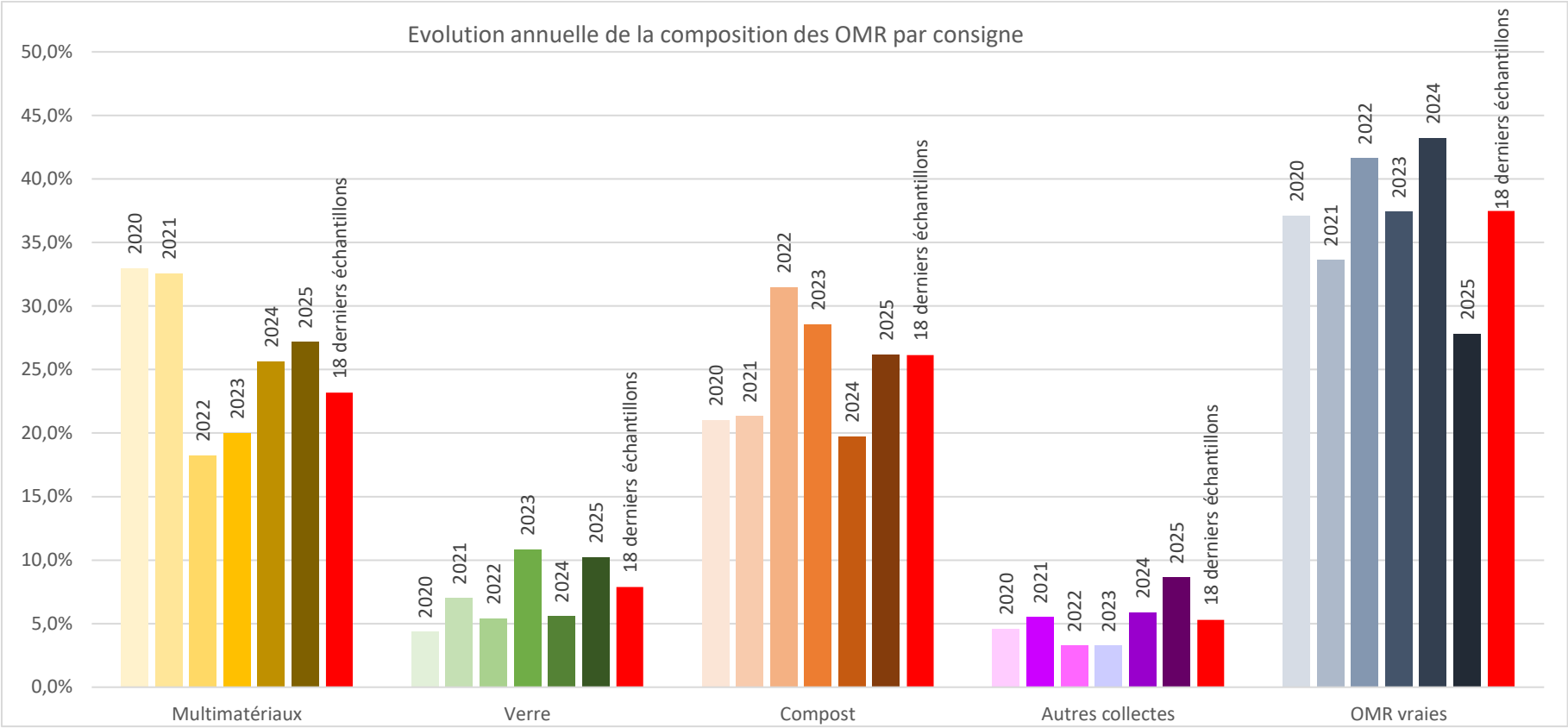

Graphique 32: Evolution de la composition des OMR d'Annemasse Agglomération par consigne de tri

On peut noter en 2025 :

- Une augmentation de la part des multimatériaux, des emballages en verre, des déchets compostables et des autres collectes.
- Au global, la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » connait une forte diminution de plus de 15%.

6.7.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 21 échantillons » déterminées plus haut.

6.7.5.1 Analyse du report des gisements de tri

84,7 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

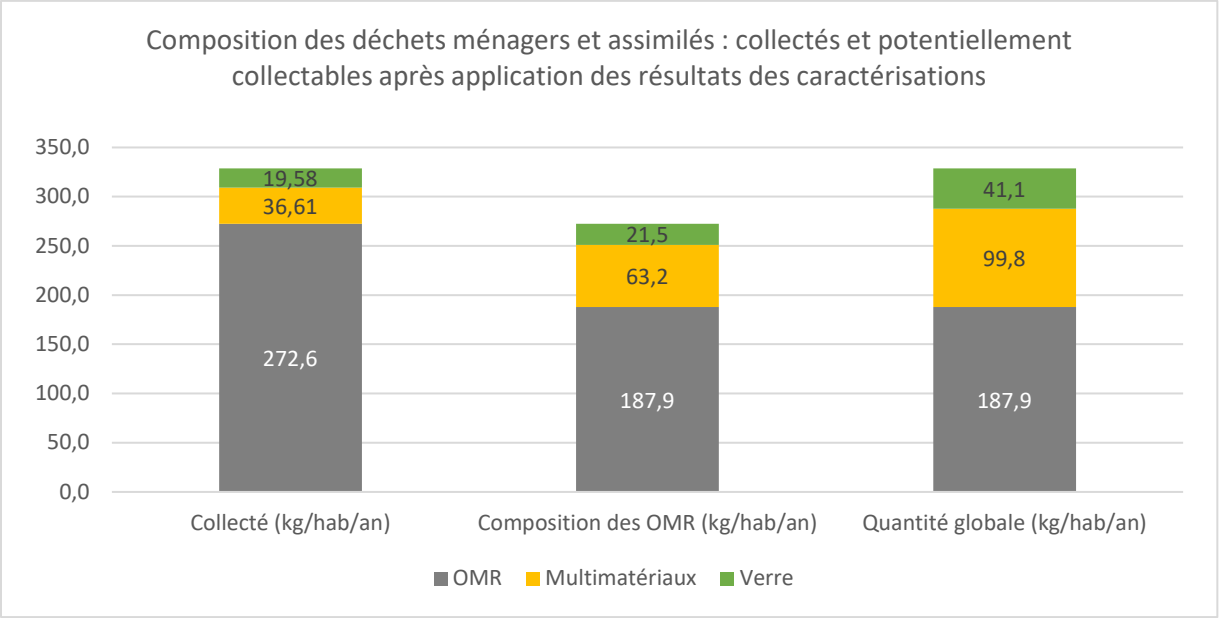

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 63 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 52 % de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.7.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de l'Agglomération Annemasse lors des dernières campagnes (21 derniers échantillons) représente 32,1% des OMR, soit 87,5 kg / an par habitant.

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**% des OMR 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	15,4%	42,1
	Déchets de jardin	4,1%	11,2
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	9,4%	25,6
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	0,8%	2,3
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,2%	3,1
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	1,2%	3,2
Total		**32,1%**	**87,5**

Graphique 33: Evaluation du gisement d'évitement pour l'Agglomération d'Annemasse

- L'essentiel de ce gisement étant constitué de restes alimentaires (15,4% des OMR soit 42,1 kg/hab/an),
- Et de produits alimentaires non consommés (9,4% des OMR) : 25,6 kg/hab/an ;
- Les déchets de jardin représentent également l'équivalent de 11,2 kg de déchets non triés par an et par personne.

6.8 Annexe 8 : CC Vallée Verte

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenant : Valérian MATTUZI

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Vallée Verte

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.8.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint-Pierre En Faucigny	CC Vallée verte	Habère-Poche / Habère Lullin	14 octobre
		Boege Burdignin	15 octobre

2 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, sans changement par rapport aux campagnes précédentes.

6.8.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	1,6%	21,5%	35,1	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,7%				
	Emballages métaux ferreux	1,0%				
	Emballages aluminium	1,0%				
	Journaux, magazines et revues	0,9%				
	Imprimés publicitaires	0,8%				
	Papiers bureautiques	1,7%				
	Emballages cartons plats	3,8%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	2,5%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,6%				
	Emballages papier	1,6%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	2,4%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	1,9%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,9%				
	Emballages combustibles	0,2%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	4,1%	4,1%	6,7	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	13,0%	20,3%	33,1	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	2,1%				
	Éléments fins	5,1%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,6%	2,2%	3,5	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Câbles électriques	0,2%				
	Textiles	1,0%				
	Produits chimiques	0,1%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,2%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	17,2%	51,8%	84,5	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	5,4%				
	Autres papiers	1,5%				
	Autres cartons	0,1%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	7,4%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	5,0%				
	Autres plastiques	3,6%				
	Combustibles non classés	4,2%				
	Autres déchets en verre	0,0%				
	Autres métaux ferreux	0,2%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	3,2%				
	Autres métaux	0,5%				
	Incombustibles non classés	3,5%				
	TOTAL	100,0 %	100,0 %	**162,9**		

Tableau 35: Composition des OMR de la CC Vallée Verte en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Les OMR sont constituées à 52% de déchets résiduels « vrais ». La moitié des OMR de la CC Vallée Verte peuvent donc être valorisé et/ou triés. On retrouve notamment 21,5% de déchets pouvant être dirigés vers les collectes sélectives (multimatériaux et verre), et 20,3% de déchets compostables.

L'extension des consignes de tri représente 5% des OMR soit **8,8 kg/an/hab.**

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		**Verre**	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	**35,1**	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	**Vallée Verte**	**6,7**
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 36 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Vallée Verte se situe, sur la campagne de 2024 :

- 1ère sur les multimatériaux, avec 35,1 kg/hab/an dans les OMR,
- 4ème pour le verre avec une teneur de 6,7 kg/hab/an.

6.8.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des

résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Vallée Verte, il a été retenu 9 campagnes, soit 18 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

6.8.3.1 Composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Vallée verte lors des neuf campagnes précédentes montrent que la composition des OMR sont principalement représentées par les déchets putrescibles (28,6%), les plastiques (15,2%), et les textiles sanitaires (15%).

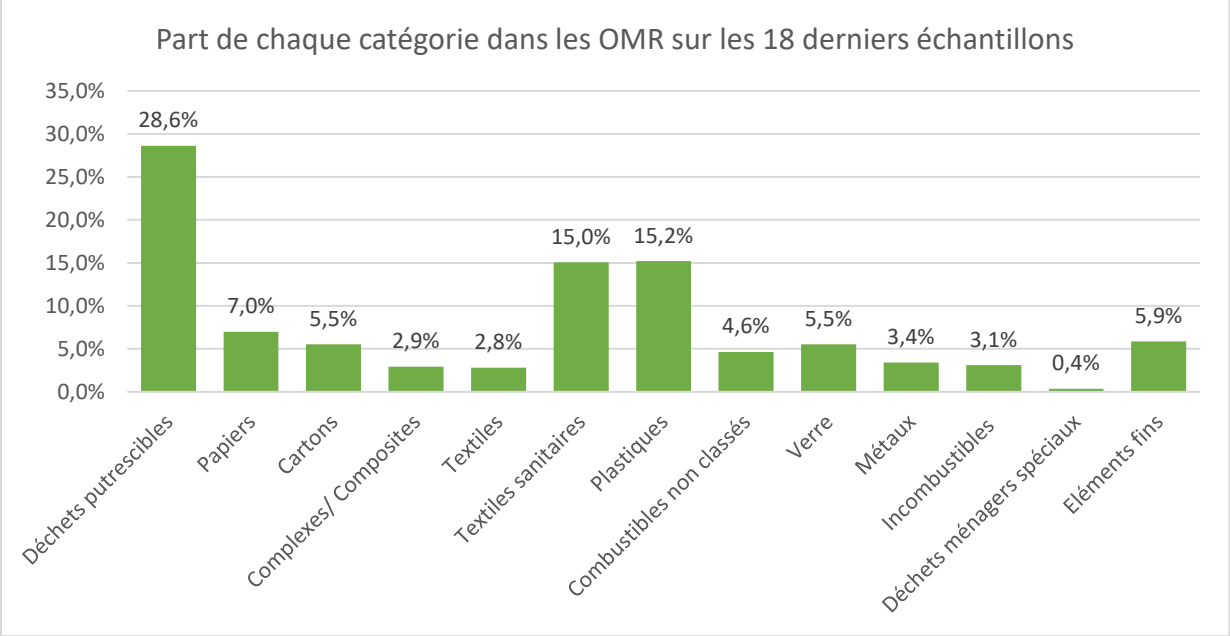

Graphique 34: Composition des OMR de la CC Vallée Verte

6.8.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

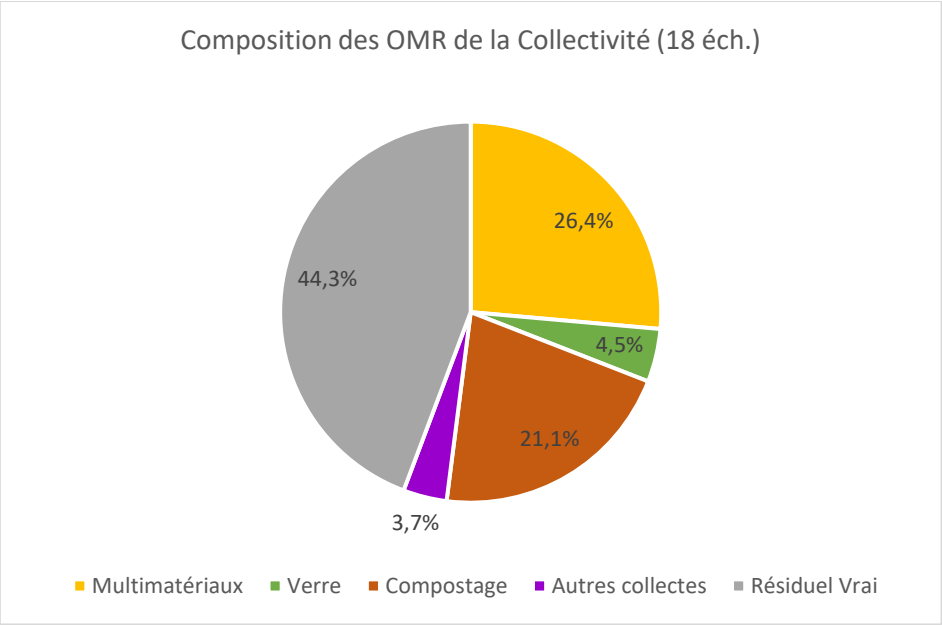

Graphique 35: Composition des OMR de la CC Vallée Verte selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, dans ce qui compose les OMR de la collectivité, il reste encore 21,1% (soit 34,4 kg/hab/an) de matière pouvant être traitée par compostage. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives, on obtient 52% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit 84,7 kg par habitant et par an.

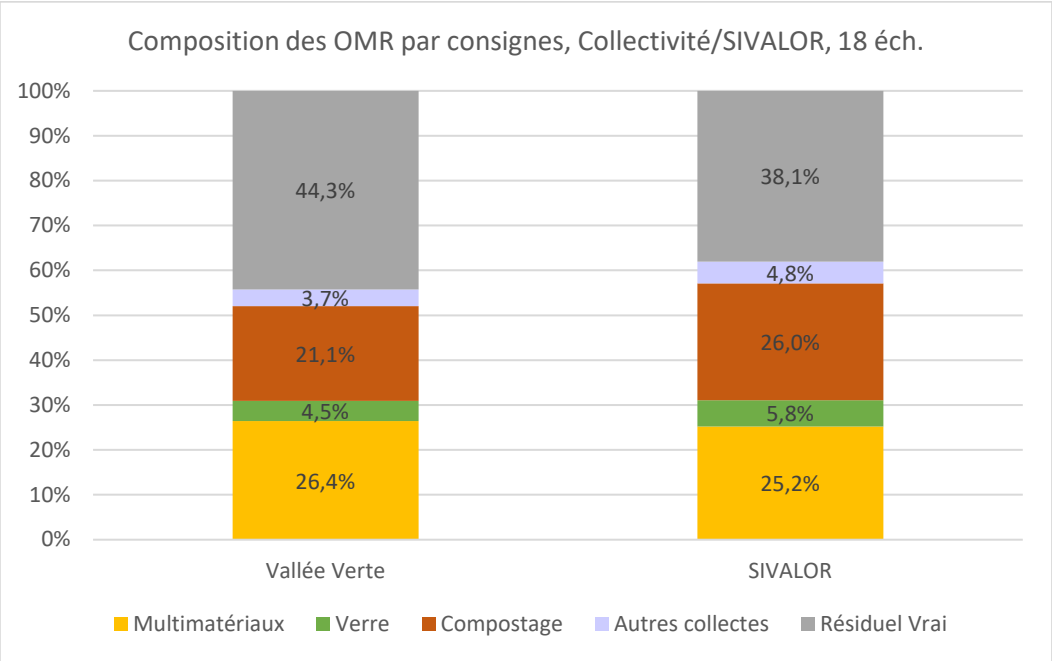

Graphique 36 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Vallée Verte avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part de « résiduels vrais » dans les OMR de la CC Vallée Verte est supérieure de 6,2% à celle du SIVALOR, sur la base de la moyenne des 18 derniers échantillons.

Les différentes catégories de tri ont des teneurs inférieures à celle du SIVALOR, hormis pour les multimatériaux.

6.8.4 Evolution des résultats sur le territoire de Vallée Verte

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	11,9%	25,8%	39,2%	35,6%	27,0%	37,8%	28,6%	31,0%
Papiers	5,80%	6,5%	9,0%	4,8%	8,0%	6,4%	6,5%	7,0%	6,0%
Cartons	6,60%	6,5%	5,3%	3,4%	8,1%	7,4%	6,4%	5,5%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	4,2%	3,1%	3,2%	2,6%	3,5%	2,4%	2,9%	3,2%
Textiles	4,90%	1,6%	4,5%	2,0%	3,3%	4,0%	1,0%	2,8%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	8,4%	16,3%	14,1%	18,8%	13,3%	12,4%	15,0%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	18,9%	17,0%	14,3%	11,1%	12,7%	13,4%	15,2%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	9,1%	5,7%	0,3%	3,4%	3,4%	4,4%	4,6%	3,8%
Tout Verre	5,00%	13,8%	3,5%	5,9%	0,4%	7,1%	4,1%	5,5%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	2,5%	3,9%	2,3%	2,8%	4,4%	2,7%	3,4%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	7,5%	1,6%	0,3%	1,9%	3,5%	3,5%	3,1%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,4%	0,6%
Eléments fins	0,00%	6,2%	4,3%	10,1%	4,1%	7,5%	5,1%	5,9%	6,8%

Tableau 37 : Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par catégories

La prise en compte d'un plus grand nombre d'échantillons permet de lisser certaines variations observées entre les campagnes.

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les déchets putrescibles : +4,10%
- Les textiles : -3,93%
- Les textiles sanitaires : -4,58%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles dans les MODECOM. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIVALOR sont repris dans le graphique ci – dessous :

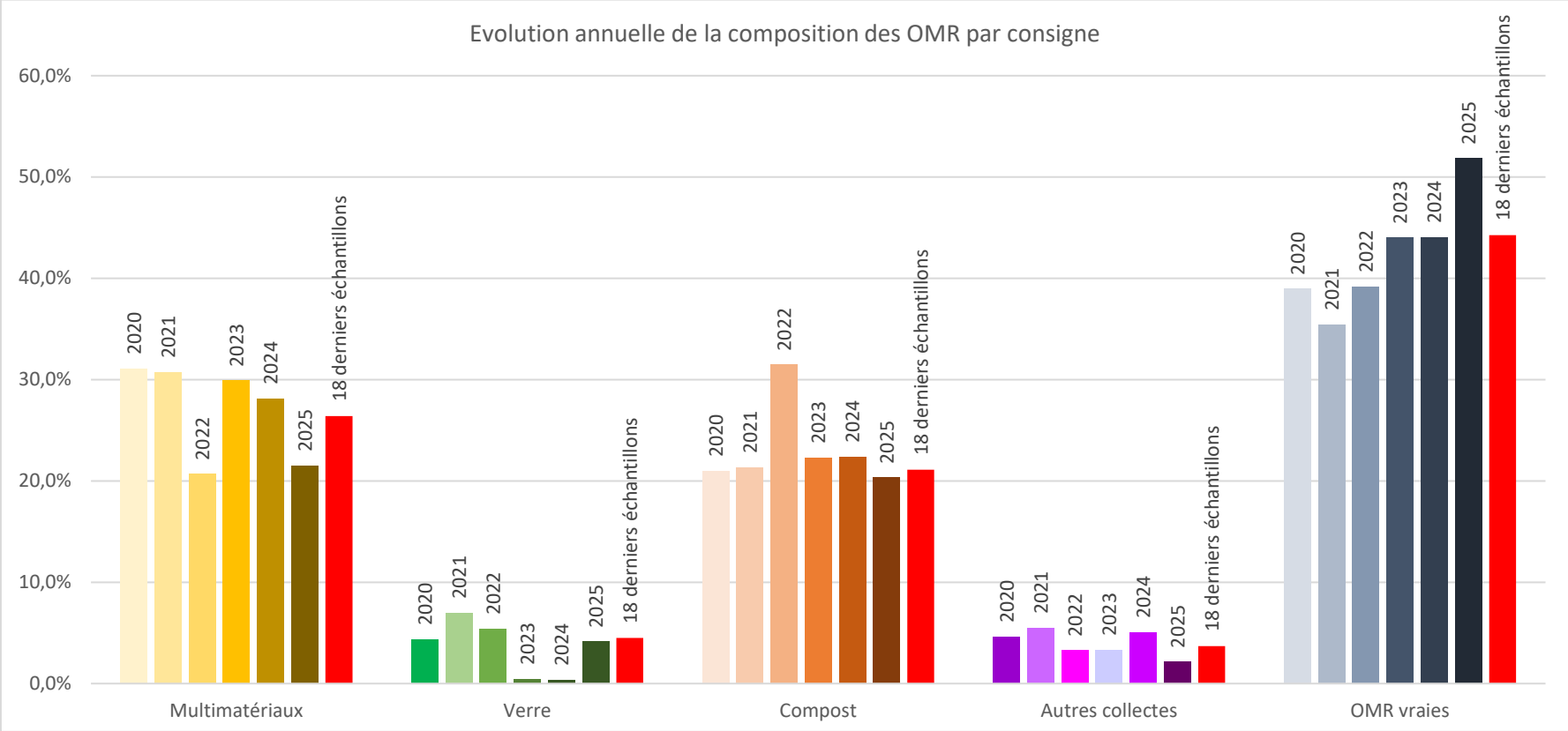

Graphique 37: Evolution de la composition des OMR de la CC Vallée Verte par consigne de tri

On remarque une diminution du taux de multimatériaux, et des diminutions plus légères pour les déchets compostables et les autres collectes. En revanche le taux de verre repart à la hausse après 2 campagnes à moins de 1%. Au global le taux d'OMR « vraies » augmentent de 8%.

6.8.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.8.5.1 Analyse du report des gisements de tri

50,6 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

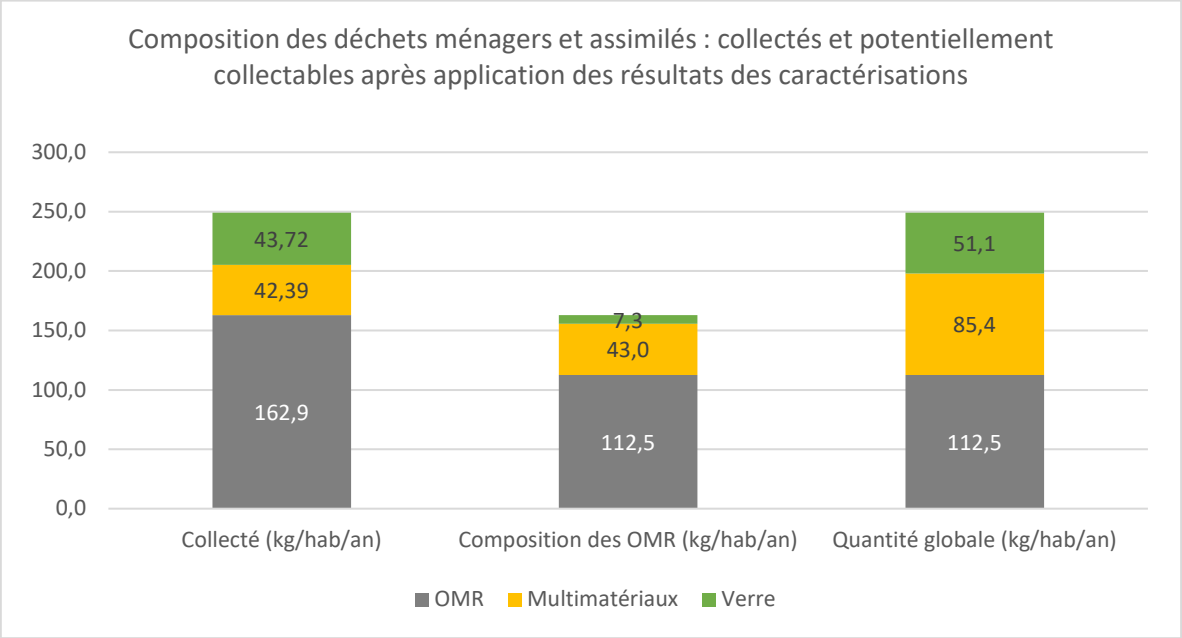

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 50% de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 14% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.8.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**% des OMR 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	11,1%	18,0
	Déchets de jardin	4,2%	6,8
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	10,9%	17,8
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,8%	2,9
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,6%	2,6
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,4%	0,6
Total		**30,0%**	48,8

Graphique 38: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Vallée Verte

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Vallée Verte lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 30% des OMR, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (11% soit 18 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (11% soit 18 kg/hab/an).

6.9 Annexe 9 : CC Usses et Rhône

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenant : Bérangère LITTOT

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Usses et Rhône

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.9.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	CC Usses et Rhône	Frangy	3 novembre
		Secteur Semine : Chêne en Semine, Franclens, Saint Germain	4 novembre
		Clarafond, Chessenaz, Francy, Vancy, Mons, Eloise	6 novembre

3 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne, sans changement par rapport aux campagnes précédentes.

6.9.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	1,3%	24,6%	44,6	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,6%				
	Emballages métaux ferreux	1,4%				
	Emballages aluminium	0,4%				
	Journaux, magazines et revues	1,7%				
	Imprimés publicitaires	1,3%				
	Papiers bureautiques	0,7%				
	Emballages cartons plats	2,6%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,7%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,2%				
	Emballages papier	3,6%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,3%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	2,8%				
	Calage en polystyrene grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,9%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	1,3%	1,3%	2,3	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	17,9%	23,8%	43,1	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	0,2%				
	Éléments fins	5,7%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,9%	5,5%	9,9	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,1%				
	Textiles	2,9%				
	Produits chimiques	1,4%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,1%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	11,2%	44,8%	81,2	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	6,2%				
	Autres papiers	1,7%				
	Autres cartons	0,3%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,5%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,8%				
	Autres plastiques	4,2%				
	Combustibles non classés	5,5%				
	Autres déchets en verre	1,0%				
	Autres métaux ferreux	0,0%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	3,5%				
	Autres métaux	1,0%				
	Incombustibles non classés	0,9%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	181,0		

Tableau 38 : Composition des OMR de la CC Usses et Rhône en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

Les OMR de la CC Usses et Rhône sont principalement composées d'ordures ménagères résiduelles « vraies » (44,8%, soit 81,2 kg/hab/an) et de multimatériaux (24,6%, soit 44,6 kg/hab/an).

L'extension des consignes de tri représente 9% des OMR soit **16,4 kg/hab/an.** Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

Les produits alimentaires non consommés / non déballés et les papiers souillés (essuie-tout…) représentent les principales sous-catégories présentes dans ordures ménagères résiduelles. Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'un traitement par compostage ainsi que d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	**Usses et Rhône**	**2,3**
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	**44,6**	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 39 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Durant cette campagne d'automne 2024 la CC Usses et Rhône se classe :

- 4ème sur le multimatériaux (+9,5 kg/hab/an par rapport à la CC Vallée Verte),
- 1ère sur le verre, avec 2,3 kg/hab/an.

6.9.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Usses et Rhône, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

6.9.3.1 Composition des OMR de la CC Usses et Rhône par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

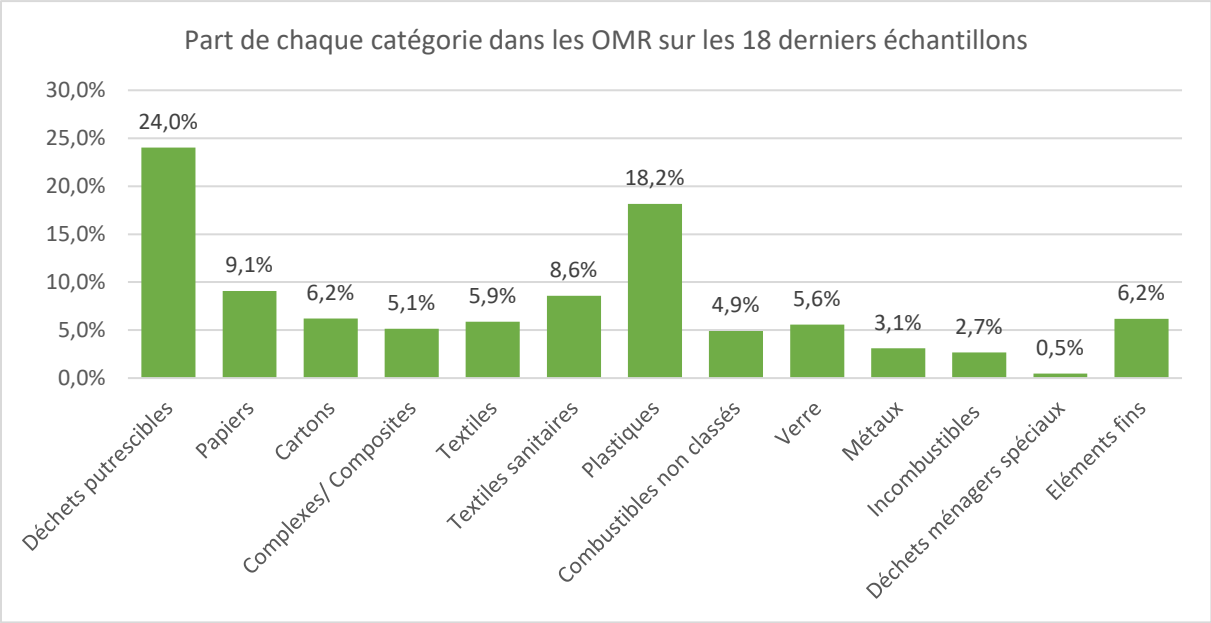

Graphique 39: Composition des OMR de la CC Usses et Rhône

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Usses et Rhône sur les derniers 18 échantillons montrent que les OMR sont composées principalement de déchets

putrescibles (24%, soit 43,5 kg/hab/an), de plastiques (18,2%, soit 32,9 kg/hab/an) et de papiers (9,1%, soit 16,4 kg/hab/an).

6.9.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

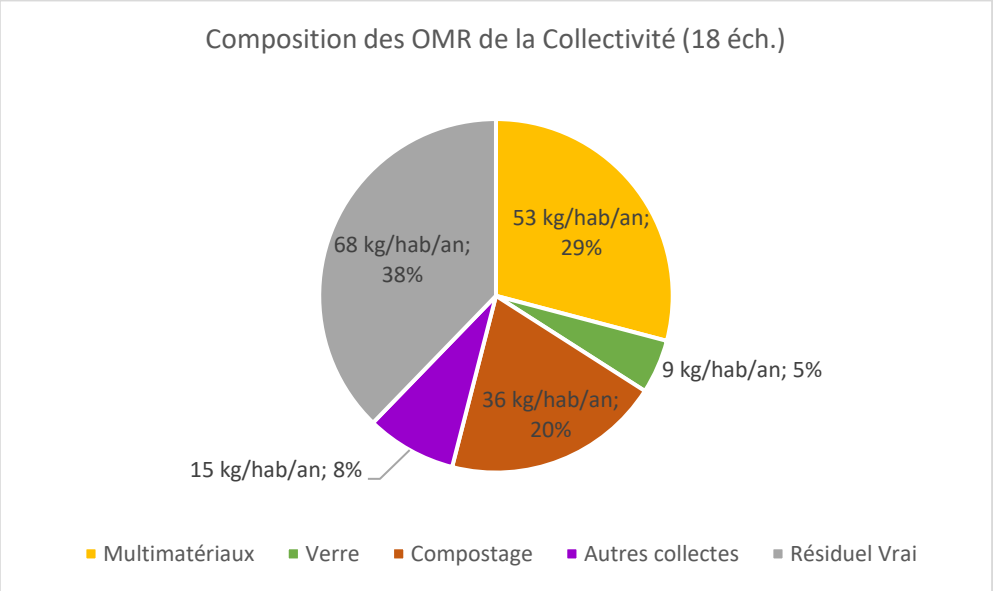

Graphique 40 : Composition des OMR de la CC Usses et Rhône selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, il reste encore 29% de déchets pouvant être dirigés vers la collecte des multimatériaux et 20% de matière pouvant être traitée par compostage dans les OMR. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives (multimatériaux et verre), on obtient 54% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit au total 98 kg par habitant par an.

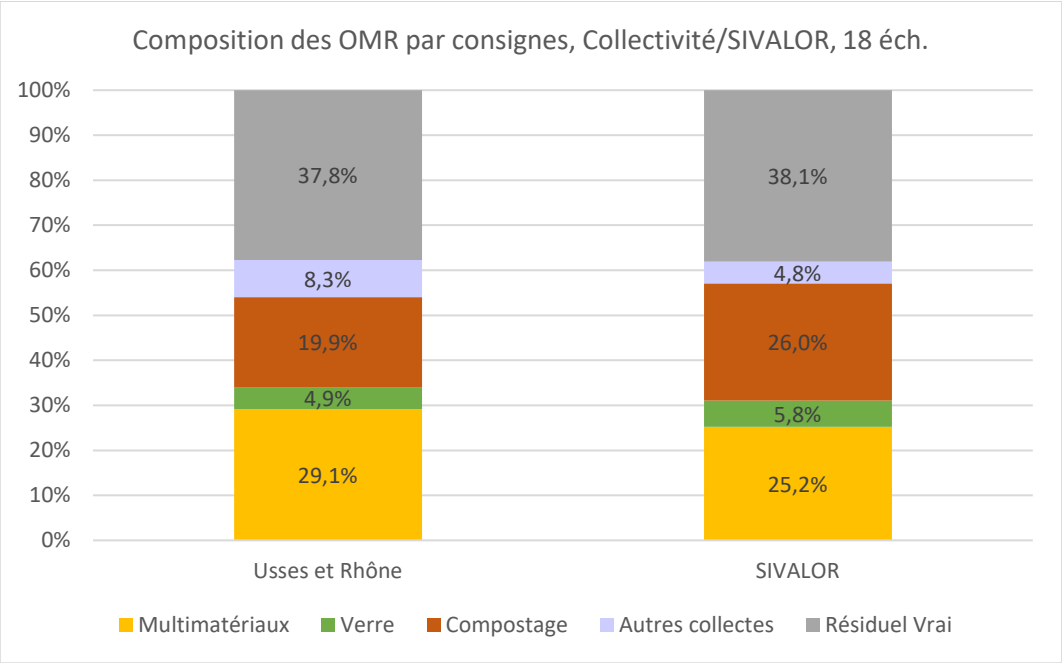

Graphique 41: Comparaison de la composition des OMR de la CC Usses et Rhône avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part de déchets compostables est inférieure à la moyenne du SIVALOR, tandis que celle des multimatériaux est supérieure. Les déchets concernés par les autres collectes sont également supérieurs de 4% à la moyenne du SIVALOR.

6.9.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Usses et Rhône

Pour rappel, sur le territoire de la CC Usses et Rhône, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donne la composition suivante **:**

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	25,6%	18,4%	21,9%	24,0%	25,9%	35,5%	24,0%	31,0%
Papiers	5,80%	7,7%	8,0%	11,0%	10,5%	7,9%	9,1%	9,1%	6,0%
Cartons	6,60%	6,7%	9,6%	4,0%	5,8%	3,8%	4,6%	6,2%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	7,0%	6,5%	4,5%	4,4%	6,8%	2,1%	5,1%	3,2%
Textiles	4,90%	2,6%	7,0%	5,2%	5,9%	7,3%	2,9%	5,9%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	4,1%	5,4%	11,6%	13,9%	5,9%	9,3%	8,6%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	21,3%	21,6%	19,7%	12,9%	15,6%	17,6%	18,2%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	2,8%	4,6%	3,1%	2,2%	9,5%	5,5%	4,9%	3,8%
Tout Verre	5,00%	6,4%	9,7%	4,2%	4,3%	3,3%	2,3%	5,6%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	4,9%	3,1%	2,2%	3,4%	4,1%	2,9%	3,1%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	7,1%	2,0%	3,0%	4,6%	3,5%	0,9%	2,7%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,0%	0,2%	0,8%	0,0%	0,1%	1,5%	0,5%	0,6%
Eléments fins	0,00%	3,8%	4,1%	8,7%	8,1%	6,3%	5,7%	6,2%	6,8%

Tableau 40 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usses et Rhône par catégories

On observe une augmentation de 10% des déchets putrescibles sur l'année 2025. On note aussi une augmentation des textiles sanitaires et des plastiques tandis que les textiles les combustibles et les incombustibles sont en diminution.

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les papiers : +3,28%
- Les textiles sanitaires : -7,69%
- Les combustibles : +3,04%

Sur les 18 derniers échantillons, l'écart le plus important avec le SIVALOR concerne les déchets putrescibles (-7% pour Usses et Rhône).

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles dans les MODECOM. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIVALOR sont repris dans le graphique ci – dessous :

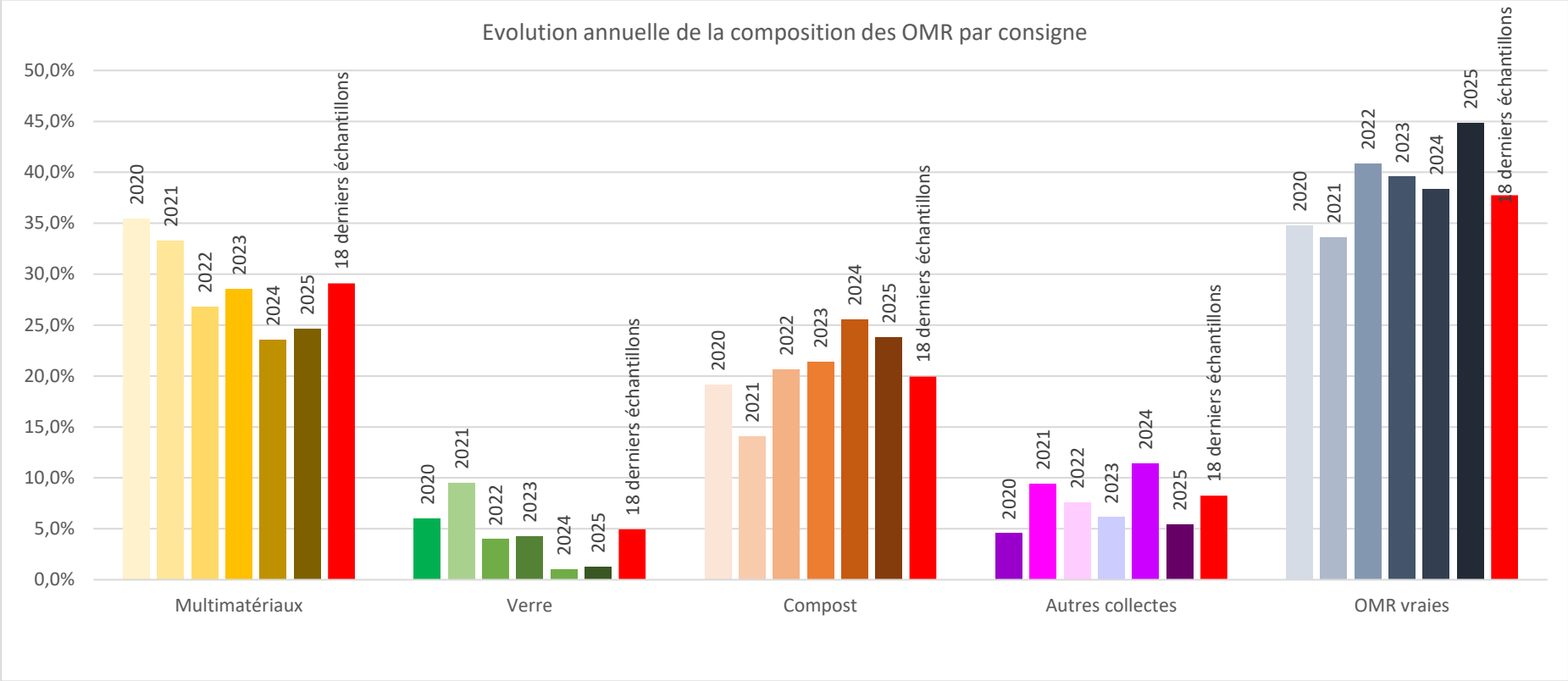

Graphique 42 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usses et Rhône par consigne de tri

La part de multimatériaux est en légère augmentation tandis que la part de déchets compostables est en légère diminution. La part de verre reste stable et la part d'autres collectes baisse de plus de 5%. Au global, la part de déchets résiduels dans les OMR augmente de 6,5%.

6.9.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.9.5.1 Analyse du report des gisements de tri

61,6 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

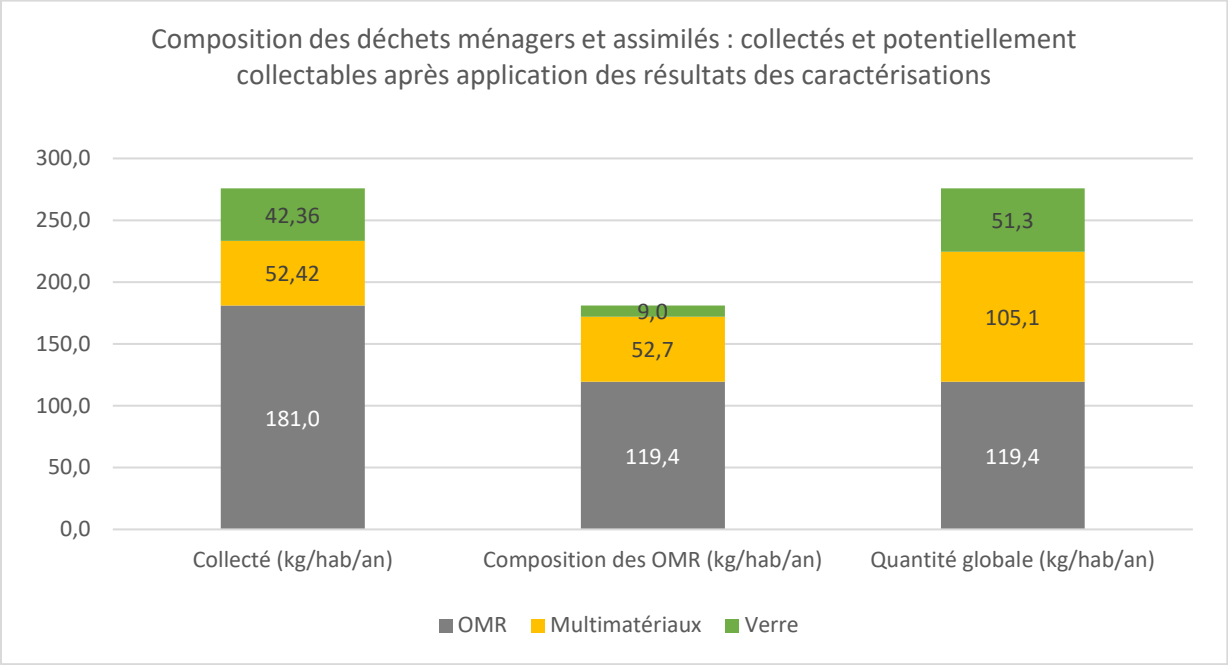

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 50% de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 17% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.9.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**% des OMR 18 derniers ech.**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	11,7%	21,2
	Déchets de jardin	2,1%	3,8
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,0%	14,5
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,3%	2,3
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,8%	3,3
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,5%	0,9
Total		**25,3%**	**45,8**

Tableau 41 : Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Usses et Rhône

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Usses et Rhône lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 25,3% des OMR, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (11,7%, soit 21,2 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (8%, soit 14,5 kg/hab/an).

6.10 Annexe 10 : Terre Valserhône l'Interco

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Laura MULLER, Sabrina NEYRET

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Terre Valserhône l'Interco

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.10.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	Terre Valserhône l'Interco	Giron/Plagne/ Champfronnier/ Saint Germain	3 novembre
		C2 Bellegarde	5 novembre
		Châtillon-en-Michaille	6 novembre

3 échantillons ont été prélevés lors de cette campagne, sans changement par rapport aux années précédentes, sauf en 2024 où seul 2 échantillons avaient été prélevés.

6.10.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,0%	24,8%	49,2	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,7%				
	Emballages métaux ferreux	0,9%				
	Emballages aluminium	1,3%				
	Journaux, magazines et revues	0,8%				
	Imprimés publicitaires	0,2%				
	Papiers bureautiques	1,1%				
	Emballages cartons plats	4,2%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,3%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,5%				
	Emballages papier	1,1%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,4%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	4,1%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	1,3%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	3,6%	3,6%	7,1	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	19,6%	28,0%	55,7	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	0,0%				
	Éléments fins	8,5%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,0%	5,1%	10,1	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Câbles électriques	0,0%				
	Textiles	3,8%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,3%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,9%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	2,9%	38,5%	76,4	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	4,9%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres papiers	1,1%				
	Autres cartons	0,1%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	5,0%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	6,5%				
	Autres plastiques	3,5%				
	Combustibles non classés	3,9%				
	Autres déchets en verre	0,0%				
	Autres métaux ferreux	1,1%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	5,5%				
	Autres métaux	1,4%				
	Incombustibles non classés	2,6%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	198,6		

Tableau 42 : Composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le gisement potentiel « compostable » représente encore 55,7 kg/hab/an et celui « multimatériaux » en représente encore 49,2, sur un total de 198,6 kg/hab/an.

L'extension des consignes de tri représente 11% des OMR soit **21,5 kg/an/hab.** Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	**49,2**	**Terre Valserhône l'Interco**	**7,1**
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 43 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Terre Valserhône l'Interco se classe :

- 5ème sur le flux de multimatériaux (+14 kg/hab/an par rapport à la CC Vallée Verte),
- 5ème sur le flux de verre, avec 7 kg/hab/an dans les OMR.

6.10.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3)

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour Terre Valserhône l'Interco, il a été retenu 7 campagnes, soit 20 échantillons. Il n'y a pas de résultats pour la campagne de Printemps 2020 pour cette Collectivité.

6.10.3.1 Composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

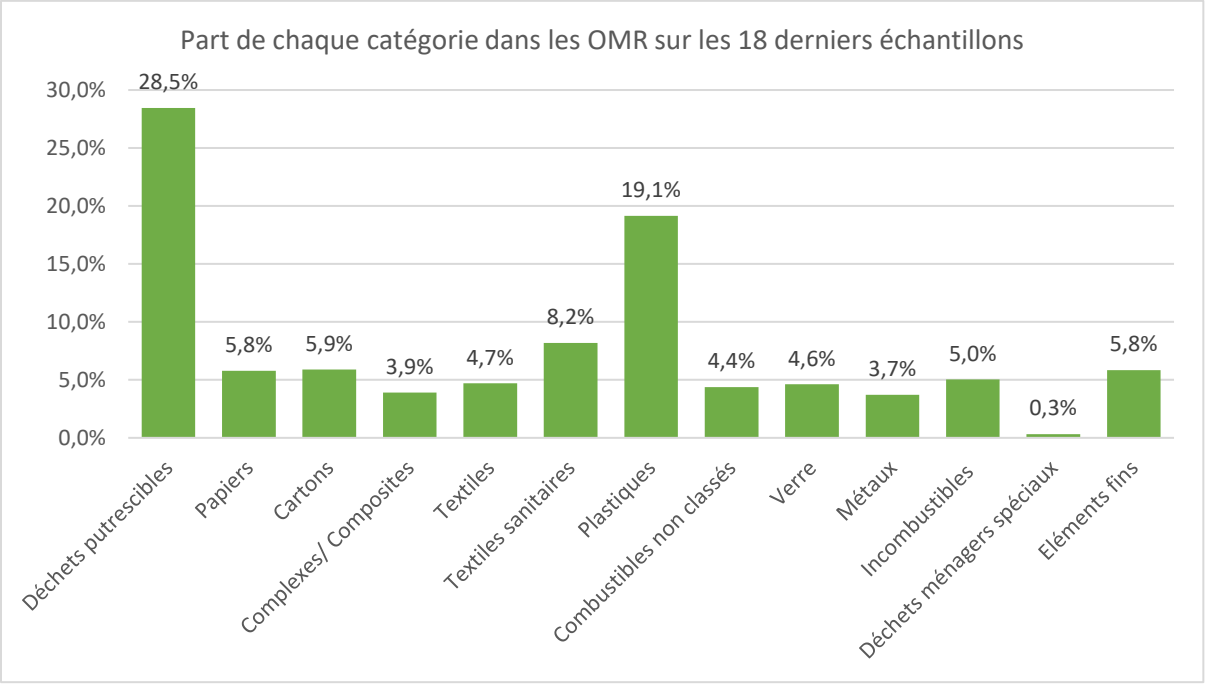

Graphique 43: Composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de Terre Valserhône l'Interco lors des dernières campagnes montrent que les OMR sont principalement constituées de :

- Déchets putrescibles pour 28,5%,
- Plastiques pour 19,1% ;
- Textiles sanitaires 8,2%.

6.10.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles représente exactement la moitié des OMR.

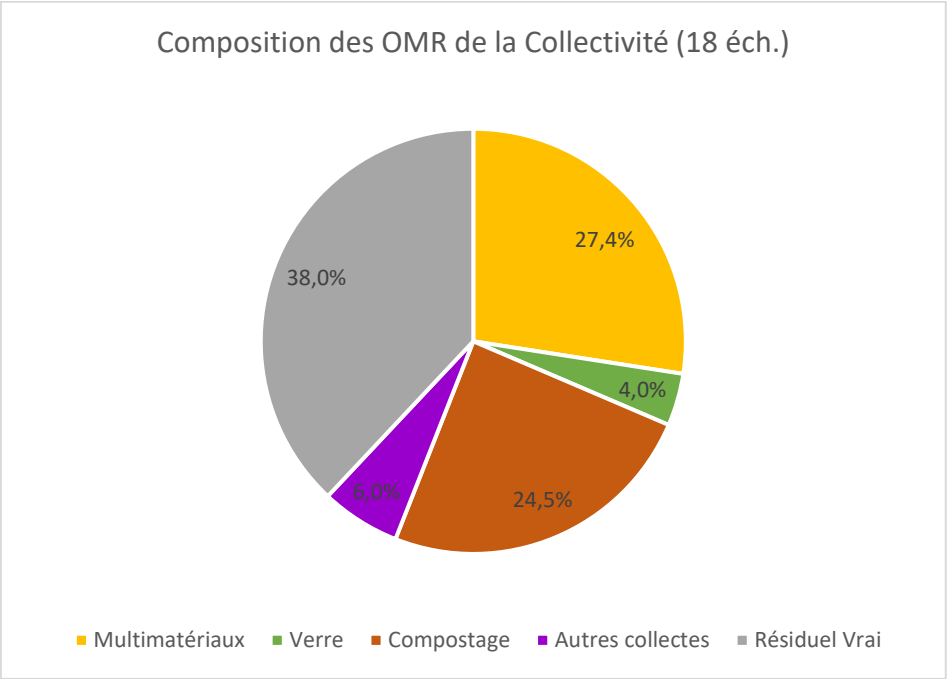

Graphique 44: Composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco selon les catégories de tri

Sur le territoire de Terre Valserhône l'Interco **37,5 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri (collectes sélectives du SIVALOR ou Autres Collectes), soit 74,4 kg/hab/an, et 24,5% pourraient faire l'objet d'une valorisation en compostage, soit 48,7 kg/hab/an.**

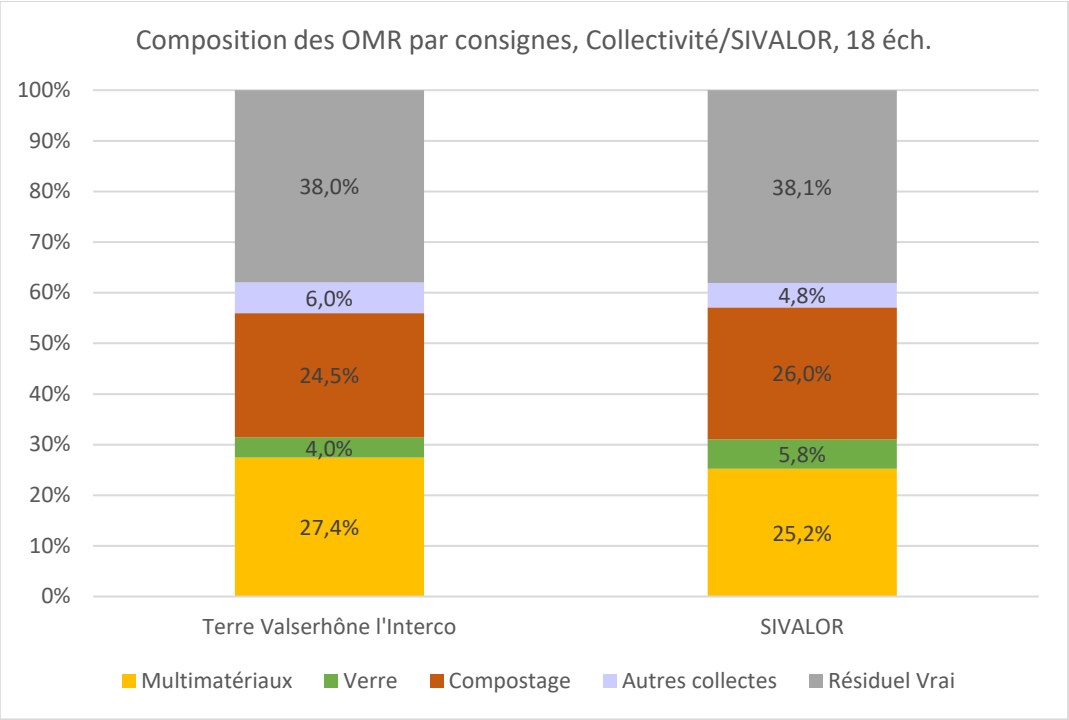

Graphique 45: Comparaison de la composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part d'OMR « vraies » est similaire à celle du SIVALOR. On observe des parts de multimatériaux et d'autres collectes supérieures aux parts du SIVALOR. A l'inverse on retrouve un taux de déchets compostables et de verre inférieur pour Terre Valserhône l'Interco.

6.10.4 Evolution des résultats sur le territoire de Terre Valserhône l'Interco

La composition sur les 18 derniers échantillons donne la composition suivante :

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	28,8%	23,1%	35,6%	25,9%	38,7%	27,4%	28,5%	31,0%
Papiers	5,80%	5,2%	6,5%	4,9%	8,3%	4,1%	4,2%	5,8%	6,0%
Cartons	6,60%	5,4%	6,4%	4,3%	7,0%	6,0%	5,5%	5,9%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	2,8%	4,2%	5,2%	4,5%	4,4%	1,8%	3,9%	3,2%
Textiles	4,90%	4,6%	5,7%	2,0%	7,2%	3,6%	3,8%	4,7%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	5,1%	4,8%	9,3%	11,1%	10,2%	11,5%	8,2%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	18,2%	23,8%	16,0%	15,0%	14,0%	21,2%	19,1%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	8,2%	4,6%	1,7%	4,0%	5,3%	3,9%	4,4%	3,8%
Tout Verre	5,00%	3,3%	6,1%	4,7%	4,9%	2,4%	3,6%	4,6%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	5,6%	2,8%	1,7%	4,2%	5,2%	4,7%	3,7%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	8,8%	8,3%	3,2%	1,9%	2,5%	2,6%	5,0%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,1%	1,3%	0,3%	0,6%
Eléments fins	0,00%	3,9%	3,6%	10,5%	6,0%	3,4%	8,5%	5,8%	6,8%

Tableau 44 : Evolution de la composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco par catégories

La part de déchets putrescibles repart à la baisse avec -11% par rapport à 2024.

Les parts de plastiques et d'éléments fins connaissent une augmentation (respectivement +7% et +5%).

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les déchets putrescibles : -6,30%
- Les textiles sanitaires : -5,51%
- Les plastiques : +5,37%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles dans les MODECOM. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

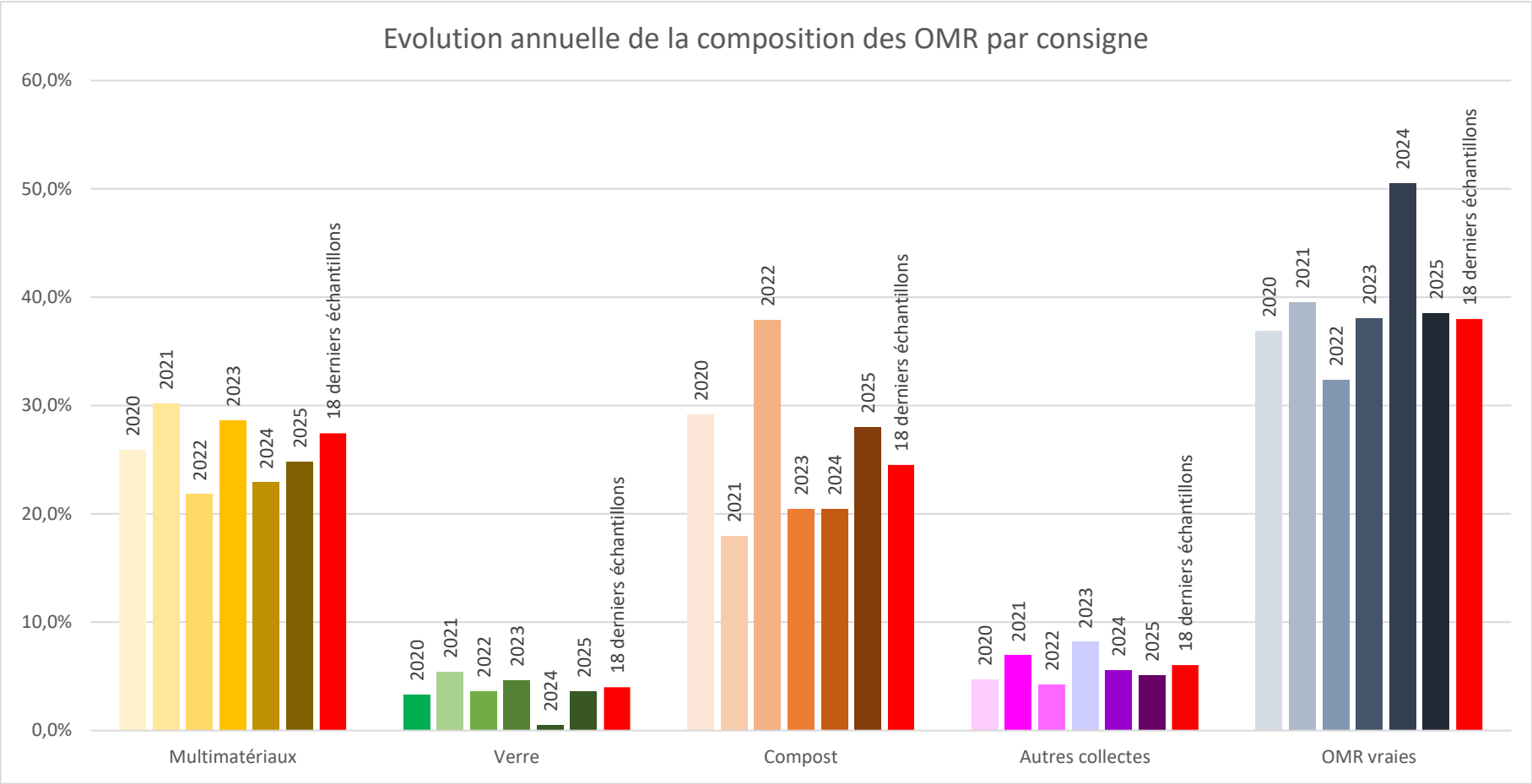

Graphique 46: Evolution de la composition des OMR de Terre Valserhône l'Interco par consigne de tri

Les parts déchets pouvant être triés et/ou valorisés sont en augmentation, notamment les déchets compostables (+7,5%) et le verre (+3%). Ainsi, la part de déchet résiduels diminue de 12% par rapport à 2024.

6.10.5 Impact sur le coût de traitement des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 20 échantillons » déterminées plus haut.

6.10.5.1 Analyse des économies potentielles et gisements de tri

62,4 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

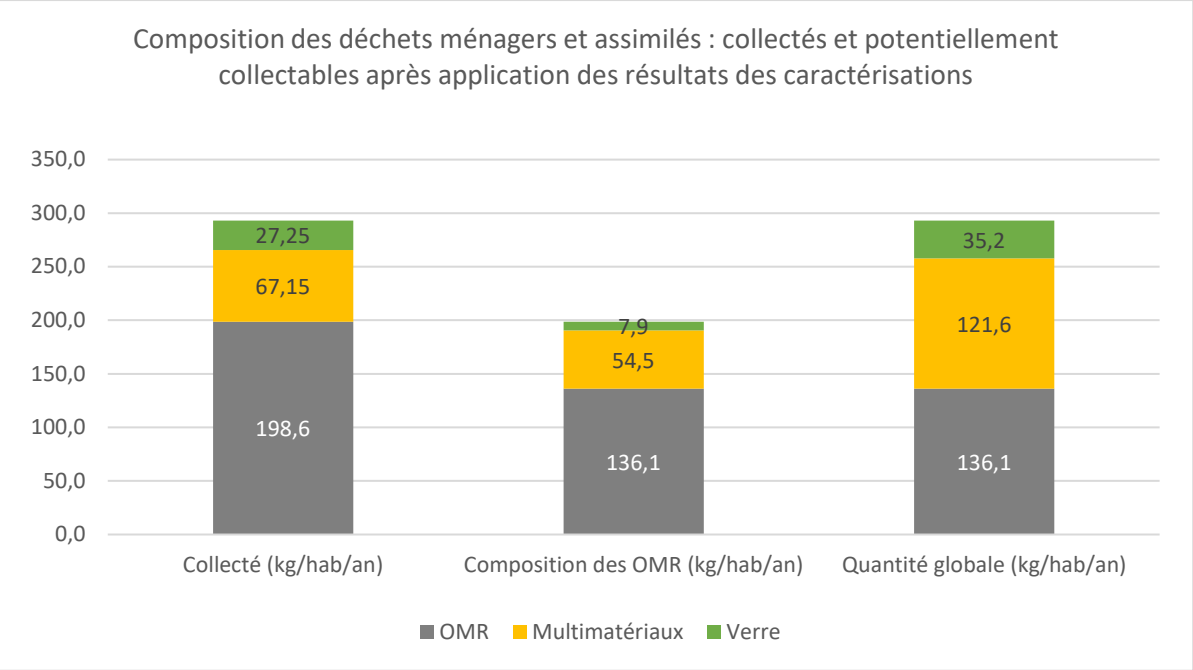

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 45% pour le flux multimatériaux sont jetés dans ordures ménagères
- 23% de tous les déchets orientables en conteneur à verre n'est pas trié ni collecté actuellement.

6.10.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**Moyenne 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	12,8%	25,4
	Déchets de jardin	5,9%	11,7
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	7,6%	15,0
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	0,6%	1,2
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,7%	3,4
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,3%	0,7
Total		**28,9%**	**57,3**

Graphique 47: Evaluation du gisement d'évitement pour Terre Valserhône l'Interco

En synthèse, sur le territoire de Terre Valserhône l'Interco, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent 29% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 57,3 kg/hab/an. Ils sont principalement composés de déchets alimentaires (12,8% soit 25,4 kg/hab/an), qui pourraient être compostés.

6.11 Annexe 11 : Haut Bugey Agglomération

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Benjamin MONTCONDUIT, Jean-Baptiste GAILLARD

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Haut Bugey Agglomération

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.11.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Groissiat	CC Haut Bugey	Les Neyrolles	6 octobre
		Arbent	6 octobre
		Oyonnax HLM	6 octobre
		Combe du Val	7 octobre
		Groissiat	8 octobre

5 échantillons ont été réalisés, sans changement par rapport à la campagne précédente.

6.11.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	1,1%	22,4%	42,6	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,6%				
	Emballages métaux ferreux	1,0%				
	Emballages aluminium	0,7%				
	Journaux, magazines et revues	0,4%				
	Imprimés publicitaires	0,4%				
	Papiers bureautiques	1,0%				
	Emballages cartons plats	3,7%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	2,5%				
	Composites ELA (Tetrapack)	1,2%				
	Emballages papier	1,4%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	4,5%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	2,5%				
	Calage en polystyrene grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,7%				
	Emballages combustibles	0,7%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	1,6%	1,6%	3,1	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	22,8%	30,9%	58,7	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	0,7%				
	Éléments fins	7,4%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,3%	3,2%	6,1	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,1%				
	Textiles	2,9%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
	Produits alimentaires non consommés	9,5%	41,9%	79,6	59,0	98,3 CC Pays Genevois

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Déchets ménagers résiduels	Autres putrescibles	9,6%			CC Pays de Gex	
	Autres papiers	0,9%				
	Autres cartons	0,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	6,5%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	4,6%				
	Autres plastiques	0,9%				
	Combustibles non classés	3,3%				
	Autres déchets en verre	0,0%				
	Autres métaux ferreux	0,1%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	4,8%				
	Autres métaux	0,2%				
	Incombustibles non classés	1,5%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	190,2		

Tableau 45: Composition des OMR de Haut Bugey Agglomération en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Sur cette campagne, dans les OMr de Haut Bugey Agglomération on trouve encore 58,1% de déchets valorisables avec notamment :

- 30,9% de déchets compostables, soit 58,7 kg/hab/an,
- 22,4% de déchets pouvant être triés vers les **multimatériaux**, soit 42,6 kg/hab/an.

L'extension des consignes de tri représente 8% des OMR soit **15,8 kg/an/hab.** Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	**42,6**	**Haut-Bugey Agglomération**	**3,1**
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 46 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Haut-Bugey Agglomération se classe :

- 2ème sur les multimatériaux (+7,5 kg/hab/an par rapport à la CC Vallée Verte),
- 2ème sur le verre, avec 3,1 kg/hab/an

6.11.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la Haut Bugey Agglomération, il a été retenu 4 campagnes, soit 20 échantillons.

6.11.3.1 Composition des OMR de la CC Haut Bugey par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

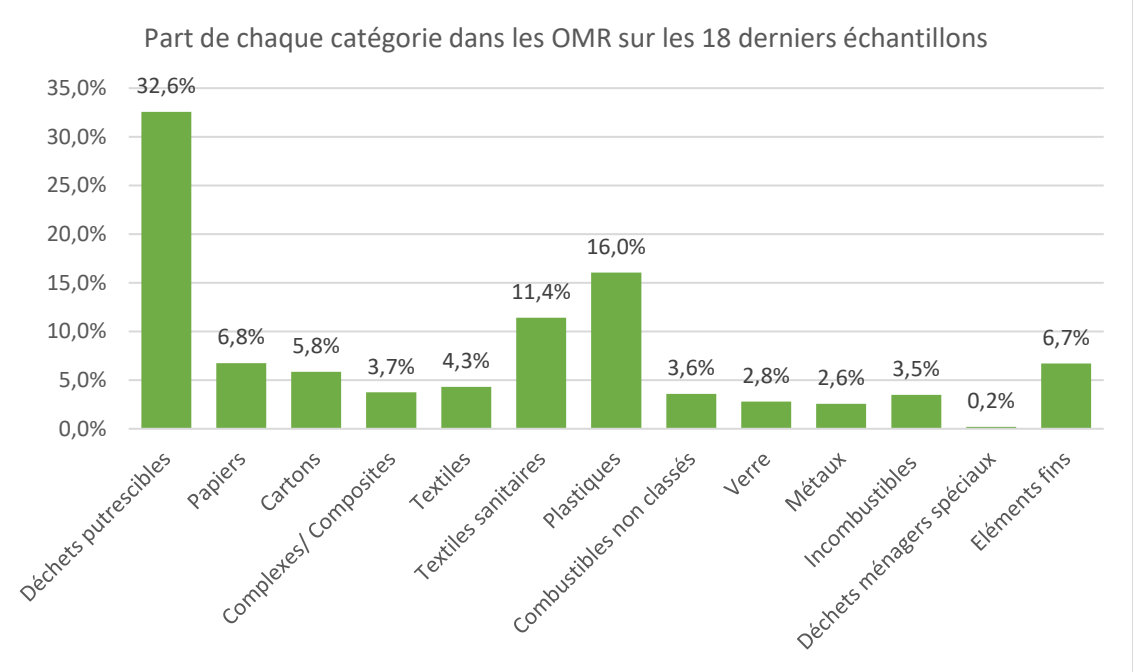

Graphique 48: Composition des OMR de Haut Bugey Agglomération

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de Haut Bugey Agglomération lors des dernières campagnes, montrent que plus de moitié des OMR est composé de :

- Déchets putrescibles (32,6%),
- Déchets plastiques (16%),
- Textiles sanitaires (11,4%).

Ces proportions sont globalement stables au fil des ans.

6.11.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part des ordures ménagères résiduelles « vraies » représente plus de la moitié des OMR.

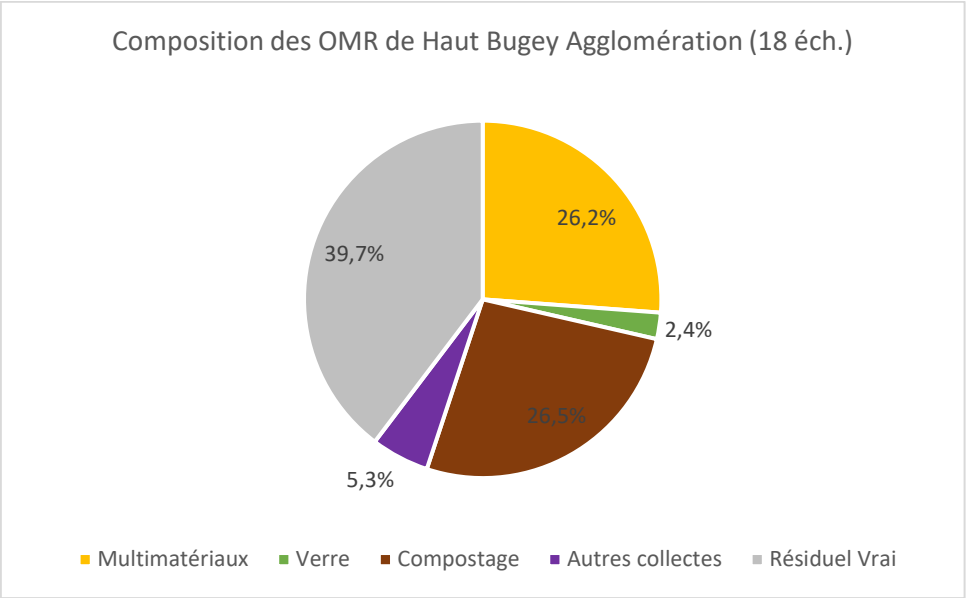

Graphique 49: Composition des OMR de Haut Bugey Agglomération selon les catégories de tri

Sur le territoire de Haut Bugey Agglomération **33,8 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri (y compris avec les Autres Collectes).** En tenant compte les déchets pouvant être mieux triés et traités par compostage cela représente un total de 114,7 kg/hab/an.

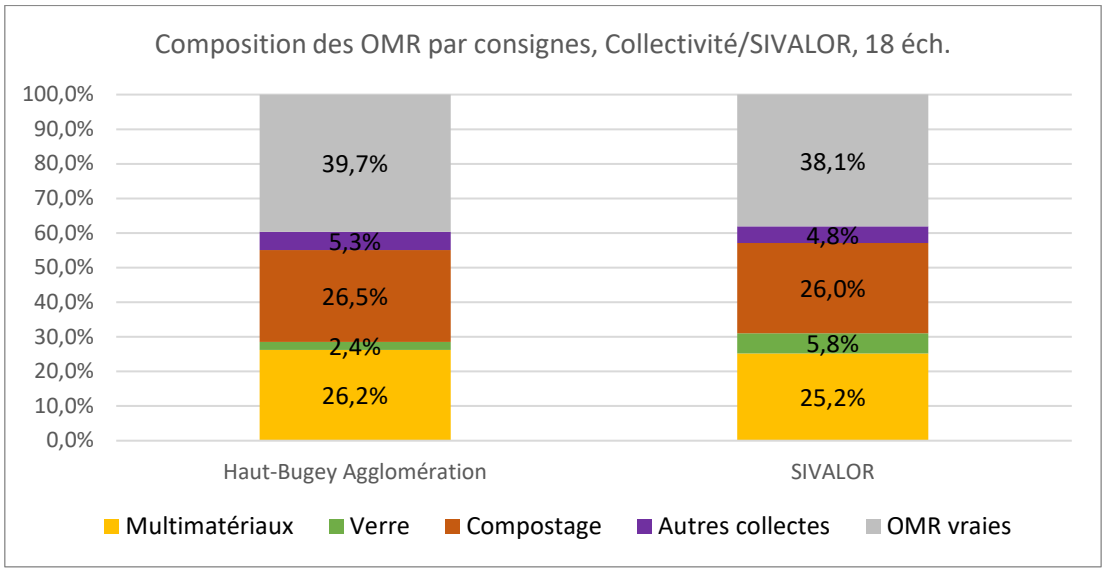

Graphique 50 : Comparaison de la composition des OMR de Haut-Bugey Agglomération avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

- La part d'emballage en verre dans les OMR est plus faible pour Haut Bugey Agglomération,
- Les écarts sur le multimatériaux, le compostable et les autres collectes sont inférieurs à 1%,

- La part de déchets résiduels est légèrement supérieure pour Haut Bugey Agglomération.

6.11.4 Evolution des résultats sur le territoire de Haut Bugey Agglomération

Sur le territoire de Haut Bugey Agglomération, il a été prélevé et triés 5 échantillons d'OMR par an. La prise en compte de l'ensemble des échantillons et la moyenne obtenue sur les 18 derniers échantillons donne la composition suivante :

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	26,1%	23,6%	24,0%	33,3%	30,4%	**42,6%**	32,6%	31,0%
Papiers	5,80%	8,5%	10,9%	10,6%	7,0%	5,3%	**4,1%**	6,8%	6,0%
Cartons	6,60%	8,2%	7,3%	6,1%	6,3%	4,8%	**6,2%**	5,8%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	4,4%	3,6%	5,6%	3,7%	3,4%	**2,3%**	3,7%	3,2%
Textiles	4,90%	3,5%	5,7%	3,5%	5,9%	4,9%	**2,9%**	4,3%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	3,2%	7,1%	9,1%	13,2%	12,3%	**11,0%**	11,4%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	24,6%	20,4%	21,3%	14,1%	14,3%	**14,4%**	16,0%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	6,5%	4,3%	3,2%	3,4%	3,9%	**4,0%**	3,6%	3,8%
Tout Verre	5,00%	3,3%	5,3%	4,5%	2,0%	3,1%	**1,7%**	2,8%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	3,3%	3,8%	3,4%	2,6%	2,3%	**2,1%**	2,6%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	3,1%	2,8%	3,7%	2,7%	6,0%	**1,5%**	3,5%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	1,1%	0,7%	0,6%	0,0%	0,1%	**0,0%**	0,2%	0,6%
Eléments fins	0,00%	4,3%	4,6%	4,3%	5,9%	9,1%	**7,4%**	6,7%	6,8%

Tableau 47: Evolution de la composition des OMR de Haut Bugey Agglomération par catégories

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les textiles sanitaires : +5,59%
- Le verre : +2,19%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles dans les MODECOM. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

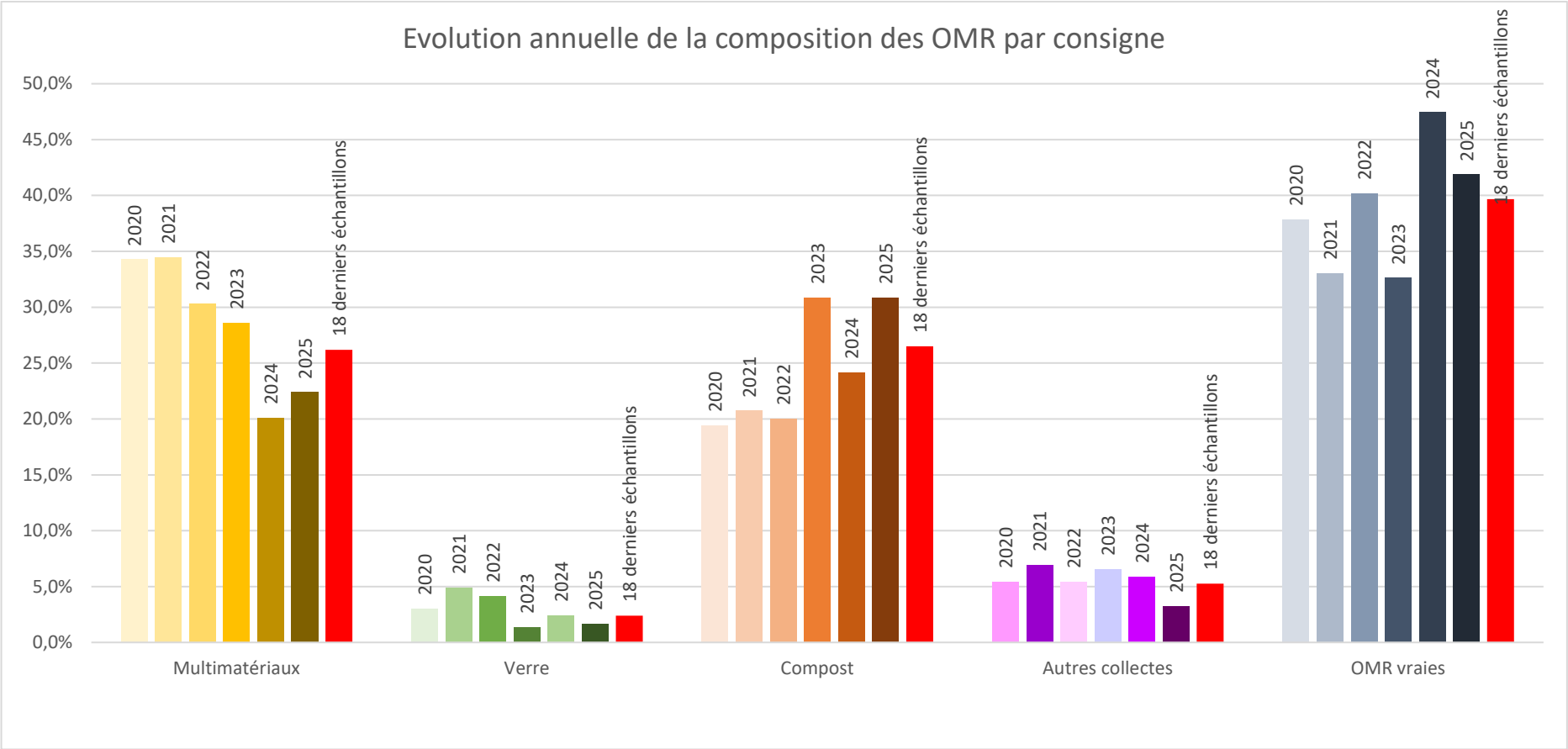

Tableau 48: Evolution de la composition des OMR de Haut Bugey Agglomération par consigne de tri

Pour l'année 2025, on observe :

- Une augmentation de la part de multimatériaux (+2%) et des déchets compostables (+6%).
- Diminution des déchets résiduels dans les OMR (-5,5%).

6.11.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 20 échantillons » déterminées plus haut.

6.11.5.1 Analyse du report des gisements de tri

54,4 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

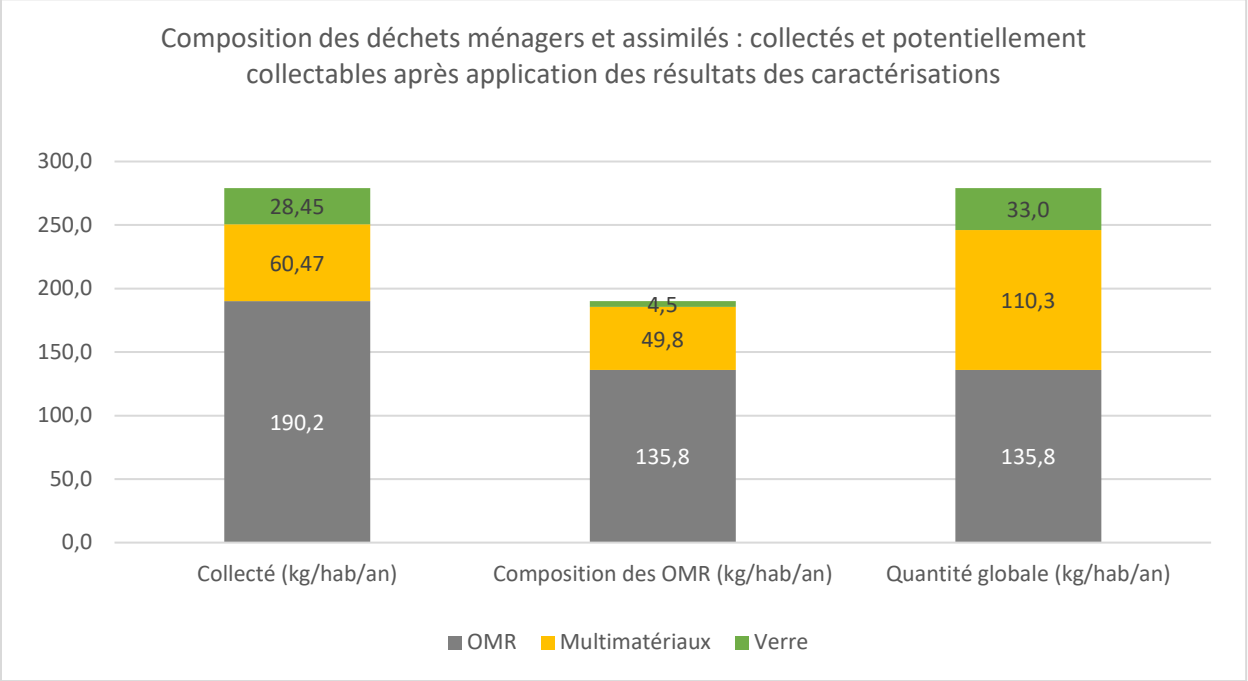

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 45% de tous les déchets qui pourraient être collectés dans les multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 14% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.11.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**Moyenne 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	18,1%	34,4
	Déchets de jardin	1,7%	3,3
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,9%	17,0
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	0,9%	1,7
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,3%	2,5
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,3
Total		**31,1%**	**59,2**

Tableau 49: Evaluation du gisement d'évitement de la CC Haut Bugey

En synthèse, sur le territoire du Haut Bugey, les gisements de déchets dans les OMR qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent 31,1% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 59,2 kg/hab/an. Pami ces déchets, on retrouve 34,4 kg/hab/an de déchets alimentaires et 17 kg/hab/an de produits alimentaires non-consommés.

6.12 Annexe 12 : CC Pays Rochois

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Charlotte CARIN, Sylvie BURNIER

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Pays Rochois

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.12.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Saint-Pierre En Faucigny	CC Pays Rochois	Saint Pierre en Faucigny	13 octobre
		La Roche Centre	14 octobre
		Arenthon / Amancy	15 octobre

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

6.12.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	3,6%	27,4%	57,3	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,2%				
	Emballages métaux ferreux	1,0%				
	Emballages aluminium	0,5%				
	Journaux, magazines et revues	1,2%				
	Imprimés publicitaires	1,1%				
	Papiers bureautiques	1,3%				
	Emballages cartons plats	3,7%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	2,4%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,7%				
	Emballages papier	1,2%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,1%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	4,0%				
	Calage en polystyrene grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,5%				
	Emballages combustibles	0,0%				
	Emballages incombustibles	0,0%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	5,4%	5,4%	11,3	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	16,4%	21,3%	44,6	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	0,1%				
	Éléments fins	4,8%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,0%	3,7%	7,6	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,0%				
	Textiles	3,6%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,0%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	17,0%	42,2%	88,0	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres papiers	0,4%				
	Autres cartons	0,4%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	7,0%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,8%				
	Autres plastiques	3,4%				
	Combustibles non classés	3,9%				
	Autres déchets en verre	0,4%				
	Autres métaux ferreux	1,0%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	3,3%				
	Autres métaux	0,5%				
	Incombustibles non classés	1,1%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	208,8		

Tableau 50: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	**57,3**	Rumilly Terre de Savoie	9,5
Arve et Salève	58,5	**Pays Rochois**	**11,3**
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	68,1	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 51 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Pays Rochois se classe :

- 6ème sur les multimatériaux (+22 kg/hab/an par rapport à la CC Vallée Verte),
- 7ème sur le verre, avec 11,3 kg/hab/an

6.12.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des

résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Pays Rochois, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

6.12.3.1 Composition des OMR de la CC Pays Rochois par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

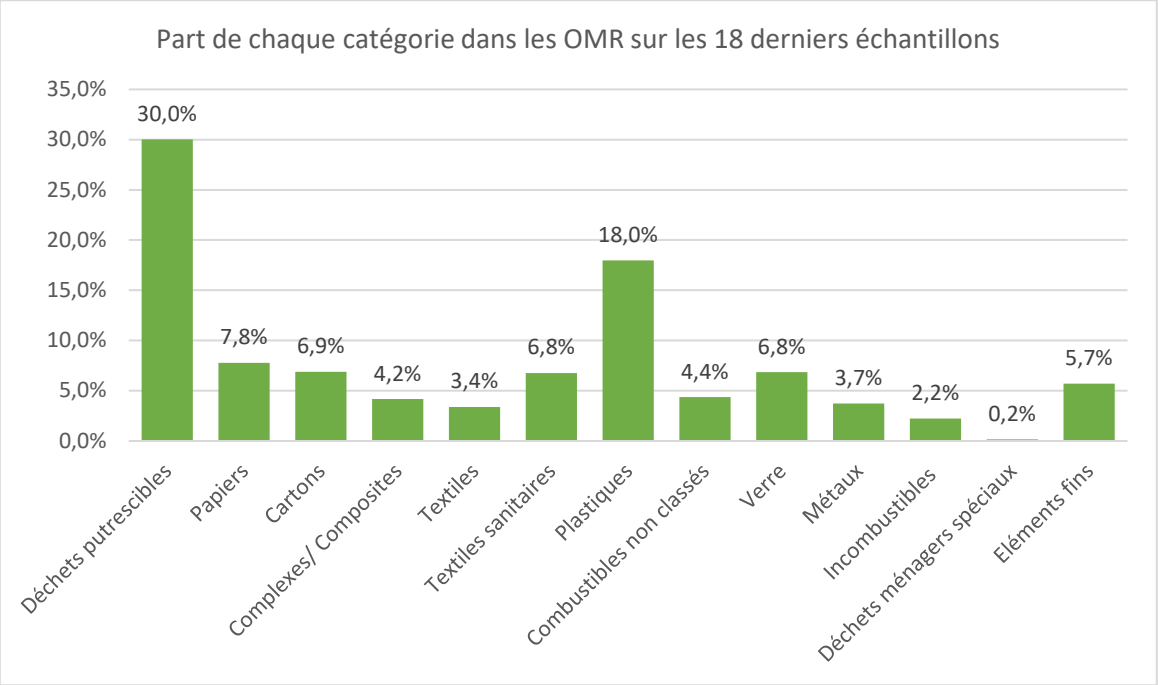

Graphique 51: Composition des OMR de la CC Pays Rochois

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC du Pays Rochois sur les derniers 18 échantillons montre :

- La proportion de déchets putrescibles est de 30%,
- La proportion des plastiques est de 18%
- La proportion des papiers est de 7,8%.

6.12.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente largement plus de la moitié des OMR.

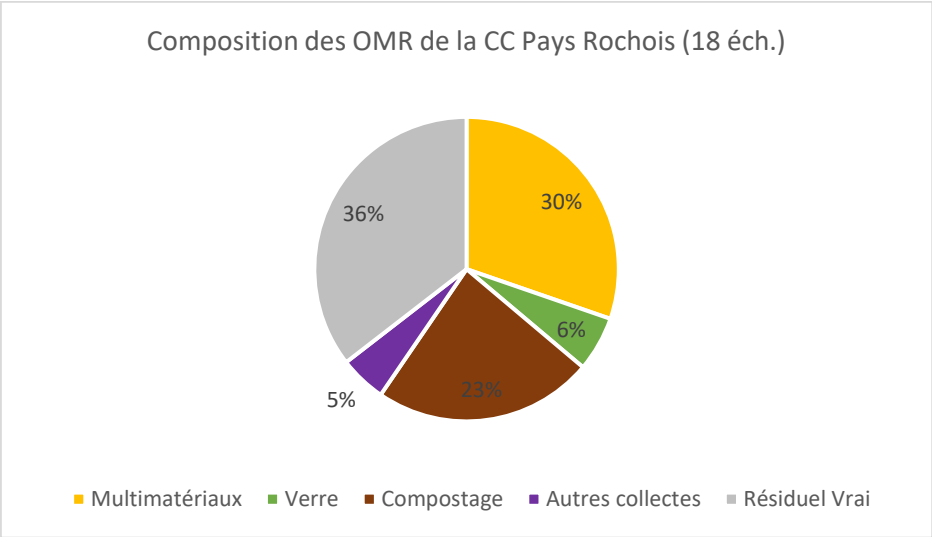

Graphique 52: Composition des OMR de la CC du Pays Rochois selon les catégories de tri

Sur le territoire de la CC du Pays Rochois **41,1% des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 23% pourraient faire l'objet d'une valorisation en compostage, soit au total 134,7 kg/an/hab.**

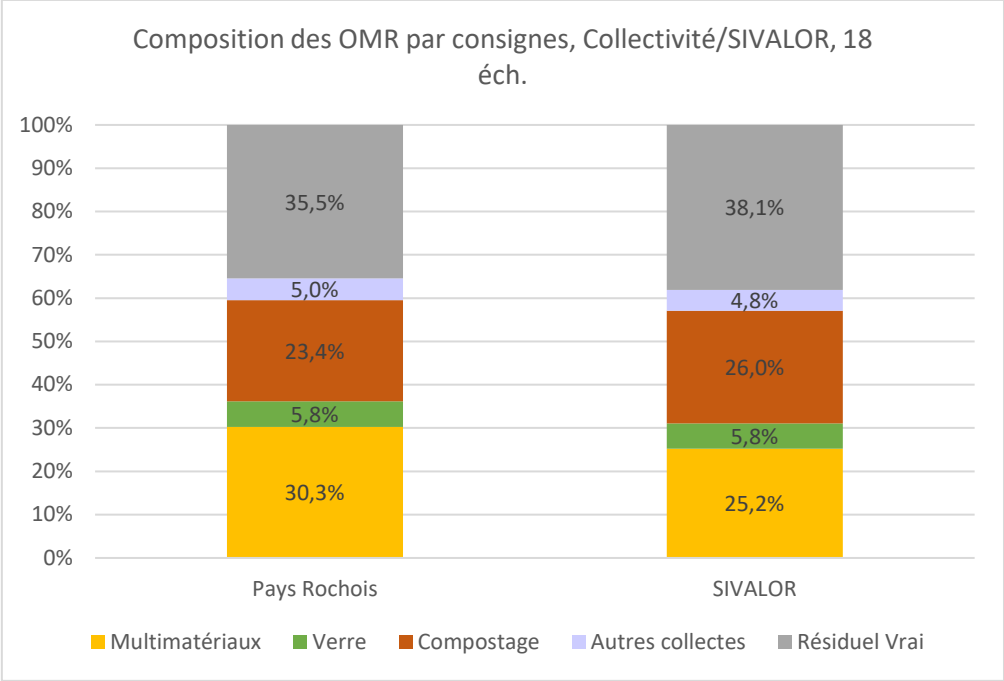

Graphique 53 : Comparaison de la composition des OMR du Pays Rochois avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La proportion de déchets pouvant être traités par compostage sur le territoire de la CC du Pays Rochois se situe en dessous (-2,6 points) de la moyenne pour le SIVALOR. La proportion de multimatériaux est supérieure de 5 points à la moyenne du SIVALOR. Au global la proportion de déchets résiduels est inférieure à la moyenne du SIVALOR.

6.12.4 Evolution des résultats sur le territoire du Pays Rochois

Sur le territoire de la CC Pays Rochois, il a été prélevés et triés 6 échantillons d'OMR par an (sur deux campagnes). La prise en compte de l'ensemble des échantillons et la moyenne obtenue sur les 18 derniers échantillons (donc 3 ans) donne la composition suivante :

	MODECOM national 2024	MODECOM national 2017	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	27,3%	30,33%	20,2%	38,3%	31,6%	36,1%	**33,6%**	30,0%	31,0%
Papiers	5,80%	8,6%	7,84%	7,9%	8,3%	9,4%	7,9%	**5,3%**	7,8%	6,0%
Cartons	6,60%	6,4%	7,69%	7,7%	5,8%	7,4%	6,3%	**6,5%**	6,9%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	2,3%	4,44%	5,6%	4,1%	3,5%	4,9%	**1,2%**	4,2%	3,2%
Textiles	4,90%	3,0%	1,91%	5,0%	1,6%	2,9%	2,1%	**3,6%**	3,4%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	13,9%	4,77%	6,3%	4,5%	8,3%	4,3%	**10,8%**	6,8%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	14,6%	22,35%	18,7%	18,5%	15,3%	16,1%	**20,5%**	18,0%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	4,6%	4,82%	5,5%	2,0%	4,4%	4,9%	**3,9%**	4,4%	3,8%
Tout Verre	5,00%	5,2%	7,37%	12,4%	4,2%	3,0%	3,1%	**5,8%**	6,8%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	3,4%	1,65%	4,4%	4,4%	3,1%	3,3%	**2,9%**	3,7%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	1,9%	0,00%	1,3%	0,0%	4,6%	5,1%	**1,1%**	2,2%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,6%	0,44%	0,3%	0,1%	0,0%	0,4%	**0,0%**	0,2%	0,6%
Eléments fins	0,00%	8,1%	6,40%	4,6%	8,3%	6,4%	5,6%	**4,8%**	5,7%	6,8%

Tableau 52: Evolution de la composition des OMR de la CC du Pays Rochois par catégories

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les textiles sanitaires : -6,23%
- Les plastiques : +4,70%

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles dans les MODECOM. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

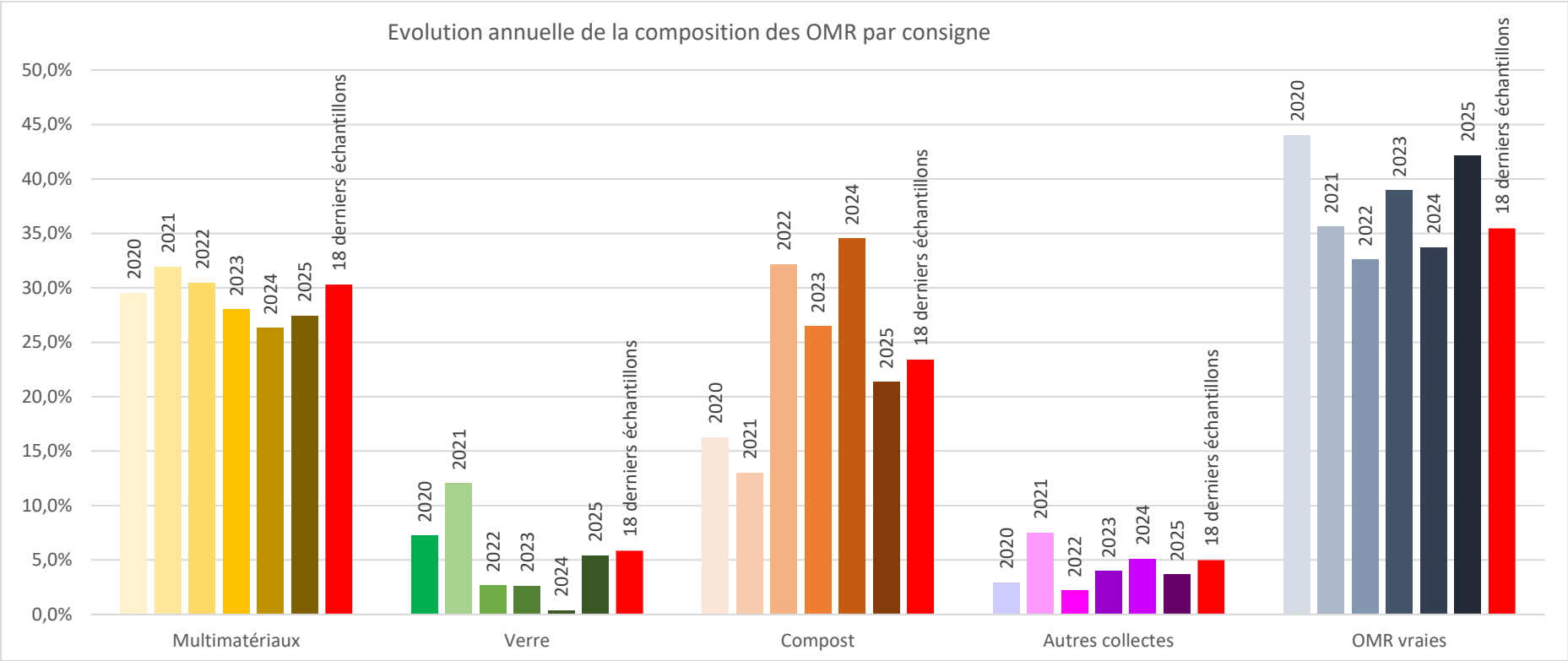

Graphique 54: Evolution de la composition des OMR de la CC Pays Rochois par consigne de tri

On constate une forte diminution des déchets compostables (-13%) et une augmentation des emballages en verre (+5%). Ainsi, la part de déchets résiduels augmente de 8% par rapport à 2024.

6.12.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.12.5.1 Analyse du report des gisements de tri

75,5 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

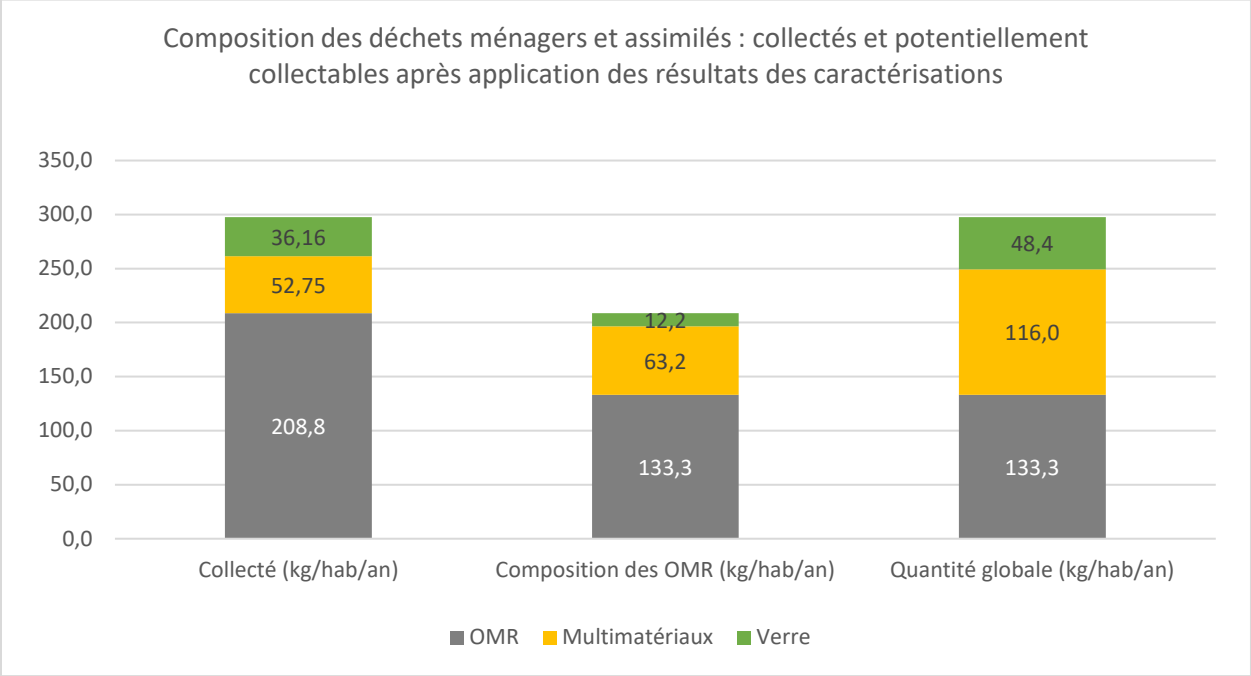

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 55 % de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux encore présents dans les OMR,
- 25% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.12.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**Moyenne 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	15,1%	31,5
	Déchets de jardin	2,6%	5,4
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	10,9%	22,7
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,9%	4,0
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,8%	3,8
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,3
Total		**32,5%**	**67,8**

Tableau 53: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Pays Rochois

En synthèse, sur le territoire du Pays Rochois, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent 32,5% des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 67,8 kg/an/habitant. Ce gisement est principalement composé de déchets alimentaires (31,5 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (22,7 kg/hab/an).

6.13 Annexe 13 : CC Rumilly Terre de Savoie

SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation
5, chemin du Tapey
ZI d'Arlod
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenants : Alicia PANNEKOUCKE, Pascal LEJEUNE

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Rumilly Terre de Savoie

Rapport de campagne : Année 2025

Version 1

Verdicité agence Est
04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE

Préambule

Par simplification, la **part de déchets compostables à l'échelle des collectivités intègre 100% des fines** (déchets inférieurs à 20 mm) contrairement à la moyenne du SIVALOR qui n'intègre que la partie putrescible des fines depuis 2023. Sur cette campagne, les fines sont composées de déchets putrescibles à 76%.

Plusieurs moyennes du SIVALOR sont utilisées à titre de comparaison dans les graphiques et les tableaux :

- La **moyenne annuelle 2025 du SIVALOR** (données 2025 strictes), sur le tableau des résultats de la campagne d'automne 2025,
- La **moyenne sur 18 échantillons du SIVALOR** : il s'agit du résultat moyen observé sur chaque collectivité pour les 18 derniers échantillons présentés ci-dessus, pondéré par le tonnage d'OMR 2025 de chacune d'elles.

6.13.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Rumilly	CC Rumilly Terre de Savoie	Semi-enterrés Hyper centre	10 octobre
		Commune centre/pavillonnaire	10 octobre
		Communes rurales/ hameaux/ péri-urbain	10 octobre

3 échantillons ont été réalisés. Il n'y a pas eu de modifications par rapport à la campagne précédente.

6.13.2 Résultats de la campagne d'Automne 2025

Le tableau ci-dessous rend compte des potentiels de tri sur le territoire, par catégorie, pour cette dernière campagne.

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	2,6%	30,2%	68,0	35,1 CC Vallée Verte	74,0 Annemasse Agglomération
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	1,0%				
	Emballages métaux ferreux	1,3%				
	Emballages aluminium	1,2%				
	Journaux, magazines et revues	0,9%				
	Imprimés publicitaires	0,9%				
	Papiers bureautiques	2,8%				
	Emballages cartons plats	4,7%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,7%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,6%				
	Emballages papier	2,3%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	5,6%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,5%				
	Calage en polystyrene grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	0,6%				
	Emballages combustibles	0,1%				
	Emballages incombustibles	0,2%				
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	4,2%	4,2%	9,5	2,3 CC Usses et Rhône	27,9 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	8,9%	15,4%	34,8	33,1 CC Vallée Verte	71,3 Annemasse Agglomération
	Déchets de jardins	0,2%				
	Éléments fins	6,3%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	0,3%	7,5%	17,0	3,5 CC Vallée Verte	23,5 Annemasse Agglomération
	Cables électriques	0,3%				
	Textiles	6,7%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,2%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	4,4%	42,7%	96,4	59,0 CC Pays de Gex	98,3 CC Pays Genevois
	Autres putrescibles	0,0%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Autres papiers	0,6%				
	Autres cartons	0,0%				
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	13,6%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	3,6%				
	Autres plastiques	6,2%				
	Combustibles non classés	3,5%				
	Autres déchets en verre	1,5%				
	Autres métaux ferreux	0,3%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	5,1%				
	Autres métaux	0,2%				
	Incombustibles non classés	3,8%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	225,8		

Tableau 54: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie en fonction des consignes de tri / guide SIVALOR (dernière campagne)

Sur cette campagne, les OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie sont composées majoritairement d'**OM résiduelles « vraies »** (42,7%, 96,4 kg/hab/an).

Il reste également :

- 30,2% de déchets pouvant être triés vers les **multimatériaux**, soit 68 kg/hab/an,
- 15,4% de déchets compostables, soit 34,8 kg/hab/an.

L'extension des consignes de tri représente 10% des OMR soit **22,5 kg/an/hab.** Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et collecte du verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est des déchets pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles…) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		**Verre**	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	35,1	Usses et Rhône	2,3
Haut-Bugey Agglomération	42,6	Haut-Bugey Agglomération	3,1
Pays de Gex	43,6	Pays de Gex	6,2
Usses et Rhône	44,6	Vallée Verte	6,7
Terre Valserhône l'Interco	49,2	Terre Valserhône l'Interco	7,1
Pays Rochois	57,3	**Rumilly Terre de Savoie**	**9,5**
Arve et Salève	58,5	Pays Rochois	11,3
Genevois	61,8	Arve et Salève	11,7
Rumilly Terre de Savoie	**68,1**	Genevois	23,2
Annemasse Agglomération	74,0	Annemasse Agglomération	27,9

Tableau 55 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

La CC Rumilly Terre de Savoie se classe :

- 9ème sur les multimatériaux, (+33kg/hab/an par rapport à la CC Vallée Verte),
- 6ème sur le verre, avec 9,5 kg/hab/an.

6.13.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMR réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3)).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Rumilly Terre de Savoie, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

6.13.3.1 Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

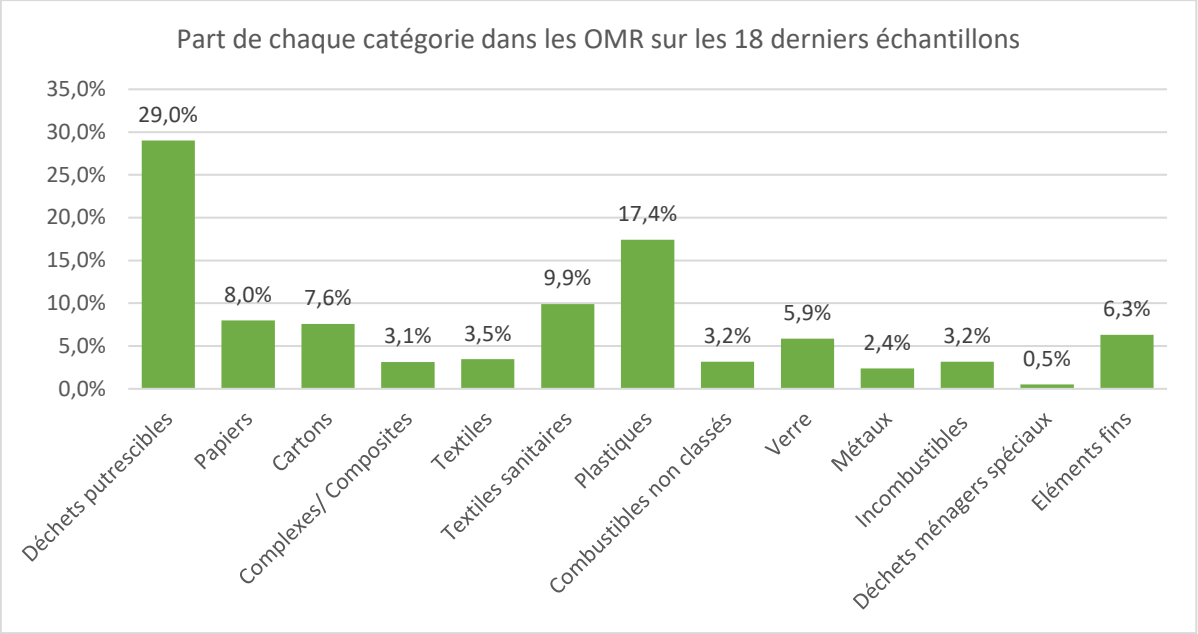

Tableau 56: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie

Les OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie sont majoritairement composées de déchets putrescibles (29%), de plastiques (17,4%), ainsi que de textiles sanitaires (9,9%).

6.13.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux, verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).

Concernant les répartitions selon les consignes de tri, il est intéressant de noter que la part d'ordures ménagères résiduelles « vraies » représente plus de la moitié des OMr.

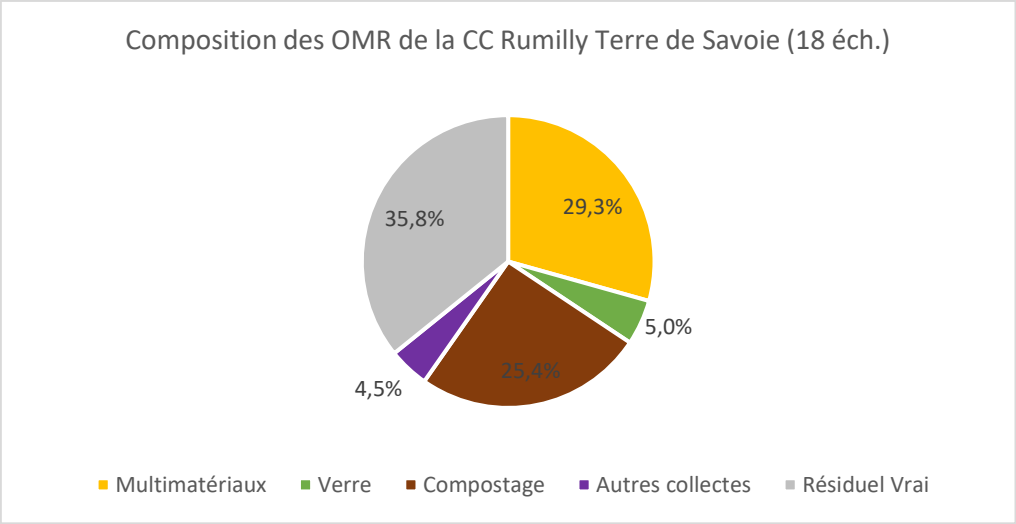

Graphique 55: Composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie

Sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie **38,8 % des OMR pourraient faire l'objet d'un meilleur tri et 25,4% pourraient faire l'objet d'une valorisation, soit un total de 145 kg/an/hab.**

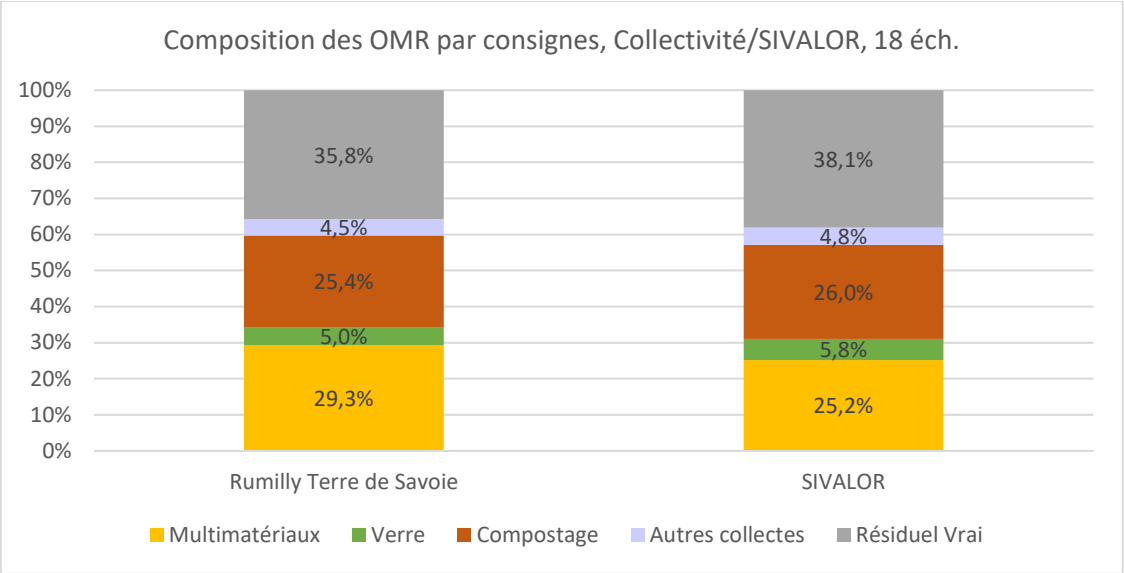

Tableau 57 : Comparaison de la composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

On observe une plus forte part de multimatériaux et une plus faible part de déchets résiduels pour la CC Rumilly Terre de Savoie que pour la moyenne du SIVALOR.

6.13.4 Evolution des résultats sur le territoire de la CC Rumilly Terre de Savoie

	MODECOM national 2024	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	33,70%	14,3%	23,5%	43,8%	39,0%	30,7%	**13,5%**	29,0%	31,0%
Papiers	5,80%	12,0%	11,3%	5,1%	7,3%	5,4%	**7,6%**	8,0%	6,0%
Cartons	6,60%	10,0%	8,5%	6,1%	9,0%	7,0%	**6,4%**	7,6%	5,6%
Composites/complexes	2,00%	8,5%	4,3%	2,5%	2,8%	3,1%	**1,9%**	3,1%	3,2%
Textiles	4,90%	5,4%	3,2%	3,8%	2,9%	1,1%	**6,7%**	3,5%	3,6%
Textiles sanitaires	17,00%	5,7%	7,5%	5,9%	12,1%	9,1%	**17,3%**	9,9%	9,0%
Tout Plastiques	15,80%	24,8%	20,3%	13,8%	12,1%	14,3%	**23,9%**	17,4%	16,6%
Combustibles non classés	2,50%	4,1%	3,0%	2,1%	2,1%	5,2%	**3,5%**	3,2%	3,8%
Tout Verre	5,00%	5,0%	7,6%	4,9%	3,0%	6,4%	**5,7%**	5,9%	6,7%
Tout Métaux	3,30%	5,5%	2,7%	1,6%	2,0%	2,3%	**3,0%**	2,4%	3,1%
Incombustibles non classés	2,20%	1,3%	2,5%	1,2%	2,1%	6,8%	**3,9%**	3,2%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	1,30%	0,1%	0,9%	0,0%	0,0%	1,0%	**0,2%**	0,5%	0,6%
Eléments fins	0,00%	3,2%	4,6%	9,1%	5,5%	7,7%	**6,3%**	6,3%	6,8%

Tableau 58: Evolution de la composition des OMR de la CC Rumilly Terre de Savoie par catégories

Les écarts au MODECOM 2024 concernent essentiellement :

- Les déchets putrescibles : -20,15%
- Les plastiques : +8,12%

La part de déchets putrescibles connait une forte diminution en 2025, la moyenne des 18 derniers échantillons permet de lisser cette valeur. On remarque une augmentation des textiles sanitaires et des plastiques. Au regard de la moyenne des 18 derniers échantillons, les résultats sont assez similaires à ceux du SIVALOR.

Il est important de prendre en considération la ventilation des fines dans les données du MODECOM 2024 et non dans ceux du territoire. À noter qu'environ 80 % des fines sont ventilées dans les putrescibles dans les MODECOM. Il convient donc d'interpréter ces données avec du recul.

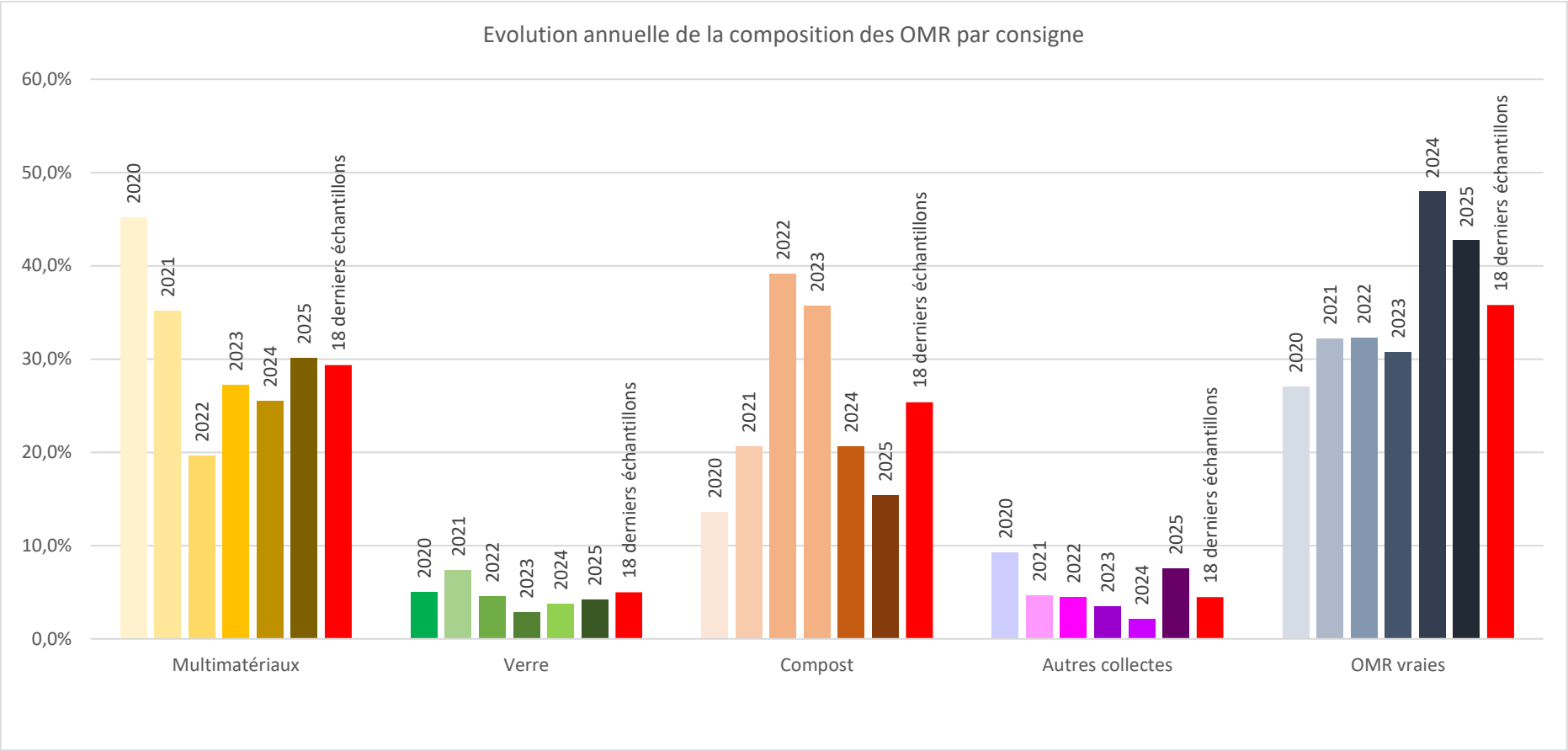

On constate que la part de déchets compostables poursuit sa forte diminution depuis 2023, pour atteindre les 15%. Les parts de multimatériaux et d'autres collectes sont en augmentation par rapport à 2024. Ainsi, la part de déchets résiduels baisse de 5% par rapport à 2024.

6.13.5 Impact la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.13.5.1 Analyse du report des gisements de tri

77,5 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.

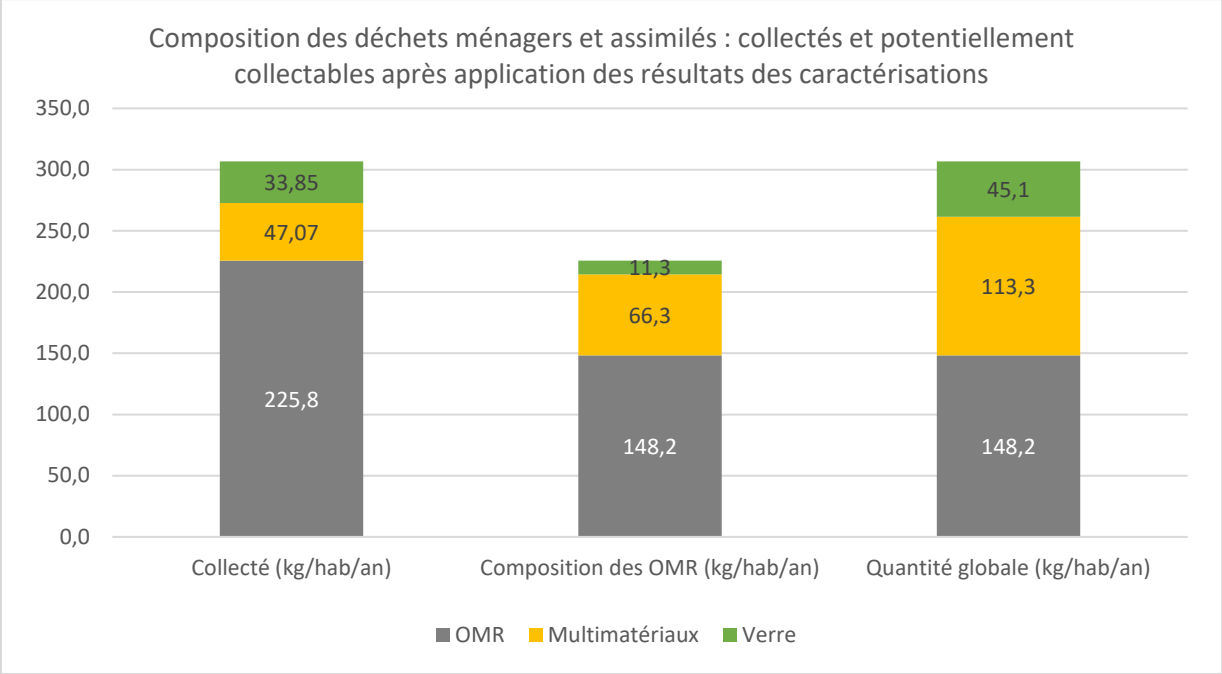

Les résultats des caractérisations montrent que :

- 58% des déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 25% des déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.13.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	**Sous-catégories**	**Moyenne 18 derniers échantillons**	**kg/hab./an**
Compostage domestique	Déchets alimentaires	12,8%	28,8
	Déchets de jardin	6,3%	14,2
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	8,5%	19,1
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,8%	4,0
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	1,4%	3,1
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,5%	1,1
Total		**31,1%**	**70,3**

Tableau 59: Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Rumilly Terre de Savoie

En synthèse, sur le territoire de la CCRTS, les gisements de déchets qui pourraient, à minima, être visés par un programme de prévention représentent près d'un tiers des déchets actuellement envoyés en incinération, soit 70,3 kg/hab/an.

- Le potentiel de compostage représente 43 kg/hab/an,
- Le gaspillage alimentaire représente 19,1 kg/hab/an.

6.14 Annexe 14 : Composition des OMR des collectivités du SIVALOR

6.14.1 Composition des OMR des collectivités du SIVALOR – campagne d'Automne 2025

La moyenne pour le SIVALOR est calculée ici en prenant la moyenne des échantillons de la campagne, sans pondération par le tonnage d'OMR produit par chaque collectivité.

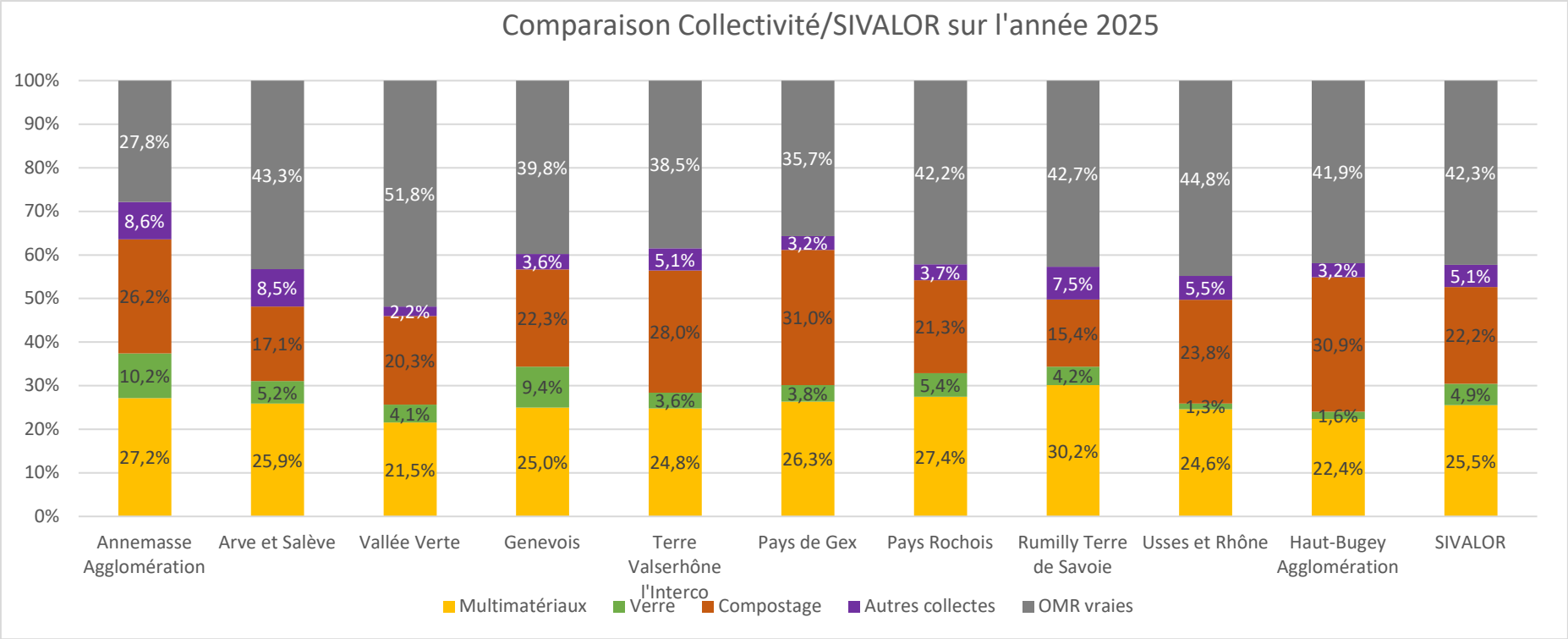

Graphique 56: Comparaison de la composition des OMR des collectivités du SIVALOR A2025

6.14.2 Composition des OMR des collectivités du SIVALOR en kg/hab/an – campagne d'automne 2025

La moyenne pour le SIVALOR est calculée ici en prenant la moyenne des échantillons de la campagne, sans pondération par le tonnage d'OMR produit par chaque collectivité.

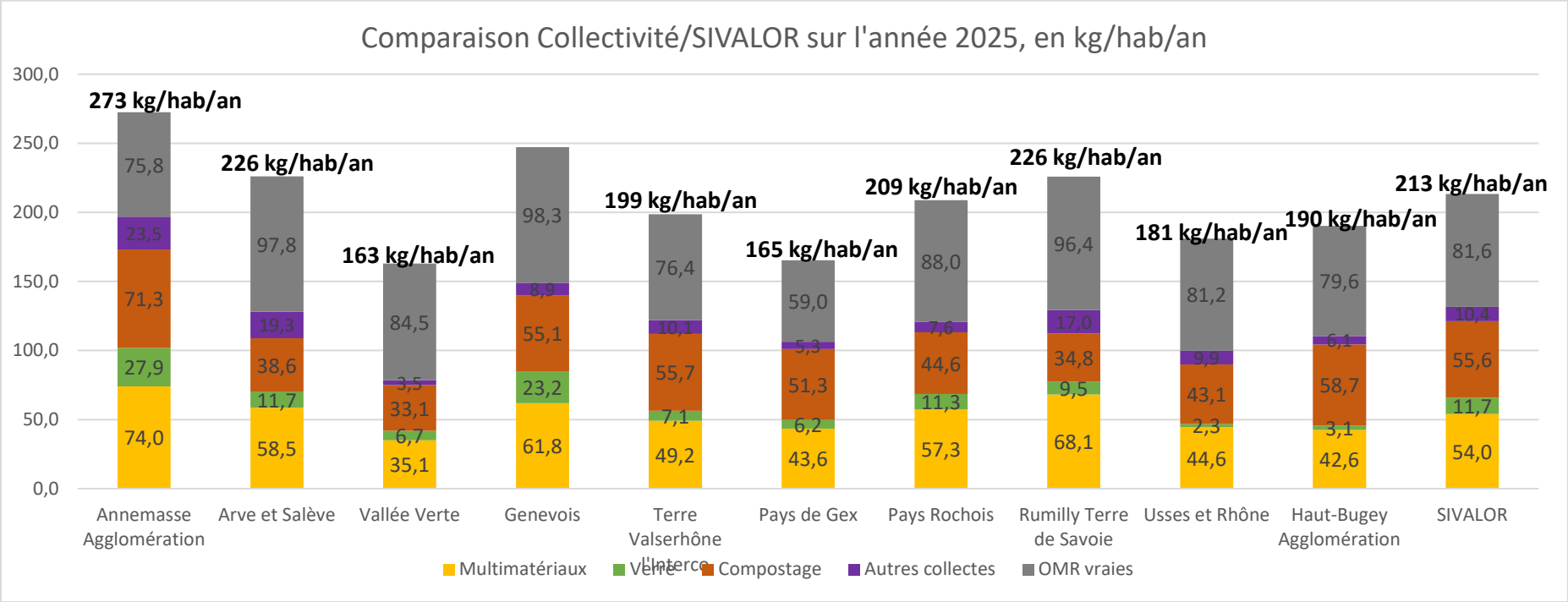

Graphique 57: Comparaison de la composition des OMR des collectivités du SIVALOR A2025, en kg/hab/an

6.14.3 Composition des OMR des collectivités du SIVALOR : moyenne sur 18 échantillons

La moyenne pour le SIVALOR est calculée en prenant la moyenne de chaque collectivité sur les 18 derniers échantillons (en considérant des campagnes entières), pondérée par le tonnage d'OMR collecté sur chaque collectivité en 2025.

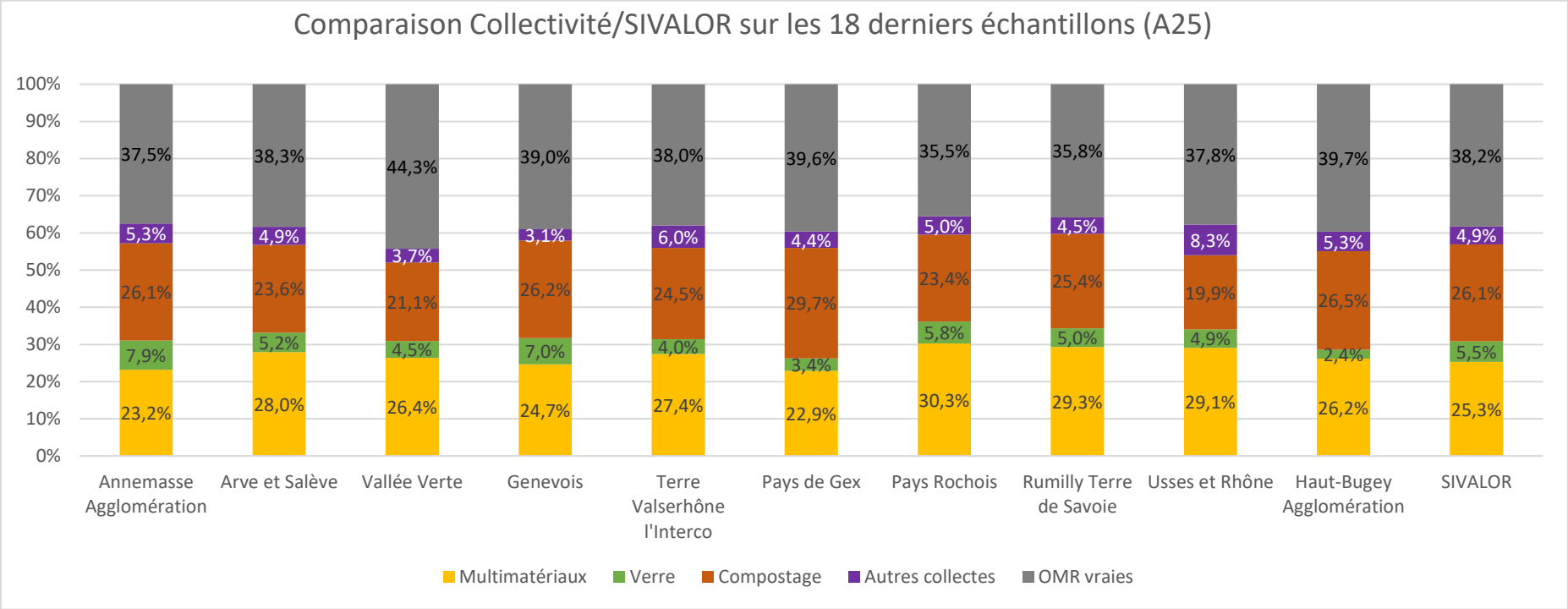

Graphique 58: Composition des OMR des collectivités - moyenne sur 18 échantillons